

Bulletin municipal n°57



*L'Essor
Hadolais
2024*



Aymeric COURTOIS
PAYSAGE

AMENAGEMENT & CONCEPTION

Maçonnerie paysagère
Clôture / Pare vue
Dallage / Pavage / Enrobé
Escalier
Engazonnement / Plantation
Entretien des espaces verts / Taille

☎ 06 16 01 17 87
acppaysage@outlook.fr
69 rue de la TRANCHEE 88000 EPINAL

REMY BOIS HADOL

VOUS PROPOSE SES SERVICES EN MATIERE D'EXPLOITATION FORESTIERE,
D'ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX ,
D'ACHAT DE BOIS SUR PIED ET DE VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE





NOUS METTONS NOTRE SAVOIR FAIRE ET NOTRE PROFESSIONNALISME À VOTRE SERVICE DANS TOUS VOS PROJETS

88220 HADOL - Tél. : 06 02 53 63 83

130, rue d'Olifaing SIRET : 79124579800016 APE : 0240 Z remycedric04@gmail.com ORG S S : 79124579800016 MSA Lorraine

MARCHAL AUTOMOBILES

SPÉCIALISTE TOUTES MARQUES

Mécanique • Carrosserie • Peinture • Entretien
Révision • Pneumatique • Pare-brise
VENTE DE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS




EURO REPAR CAR SERVICE
ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES

MARCHAL AUTOMOBILES
TÉL. : 03 29 82 22 67

8 bis rue du Char d'Argent
88000 ÉPINAL
03.29.82.22.67
E-mail : marchalautos@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Du Lundi au Jeudi : 8h - 12h et 14h - 18h
Le Vendredi : 8h - 12h et 14h - 17h



LSE **AVON** **FIVE** **Forma** **HJC**

GILETS AIRBAG :
2 marques pour mieux vous servir

MARCHAL MOTO

Magasin d'Équipements

ENTRETIEN ET RÉPARATION TOUTES MARQUES
PRÉPARATION PISTE - ACHAT/VENTE MOTO
VENTE DE PIÈCES RACING ET ACCESSOIRES

NOUVEAU :
Coaching moto sur piste

8 rue d'Alsace - 88000 ÉPINAL
Tél. 03 29 35 26 40 - www.marchal-moto.com



LA VIE DE LA COMMUNE

Mot du Maire.....	5
Le budget.....	6-7
Travaux.....	8-9
Voirie.....	10-11
BMH, Urbanisme et environnement.....	12
Culture et patrimoine.....	13
Carrière.....	14-15
Affouages.....	16
Forêt.....	17
MFR, au fil des jours.....	18-19
Groupe scolaire 2023-24.....	20-21
Ligue de l'enseignement.....	22
Les affaires scolaires.....	23
Cérémonie des vœux.....	24
Fête patronale.....	25
Accueil des parents.....	25
Bacheliers.....	26
Nouveaux électeurs.....	26
CCAS.....	27
Forum des associations.....	28
Maisons fleuries.....	29
Les anneaux olympiques.....	30-31
Décisions du conseil municipal.....	32-43
Choisir son avenir pour Hadol.....	44

LES SERVICES DE LA COMMUNE

SICOVAD.....	45
Communauté d'Agglomération d'Épinal.....	46-47
SDEV.....	48

ASSOCIATIONS

ASCHD.....	50
Les Food'scène.....	50
Association familiale.....	51
L'avenir de Hadol.....	52
Club de l'amitié.....	53
La Chasse.....	54
Le comité des fêtes.....	55-57
Copains baladeurs.....	58-60
L'encrier au champ.....	61-62
L'Étang communal.....	63
FCHDU / FC Hadol-Dounoux-Uriménil.....	64-65
Autour de l'orgue Grossir.....	66
Le groupe mycologique vosgien.....	67
Les amis de l'école.....	68-69
Les jardiniers de Hadol.....	70
Maison du bien-être.....	71
Sapeurs pompiers.....	72
Jeunes Sapeurs-pompiers.....	72
Tennis-club Hadolais.....	73
Union Nationale des combattants de Hadol.....	74
Le Volley.....	75
Les Fous Volants.....	76
Mots croisés.....	77
État-civil.....	78-79
Calendrier des manifestations.....	80-81
Les annonceurs.....	82
Résultats mots croisés.....	82

Revue municipale l'Essor Hadolais 2024 diffusé gratuitement :**Siège social :** Mairie de Hadol

Tél : 03 29 32 52 09 - Fax : 03 29 32 52 91

Courriel : mairie@hadol.fr - Site : www.hadol.fr**Comité de rédaction :****Présidente :** C. HUREL-MATHIEU**Vice-Présidente :** M. ALBERTI**Membres :** JF. CLASQUIN ; M. BOIGEY-DIEMER ;

S. POIRIER ; E. MILLION ; M. ROUSSELOT ;

MF. VANNON ; JF. JACQUEMIN ; JC. CICOLAZ ;

F. BERTHIER.

Dépôt légal - 4^{ème} trimestre 2024 - N° ???**Crédit photo :** PixabayLe comité de rédaction dédie ce bulletin municipal à
M. Jean-Claude CICOLAZ - Membre actif de l'associationLes textes et les photos apparaissent sous la
responsabilité de leurs
auteurs.**socosprint** imprimeurs

S.R.D.E.

BP 50 - 88132 CHARMES Cedex

Tél. 03 29 38 11 01

Fax 03 29 38 86 76

**Sablières - Carrières
Chantiers mobiles de concassage**

N'hésitez pas
à nous consulter
03 29 38 11 01

SRDE
vous propose des agregats

➡ **DE MOSELLE** (carrière de Charmes)

➡ **CALCAIRES** (carrières de Jainvillotte, Rouvres, Harmonville, Bernecourt)

➡ **GRANITIQUES** (carrière de Hadol)

Professionnels et Particuliers
Toutes installations électriques
NEUF ET RENOVATION

Interphonie - Alarmes intrusion, incendie
Câblage informatique - Automatismes
Chauffage électrique - Protection parafoudre

SPINELEC *Electricité Générale*

188, Rue haute - 88220 HADOL

Port. : 06 03 24 85 94 - Tél. : 03 29 64 11 17

E-mail : spinelec@free.fr



Mesdames, Messieurs, mes chers administrés,

Une nouvelle page se tourne et nous serons bientôt en 2025. L'année 2024 aura encore été riche en manifestations et je tiens tout d'abord à remercier tous les acteurs qui permettent de dynamiser notre commune. Ce bulletin en est la preuve,

n'hésitez pas à le parcourir.

Après le départ de notre Secrétaire Générale, Fabienne FELT en 2023, c'est au tour de Bertrand L'HOTE de nous quitter en cette fin d'année. Après avoir été 17 ans chez OPEL à Epinal, il est embauché aux services techniques et y restera jusqu'à sa retraite. Il aura passé 27 ans au service de nos concitoyens. Féru et passionné de mécanique, il avait à cœur d'entretenir et de réparer le matériel du service. Chacun l'aura aussi aperçu, un jour ou l'autre, perché sur le tracteur armé de l'épareuse en train de nettoyer les abords de nos routes. Merci Bertrand pour tout le travail accompli avec passion et sens du devoir, on te souhaite une belle et longue retraite.

Un autre départ est annoncé en cette fin d'année, Sylvie JEANJACQUOT fait valoir ses droits à la retraite. Pendant 17 ans elle aura occupé un poste au secrétariat puis ensuite partagé son temps entre le secrétariat et la restauration scolaire puis, suite à l'augmentation des effectifs, elle est affectée définitivement à la restauration et au périscolaire. Merci Sylvie pour tout le travail accompli dans la discrétion et la conscience professionnelle et bonne retraite.

Les départs ont nécessité la recherche de remplaçants et nous avons embauché Eric FINANCE en janvier comme employé polyvalent et principalement affecté à l'épareuse. Spécialiste en métallerie il a aussi fabriqué 2 abribus pour la Draille et les Etangs, un troisième est en cours et sera installé rue Haute.

Concernant la vie des associations, je me dois de vous informer des problèmes rencontrés par l'ASCHD (anciennement la MJC), dont j'ai été le président pendant plus de 10 ans, qui a décidé d'arrêter ses activités employant des salariés, au travers d'une dissolution. Cette décision était motivée par les

complexités de gestion que le bureau ne souhaitait plus assumer en tant qu'employeur. Deux sections étaient concernées : les ALL DANCES et les Zig'Anim. Son Conseil d'Administration a donc décidé de liquider l'association ASCHD avec licenciement du personnel. Parallèlement les ALL DANCES, le badminton, les FOOD'SCENE ont créé leur propre association. Les sections Marche, Cuisine (Toqués), Gym volontaire et Travaux d'Aiguilles, se sont regroupées en une nouvelle association dénommée Forme et Loisirs Hadolais. La section Zig'Anim a disparu et ses activités gestion du périscolaire, des mercredis récréatifs et du centre aéré ont été reprises par la Ligue de l'Enseignement. Ils ont proposé à l'ensemble du personnel de Zig'Anim de continuer leur mission sur Hadol. Seuls deux anciens salariés ont accepté cette offre.

Je me félicite qu'il n'y ait pas eu de rupture dans les différentes activités et salue les pratiquants qui, dans chaque section, ont su rebondir. Je remercie la Ligue pour son aide à la continuité d'un service très apprécié par les parents et ...les enfants.

Quelques informations sur la restauration scolaire et la MFR.

Dès que nous avons enclenché le dossier de construction de l'internat et de la restauration, nous avons étudié, en coopération avec la MFR, la possibilité d'emmener les enfants de l'école s'y restaurer. Compte tenu de l'importance de l'effectif concerné (pointes de 180 enfants), nous avons décidé de faire des journées test les 17, 20 et 21 juin 2023. Accompagnés de parents d'élèves, d'administrateurs de la MFR, de conseillers municipaux et des responsables de la restauration de la MFR et de la commune, nous avons assisté à ces tests et constaté que le temps disponible pendant la pause méridienne n'était pas suffisant pour que les enfants se restaurent et conservent un temps de récréation avant de reprendre les cours. Sans compter que les élèves de la MFR n'avaient plus accès au restaurant avant 13h30. Pour valider ce constat, nous avons de nouveau effectué un test LE 15 novembre qui a confirmé nos constatations. Le projet est donc suspendu mais pas abandonné.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, bonne lecture à tous,.

Votre Maire, Jean-François CLASQUIN

LA VIE DE LA COMMUNE

BUDGET

Présentation de la situation financière de la commune sur l'année 2023.

Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune sur une année civile. Il est voté par le Conseil Municipal. Le comptable public est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications de l'ordonnateur (le Maire). Il comprend : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une partie dépenses et d'une partie recettes.

Principaux constats pour l'année 2023 :

Le passage à la comptabilité au format M57, tel que voté fin 2023 – délibération n°2023/6/067 du 23 novembre 2023

Les charges réelles augmentent plus rapidement que les recettes réelles, poussant la commune à chercher des solutions pour limiter l'augmentation des charges pour l'année à venir, qui plus est dans un contexte économique défavorable.

La CAF brute diminue de 62 %, et la CAF nette quant à elle est négative pour la première année, dû aux échéances de prêt arrivées au cours de l'année 2023, liées au remboursement des grands projets lancés sur la commune (Pôle santé, internat avec restauration, ...).

La commune poursuit le financement de ses diverses infrastructures, avec des dépenses d'investissement toujours en hausse (dépenses d'investissement de 3 307 k€, dont 1 549 k€ pour les remboursements liés aux emprunts et aux dettes, et 1 758 k€ pour les dépenses directes d'équipement), soit une augmentation de 19.13 % et des dépenses représentant 715 €/habitant, contre 376 €/habitant sur la moyenne du département. Contrairement à 2022, ces investissements ne sont pas compensés par la souscription de nouveaux emprunts.

Les réserves de la commune ont diminué sur l'année 2023 (57.61 %), lié au remboursement des lignes d'emprunt sur les fonds propres de la commune, donnant un fonds de roulement de 200 €/habitant, soit 105 jours.

La commune conserve donc un taux d'endettement supérieur à la moyenne toujours supérieur aux 9 ans de CAF, et oblige la commune à une politique d'investissement plus mesurée pour l'année 2024 (100 k€ résiduels après déduction des subventions pour la réhabilitation de la Rue Haute).

Les recettes de fonctionnement

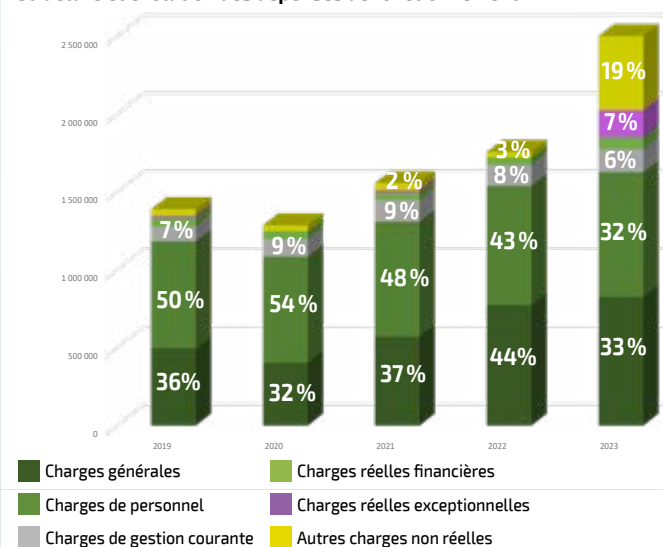
Avec une augmentation de 9.3 %, de 2022 à 2023, les recettes réelles s'établissent à 2 112 k€ en 2023, soit un nouveau haut historique sur la période 2018 – 2023, soit 859€ par habitant.

Les recettes fiscales, liées à un taux de fiscalité inchangé, représentent une part moindre des recettes de fonctionnement (24 % en 2023 contre 28 % en 2022), et s'élèvent à 604 k€. Leur niveau (246€/habitant) reste nettement inférieur à la moyenne départementale (527€/hab), régionale (562€/hab) et nationale (641€/hab). Les dotations et participations restent stables avec une légère augmentation (619k€), mais représentent également une part moindre dans les recettes (de 30 % en 2022 à 24 % en 2023), représentant une somme de 252€/hab, restant encore une nouvelle fois inférieure à la moyenne départementale (274€/hab).

Les ventes et autres produits courants sont en augmentation, et représentent une partie moindre des recettes contrairement à l'année passée (40 % en 2022 contre 35 % en 2023), en augmentation constante comme les 5 derniers exercices, avec une augmentation de 13.2 % pour l'exercice 2023, portant ces recettes à 883 k€. Ils sont composés des recettes forestières avec l'exploitation par Remy bois, les redevances de la carrière, et les revenus des immeubles.

Les autres produits non réels complètent les recettes de fonctionnement, pour 17 % du budget (les emprunts réalisés), et sont liées aux autres charges non réelles de fonctionnement, représentant 19 % du budget en dépenses.

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement ont augmenté de 18 %, soit le double de l'augmentation des recettes de fonctionnement sur la même période, et s'élèvent à 2 032 k€, soit 865,42 € par habitant.

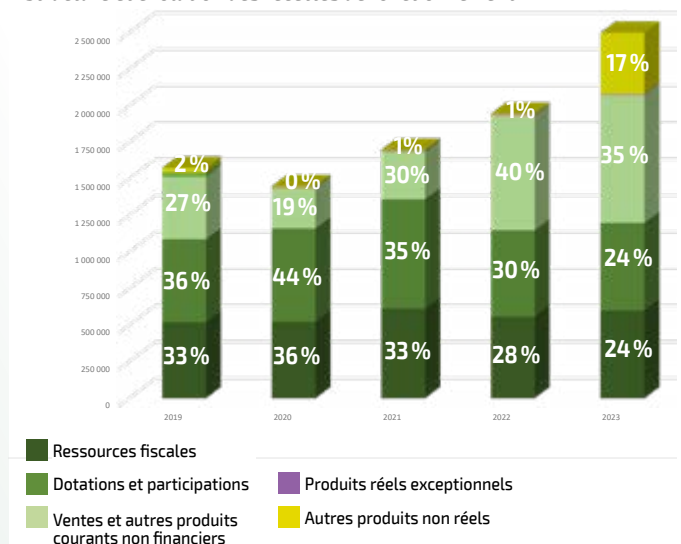
Elles sont à présent supérieures à la moyenne départementale, qui s'élève à 789 € par habitant.

Les charges de personnel (802 k€) représentent 33 % de dépenses de fonctionnement, et sont en augmentation de 4,9 % dû à la mise en œuvre du dégel du point d'indice pour les fonctionnaires notamment. Elles représentent 326 € par habitant, ce qui est en deçà de la moyenne départementale

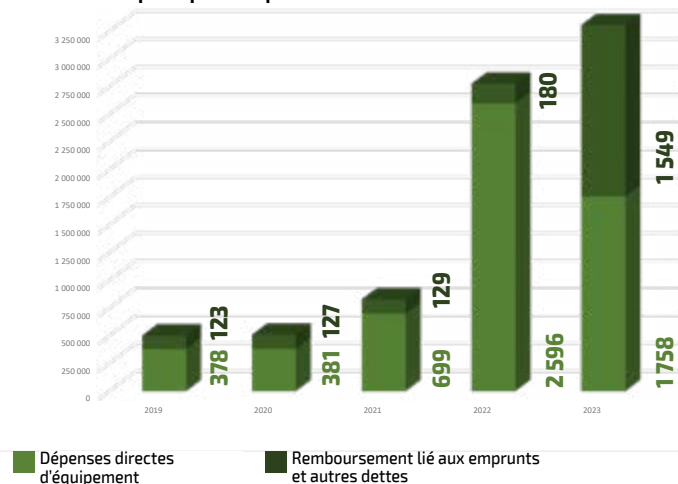
Les autres charges ont augmenté (949k €) de 9 %, en 2023 et représentent 38 % des dépenses réelles, toujours supérieur au niveau de la strate (44,23 %).

Les charges financières réelles (34 k€) représentent 14,47 € par habitant, en baisse par rapport à 2022 (46 k€, soit 19€ par habitant), mais qui restent légèrement supérieures à la strate départementale (13 € par habitant).

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Évolution des principales dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement pour l'année 2023 (à hauteur de 3 307 k€) sont plus équilibrées en rapport à l'année 2022. Elles se répartissent comme suit :

- 1 549 k€ (dont 1 350 k€ de court terme d'avance sur subventions) soit 46,84 % des dépenses d'investissement, sont dédiés aux remboursements liés aux emprunts et autres dettes contractées sur les précédents exercices.
- 1 758 k€, soit 53,16 % des dépenses d'investissement, sont dédiés aux dépenses directes d'équipement. Cela représente 715 € par habitant, près de 2 fois supérieur à la moyenne départementale (376 € par habitant).

Les principales dépenses d'investissement ont concerné les opérations suivantes :

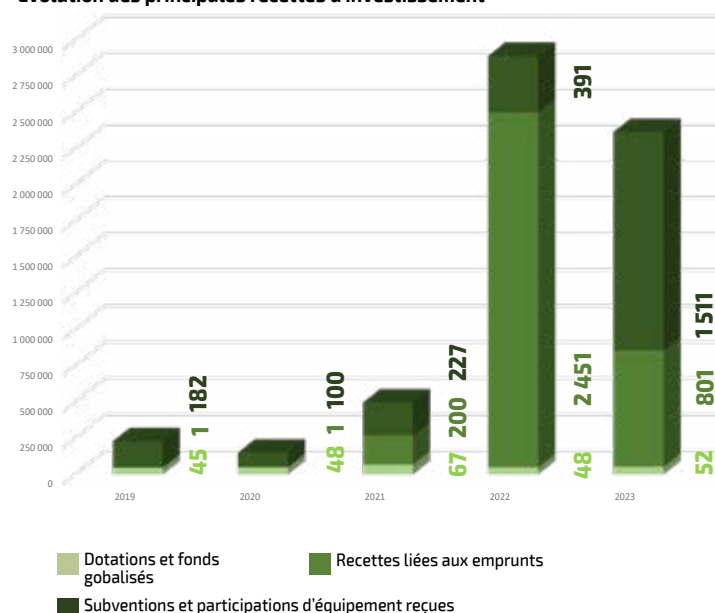
- La finalisation des travaux de l'internat MFR : 1 420 k€
- La finalisation des travaux du Pôle santé : 342 k€
- Les travaux sur le nouveau bâtiment des services techniques : 12 k€
- L'acquisition de parcelles de la succession Creusot : 182 k€
- Le renouvellement du matériel du Groupe scolaire : 22 k€
- Le remboursement de la dette sur 2023 : 1 549 k€

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 364 k€ et sont principalement composées de :

- Emprunts : 801 k€
- Subventions et participations reçues : 1 511 k€
- Dotations et fonds globalisés que sont le FCTVA et la taxe d'aménagement pour un montant de 52 k€.

Évolution des principales recettes d'investissement



Art & Fenêtres

SARL
COURTOIS Hervé
h.courtois@wanadoo.fr

34, rue
du Général Leclerc
88190 GOLBEY
03 29 66 39 08

55, route d'Epinal
88220 HADOL
03 29 32 55 82

www.courtois-herve.fr

LA VIE DE LA COMMUNE

Logement locatif de Géroménil

Suite à de sérieux incidents survenus sur le système de sécurité GAZ de la chaudière, celle-ci a été remplacée par un modèle de nouvelle génération pour un montant de : 4188,35 euros TTC



Le cimetière

Une extension du columbarium en granit a été réalisée. Un deuxième ensemble de même couleur comprenant 6 cases a pris place sur l'existant. Le montant de cette réalisation s'élève à : 5050,00 euros TTC



La réfection des joints du mur de soutènement sous la cour de l'ancienne école du centre a été réalisée à la chaux par l'association Jeunesse et culture pour un montant de : 560,00 euros TTC



Le groupe scolaire

Suite aux dégâts occasionnés par des rongeurs, il a été procédé au remplacement de l'isolant et à la repose du bardage sur une partie d'un mur extérieur des cuisines.



Coût de l'opération : 390,00 euros TTC pour la dératisation. 2664,70 euros TTC pour la réfection du mur.

Entretien de la toiture végétalisée de l'école primaire pour un montant de 3000,00 euros TTC



L'atelier de distillation de Géroménil

Remplacement de la toiture de l'atelier de distillation de Géroménil pour un montant de : 3582,70 euros TTC



La chaudière du complexe polyvalent/groupe scolaire.

Après 30 années de service, la chaudière à plaquettes bois du complexe polyvalent-groupe scolaire, a cessé de fonctionner. Une importante fuite d'eau sur le corps de chauffe non réparable la rend inutilisable en ce mois de janvier 2024.

La deuxième chaudière bois et la chaudière fioul nous ont permis de terminer sans problème la saison hivernale, grâce à une météo favorable.

Le bureau d'étude EPURE INGENIERIE est mandaté le 19 janvier 2024.

Sa mission : Faire un état des lieux et recueil des données.

- Evaluation des possibilités d'extension.
- Etudes des consommations de chaleur.
- Plan d'approvisionnement.
- Etudes techniques.
- Etudes économiques et financières.
- Etude environnementale.

Celle-ci est conforme au cahier des charges CLIMAXION, pour la recherche d'aides au financement.

Le rapport nous est rendu le 8 mai 2024.

Celui-ci détaillé mais complexe (44 pages) est transmis à M. Sami KRIOUCHE, chargé de stratégie rénovation et performance du patrimoine, Pôle Transition Ecologique et Energétique de la CAE, et à Madame Emilie MAILLARD chargée de mission Transition Energétique Région Grand Est pour analyse et avis.

Au vu des arguments retenus et des devis fournis d'autre-part, le conseil municipal sur proposition de la commission bâtiments a validé le 1^{er} août 2024 le devis de l'entreprise S2E pour l'installation d'une cascade de chaudière KWB de 200 KW, pour un montant de 91 528 euros HT.

Les demandes de subventions sont actuellement en cours, pour un montant espéré d'environ 40 %.

Des modifications ont été apportées par les services techniques à l'intérieur du silo pour faciliter l'acheminement des plaquettes de bois vers les désileurs.

Éric Devauchelle, 2^e Adjoint



Démontage de la chaudière



Vidange du silo par aspiration



Livraison et installation



Raccordement et mise en service

LA VIE DE LA COMMUNE

Rue Haute

Face aux problèmes récurrents soulevés lors de nos rencontres avec les habitants en campagne électorale ce dossier figurait parmi nos priorités.

L'objectif : apaisement du flux de circulation et mise en sécurité des piétons.

Le renouvellement de la conduite d'eau potable sous la compétence de la CAE est intégré au projet d'où le partenariat avec la communauté d'agglomération.

Après études et adaptation aux normes en vigueur le projet se dessine fin 2023 :

Requalification de la rue

- Voie de 4 m de large avec zone piétonne
- Zones de rétrécissement
- Quai de ramassage scolaire

Renouvellement de la conduite d'eau potable

- Passage en aval de la chaussée avec mise en place de grave drainante.

Gestion intégrée des eaux pluviales

Collecte en aval de la chaussée dans une noue végétalisée sur la tranchée d'infiltration.

Enfin du concret !

État d'avancement des travaux au 28 septembre 2024

**Consultation des entreprises :**

Le 21 mars la commission d'appel d'offres est réunie en mairie pour attribuer le marché de requalification de la Rue Haute.

Quatre entreprises ont répondu à la consultation : Colas / Peduzzi VRD/ STPI SAS /TRB TRAPDID BIGONI

Analyse des offres avec l'attribution d'une note sur 100

Trois critères sont retenus pour le jugement des offres avec une pondération :

- valeur technique 50%
- prix des prestations 40%
- Performance environnementale 10%

La meilleure note revient à l'entreprise PEDUZZI VRD qui se voit donc attribuer le marché pour un montant de 718 724.80 € HT

Nous remercions les entreprises non retenues pour leur participation à cette consultation.

Réunion publique avec les riverains

Les riverains ont été invités à une réunion informelle avant le début des travaux.



Une synthèse du projet leur a été présentée en privilégiant les moments d'échanges.

L'entreprise PEDUZZI a invité les personnes à prendre contact avec le chef d'équipe pour tous les problèmes qu'ils soulèveront au fur et à mesure des réalisations.

La collecte des déchets est impactée.

Pour la faciliter des containers sont disposés au carrefour avec la D12 et au carrefour avec la rue de l'étang Perry.

A la rentrée scolaire le trajet des cars est modifié avec arrêt rue de la Xavée et au carrefour Rue de la Manchamp/étang Perry/Brechotte

Durée des travaux

Le chantier démarré en juillet est prévu sur une durée de 6 mois.

La période hivernale avec les intempéries pourra contraindre à reporter certains travaux sur 2025.

Merci aux riverains pour leur compréhension.

Philippe Maire, 4^e Adjoint

JA COIFFURE
& ESTHÉTIQUE

03 54 31 17 98

58 rue de la Xavée - 88220 HADOL



Reportage du déroulement des travaux



Installation de la base de vie
Merci au riverain qui a laissé à disposition de l'entreprise la devanture de sa maison.



Panneau de chantier - Rue Haute



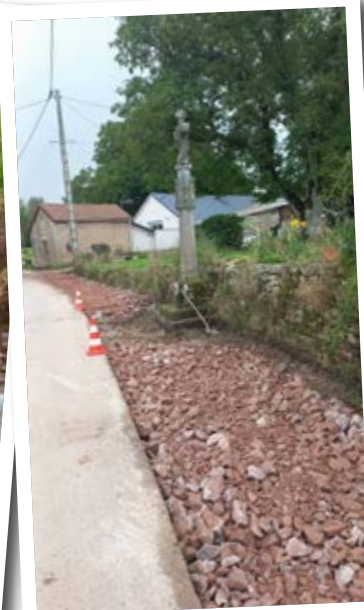
Canalisation d'eau potable en fond de fouille



Tranchée d'infiltration
Pose d'une géo-membrane latérale



Tranchée remplie de grave drainante avec cloisonnements



Élargissement pour la zone piétonne



LA VIE DE LA COMMUNE

BMH

Le succès de notre bibliothèque municipale ne se dément pas. Le travail et l'engagement de l'équipe salariée et des bénévoles ont permis d'accueillir tout au long de l'année 1285 usagers. Outre l'ouverture toutes les semaines de la bibliothèque des animations et manifestations spécifiques ont été proposées : 8 animations, une exposition sur la gourmandise, la participation aux journées du Patrimoine Humain ou encore aux «Rencontres avec» organisées avec la Médiathèque des Vosges, une soirée jeux de société et les apéro-lectures. Les ouvrages sont régulièrement enrichis par de nouvelles acquisitions ainsi que par le biais de notre partenariat avec la Médiathèque des Vosges. Lors du forum des associations, les bénévoles ont tenu un stand pour présenter les activités de la bibliothèque. A cette occasion des livres issus du désherbage ont également été proposés au public moyennant un don libre. Pas moins de 62,85 euros ont été récoltés. Cette somme a été reversée au CCAS de la commune.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs qui rendent notre bibliothèque vivante et appréciée des usagers.

Urbanisme

Plan local d'urbanisme

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous sommes dans la planification de l'enquête publique qui devrait se tenir en janvier 2025. Le premier Petit Essor de l'année 2025 devrait donc aborder les conclusions de l'enquête publique et des évolutions de notre Plan Local d'Urbanisme.

Environnement

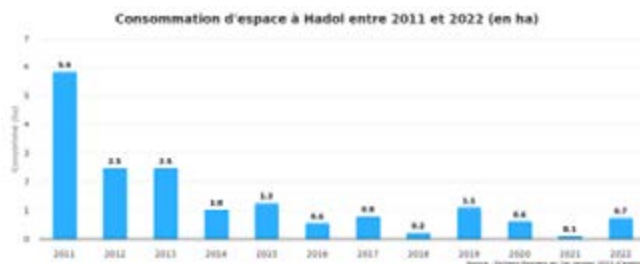
Artificialisation

Dans le cadre de la Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 voulue par la loi Climat et Résilience est fixé un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2021-2031. Afin de suivre régulièrement l'évolution de l'artificialisation, la commune de Hadol a établi son premier rapport local de suivi de l'artificialisation des sols. Ainsi pour la période 2011-2022, la consommation de

sols en zones naturelles, agricoles et forestières, est de 17,22 Hectares pour la période. Il est à noter une évolution positive au regard des objectifs fixés.

Les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)

Conformément à la loi APER, la municipalité, en concertation avec la population, a identifié début 2024 les secteurs sur lesquels il est souhaitable de voir s'implanter prioritairement des installations de production en énergies renouvelables. Pour rappel les secteurs proposés par la commune ne



sont pas exclusifs et ne garantissent pas l'installation d'une installation de production d'énergie. A contrario, d'autres projets situés en dehors de ces secteurs resteront possibles sous réserve du respect de la réglementation applicable. La municipalité souhaite une nouvelle fois renouveler ses remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont exprimées lors de la consultation publique. Les retours formulés ont permis aux membres du conseil municipal de statuer pour chacune des énergies renouvelables et de formuler la proposition suivante :

- **Solaire thermique** : ensemble du territoire situé en zones construites de la commune
- **Solaire photovoltaïque sur bâtiment** : ensemble du territoire situé en zones construites de la commune
- **Solaire photovoltaïque au sol** : toute la commune de Hadol
- **Méthanisation** : ensemble du territoire situé en zonage AC
- **Géothermie** : ensemble du territoire situé en zones construites de la commune

Projections futures autour de l'aménagement



Mangeat Fermetures

Pascal MANGEAT
07 79 69 48 66

301 Les Granges
88220 Xertigny
eurilmangeatfermetures@gmail.com

Fourniture & pose
Toutes fermetures du bâtiment



Fenêtres / Portes de garage
Volets / Portails / Clôtures
Automatismes
Velux / Rideaux métalliques
Stores intérieurs & extérieurs
Dépannage

Requalification du centre du village

2024 a permis l'avancement du dossier de requalification du centre du village. L'objectif de ce dossier est de proposer à terme un aménagement du centre du village qui valorise le patrimoine, améliore l'accessibilité aux différents services ainsi que le transit tout en proposant des aménagements qualitatifs permettant de redonner une identité à Hadol. A l'issue de la consultation visant à recruter un bureau d'études chargé de piloter la conception du centre, nous avons eu l'agréable surprise de recueillir 11 candidatures de bureaux d'études de la région avec de belles références. Toujours accompagnés par le CAUE, la commission urbanisme a sélectionné et reçu plusieurs candidats ce qui nous a permis de sélectionner un bureau d'études spécialisé dans la requalification de village riche d'un patrimoine rural.

Patrimoine

Fiche Rando

Cette année et grâce au travail réalisé par les copains baladeurs, 2 nouvelles fiches rando supplémentaires sont mises à disposition sur le site internet de la commune. L'occasion d'arpenter les chemins de randonnée de Hadol et d'y découvrir les curiosités locales.

Maisons Paysannes

section vosgienne de l'association Maisons Paysannes a réalisé un diagnostic patrimonial de la commune. Une très belle opportunité pour identifier les éléments architecturaux caractéristiques de la Vôge mais aussi des siècles passés et ainsi mieux les préserver. La municipalité remercie



M. Leroy pour le travail effectué. Une exposition sera proposée au sein de la BMH au cours de l'année 2025 afin de permettre au plus grand nombre de découvrir ces richesses patrimoniales.



Visites guidées

Durant l'été 2024, par l'intermédiaire du Pays d'Art et d'Histoire, deux visites guidées de Hadol ont été proposées. Une vingtaine de personnes guidées par Gabriel Keller ont découvert l'histoire de la commune au fil des siècles mais aussi la vie de nos ancêtres.

Marie BOIGEY-DIEMER, 3^e Adjointe



Carrière du Frais -Baril

Historique

Située sur la parcelle forestière du Canton du Haumont.

L'effleurement granitique en bordure de chemin du Frais-Baril offre la possibilité d'obtenir des matériaux de qualité pour la création des chemins d'exploitation forestière. Au fil de l'utilisation on y découvre la capacité des agrégats à se compacter pour donner de la stabilité à la chaussée.

La commune offre alors la possibilité aux habitants, moyennant un bon, l'obtention de matériaux.

Le gros problème c'est l'extraction ; il faut des engins mécaniques puissants !

Au début des années 80 ce n'était pas très courant...

Alors, il fallait parfois attendre qu'une entreprise vienne créer un chemin...

Courant des années 90 la législation sur l'exploitation des carrières se complexifie.

En 1995, après un appel d'offres, le conseil municipal valide le choix de confier l'exploitation à la société SRDE sise à 88130 Charmes. Une commission de contrôle est chargée de vérifier la conformité de l'exploitation.

Une convention en date du 27 mars 1997 lie les deux parties pour une durée de 15 ans à compter du 1er avril 1997, avec un maxima d'exploitation (100 000 T) sur une surface de 2 Ha.

Un premier avenant en date du 24 janvier 2001 proroge la convention initiale de 8 ans soit jusqu'au 31 mars 2020, et augmente la production maximale de 100 000 T. à 120 000 T. par an, avec un tonnage maximal de 170 000 T en cas de demande exceptionnelle justifiée (suivi d'un lissage sur 6 ans pour respecter les 120 000 T annuelles). La surface exploitée passe à 8 ha.

Un deuxième avenant en date du 9 juillet 2011 vient proroger la convention jusqu'au 31 mars 2029, le périmètre augmenté en 2001 n'offre pas satisfaction (prolongement de l'exploitation en parallèle au chemin) le gisement autorisé s'épuise. La surface exploitée passe à 15 ha

En mars 2023 Mr Cracco Sébastien Président de la SRDE accompagné de Mr Didier Christophe Géologue au sein de la même société viennent à notre rencontre pour faire un point sur l'état d'avancement de l'exploitation du site et nous exposer leur besoin d'extension en vue de prolonger la durée d'exploitation.

Enjeux

Économiques :

- Avec la redevance perçue sur le volume d'extraction annuelle c'est une garantie de revenu non négligeable pour l'équilibre de notre budget sur toute la durée de la convention.
- Cette redevance constitue la deuxième source de revenu communale.

Circulation routière :

- les nuisances des poids lourds en transit ne sont plus à démontrer
- la sécurité des autres usagers est souvent en jeu (camions sur les trottoirs lors de croisements)

Environnement :

- Espace forestier
- Impact paysager, la carrière est visible de loin (col du poirier)
- Cours d'eau à proximité de l'exploitation, Le Cone
- Pisciculture en aval
- Faune et flore du lieu

Réflexions

Le sujet est évoqué en séance du conseil municipal du 25 janvier 2024 pour confirmer notre engagement à la poursuite de l'exploitation de la carrière (vote : 18 pour / 1 abstention)

La convention actuelle avec ses 2 avenants sera abrogée.

L'emprise actuelle de la carrière a été distraite du régime forestier lors des différents avenants à la convention de 1997 ; la demande d'extension sur une parcelle soumise au régime forestier (gérée par l'ONF) contraint.

Par l'intermédiaire de notre agent patrimonial Mr Vautrin Rodolphe nous formulons une demande d'avis technique à l'ONF ; Mme Alizant Stéphanie responsable adjointe à l'unité territoriale accompagnée de Mr Valente James responsable service foncier à l'office exposent la procédure et nous informent :

« Plus de distraction possible depuis 2016 »

« Matériaux extraits en parcelle forestière engendrent les frais de garderie (12%) »

Une proposition de négociation nous est formulée.

Nous n'y sommes pas favorables.

Nous nous sommes appuyés sur les conseils de Maître Coulon Julien qui a par ailleurs rédigé la convention. Nous l'en remercions.

Les bois présents sur la parcelle seront exploités avant défrichement.

La circulation des poids lourds inhérents à l'activité de la carrière.

Comment en minimiser les nuisances ?

Demande de mettre des compteurs pneumatiques sur le chemin d'accès et de Girombois pour contrôler les flux.

Pas possible techniquement et manque de fiabilité car la D12 ne peut être prise en compte.

L'orientation du trafic vers la D434 est l'option la plus pertinente du fait de son aptitude à la grande circulation, mais elle contraint nos voisins sur le tracé pour rejoindre l'échangeur d'Arches sur la N57.

Convention de fortag

2 chapitres :

*Identification des parties :

-Parties signataires

Article 1 personnes morales parties à la convention

Article 2 représentation de la société pendant l'exécution - substitutions ultérieures

Article 3 cession

Article 4 concession



*Objet, durée, administration de la convention

- objet

Article 5 commune intention des parties

Article 6 objet

Article 7 durée

-modèle économique

Article 8 charges et conditions

Article 9 redevance numéraire

Article 10 redevance en nature

Article 11 conditions particulières

Article 12 litige

9 pages résumées à l'essentiel des modifications apportées :

- Extension du périmètre de 5 ha environ pour passer à 19 ha
- Au-delà de 30 passages aller et 30 passages retour par jour sur la RD 12 par le lieu-dit La Houssière, la Société a l'obligation d'emprunter la RD 434.

La Société indique à chaque camion sortant de la bascule le trajet à emprunter entre d'une part, la RD12 et d'autre part la RD 434).

La Société établit quotidiennement : un comptage de l'ensemble des camions sortant de la bascule sur le chemin emprunté (Hadol - Xertigny- route forestière de Girombois), l'immatriculation du véhicule et l'heure de sortie.

La Société regroupe l'ensemble des données ainsi recueillies du lundi au dimanche et les transmet, au plus tard, le vendredi suivant, à la Commune. Elle est responsable de la véracité des données ainsi communiquées.

- Durée de 30 ans pour l'exploitation, plus 2 ans de démantèlement et remise en état des terrains
- La Société recouvre d'un enrobé bitumineux le chemin rural n° 6 de Girombois entre la RD 12 et la RD 434, dans un délai de 1 an à compter de la date de l'obtention de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'extension et s'engage à le maintenir en bon état de circulation et en permanence, pendant toute la durée de la convention.
- Redevance numéraire : 1.50 € indexé
- A titre informatif, en application de l'article 92 de la Loi 78-1239, une contribution fixée à ce jour à 12% du montant hors taxes des produits de la forêt communale, est prévue au bénéfice de l'ONF. Cette contribution ne pourra être due qu'une fois les autorisations obtenues, et uniquement sur les produits des forêts relevant du régime forestier.

Le conseil réuni en séance le 10 octobre 2024 autorise Mr le maire à signer la convention (3 personnes absentes sans procuration ; vote 15 pour/ 1 abstention)

La demande de poursuite d'activité devra être validée en préfecture, la procédure est longue, le délai d'obtention de l'autorisation d'exploiter est de plusieurs années.

Philippe Maire, 4^e Adjoint





Affouages

Évolution tarifaire :

Pour les inscriptions de septembre 2025, donc pour 2026 hausse importante.

Évoquée en conseil municipal en séance du 10 octobre la consultation des entreprises pour le marché d'exploitation forestière 2024-2025 n'a été abondée que par une seule offre : Remy Bois Hadol

L'entreprise a fait évoluer ses tarifs de prestation pour coller à ses charges.

Par conséquent une délibération fixe les tarifs suivants pour les inscriptions 2025 :

Taxe affouages à exploiter (1 lot par foyer) 13 € TTC

Affouages façonnés et débardés bord de route (délivrance par foyer inscrit : nombre de stères disponibles/ nombre de foyers inscrits) 59,09 € HT TVA 10 % 5.91 € 65.00 € TTC

Affouages façonnés et livrés (délivrance par foyer inscrit : nombre de stères disponibles/nombre de foyers inscrits) 68.18 € HT TVA 10 % 6.82 € 75.00 € TTC

SARL J.P.E 418 route de Plombières 88220 HADOL Jean-Paul VUILLEMIN ☎ 06 73 47 09 98 Emmanuel VUILLEMIN ☎ 06 76 07 00 71 Heure repas ☎ 03 29 32 55 83	TERRASSEMENT Réalisation de terrassement pour accueillir votre projet de construction.		VIDANGE ET CURAGE DE FOSSES SEPTIQUES
	ASSAINISSEMENT Travaux de pompage, entretien et nettoyage de votre fosse septique, étanche ou fosse toutes eaux, des stations d'épuration, station de relevage et bac de décantation. Particuliers Entreprises Services Publics Collectivités		



ROLLOT
TOITURES VOSGIENNES
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
ISOLATION DE TOITURE

397 Les Basses de Moyepal
88220 XERTIGNY

 Tél. 06 72 27 62 79
03 29 37 07 46

mail : rollot@toituresvosgiennes.fr

Une année arrosée

La fin d'année 2023 et le début de l'année 2024 n'ont pas été avarés en eaux. Les averses fréquentes ont ralenti le rythme des coupes de bois, celles-ci devant parfois s'interrompre ou être reportées afin de conjuguer au mieux valorisation des bois et préservation des sols.

Cependant cette météo bien que contraignante pour l'exploitation, offre un répit opportun pour la santé de la forêt. Après quelques années de sécheresses répétées, l'abondance des pluies a permis aux arbres de faire une belle feuillaison. La dynamique de dépérissement s'est ainsi vue considérablement réduite cette année, notamment chez le hêtre et le sapin. Une très bonne nouvelle !

Les cloisonnements d'exploitation

Semblables à des chemins en forêt, souvent rectilignes, à espacement fixe et matérialisés ou non par des chevrons à la peinture, les cloisonnements servent à la fois à faciliter le débardage et à préserver les sols forestiers. En créant des espaces dédiés et concentrant la circulation des engins, il est possible de limiter l'impact de l'exploitation sur le reste de la parcelle et de préserver certains secteurs plus sensibles. Les cloisonnements réduisent ainsi l'emprise des zones tassées par la circulation lors des exploitations. La fausse bonne idée étant de circuler partout pour ne pas faire de dégâts visibles, car le tassement est un impact peu détectable et 80 % du tassement a lieu entre le 1er et le 3ème passage.

Le bois mort en forêt

En vous promenant dans la forêt, vous vous êtes peut-être demandé pourquoi il restait du bois mort et des branches au sol après une coupe ? Ces bois sont appelés rémanents. Ce sont l'ensemble des branches de 7 cm de diamètre et moins qui sont volontairement laissées au sol. Ils jouent un rôle important dans la création d'habitat pour de nombreuses espèces, servent souvent de refuge aux insectes, oiseaux et petits mammifères. Ils sont aussi une réserve de nourritures pour nombreux champignons, insectes et microfaune saprophytes. Enfin, c'est dans ces branches que se concentre la majeure partie des nutriments de l'arbre qui enrichiront de nouveau le sol au fur et à mesure de leur décomposition. Il est donc essentiel de les laisser sur place en forêt pour ne pas appauvrir les sols.

Rodolphe Vautrin, Agent ONF



FORET

SERRURERIE
METALLERIE
TOLERIE

LB
conception

CONCEPTION
FABRICATION
POSE

*Toutes fermetures
pour l'habitat*

— PVC - Bois - Alu —

Sarl LECLERC Bertrand
2 bis rue du Bas de la Racine - 88120 RAON-AUX-BOIS
06 87 95 93 98

Escalier
Garde-corps
Ferrermerie
Porte metallique
Portail
Clôture
Automatisme
Fenêtre PVC Bois Alu
Porte d'entrée
Porte de garage
Volet roulant
Volet battant
Vélux
Store

LA VIE DE LA COMMUNE



Une nouvelle directrice, une nouvelle direction au cœur de la MFR de Hadol

Le 19 août 2024, nous avons accueilli Fanny CHMARA, la nouvelle Directrice de la MFR de Hadol. Âgée de 26 ans, et détentrice d'un master en management des structures sanitaires et sociales, Madame CHMARA a occupé des postes à responsabilité dans le secteur médico-social, notamment en tant que cheffe de service d'établissement accueillant des personnes en situation de handicap.

Originaire de la Loire, Madame CHMARA se lance le défi de découvrir notre beau département ainsi que la pédagogie de l'alternance au sein de la MFR. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous ne doutons pas que Mme CHMARA saura relever ce nouveau challenge !



La MFR : Le spectacle intergénérationnel

En janvier 2024, les élèves de Terminale du Baccalauréat Professionnel « Services Aux Personnes et Animation dans Des Territoires », en partenariat avec les résidents des EHPAD de Xertigny et la Vôte les Bains, ont réalisé plusieurs représentations de leur spectacle intergénérationnel.

L'objectif de ce projet qui est reconduit chaque année, est de favoriser l'échange entre générations tout en développant les compétences professionnelles et sociales des élèves. Ce projet est une opportunité pour les élèves de découvrir et d'expérimenter diverses fonctions et activités liées à leur formation, tout en apportant un moment de convivialité et de partage aux résidents.



Nous fêterons en janvier 2025 les 10 ans du projet « spectacle intergénérationnel », et vous attendons donc nombreux aux représentations !

ETS JEAN GERARD
CHAUFFAGE / DEPANNAGE / PLOMBERIE / SANITAIRE / CLIMATISATION

SARL PATRICK ROUSSEL

ets.jean.gerard@etsjeangerard.com
03.29.34.1142
03.29.31.08.63

BTER RUE DES CHAUDRONNIERS
88190 GOLBEY

PIERRE LOCATION LOCATION & VENTE

MATÉRIEL & OUTILLAGE

27 bis, rue du Char d'Argent
88000 EPINAL

www.pierrelocation.fr

03 29 35 04 88

particuliers professionnels

La MFR : l'accueil de la différence : accueil des jeunes de l'IME d'Épinal

Tout au long de cette année 2024, la MFR de Hadol en partenariat avec l'IME Francis Grosjean de l'ADAPEI 88 à Epinal, ont mené à bien un projet d'envergure dans le cadre du dispositif « prépa-pro ».

7 jeunes en situation de handicap de l'IME Francis Grosjean ont été accueillis par la MFR de Hadol plusieurs semaines au cours de l'année 2024, de la même manière que les apprentis de la MFR, afin qu'ils réalisent des stages en milieu professionnel et découvrent la pédagogie de l'alternance ainsi que ce qu'est un centre de formation par apprentissage.

Ce dispositif s'éteignant à la fin de l'année, a permis à ces jeunes de découvrir le milieu de l'alternance et également d'être inclus auprès d'autres jeunes de leur âge.



La MFR de Hadol : un lien intragénérationnel qui traverse le temps

Le 17 février 2023, la MFR de Hadol et François CREUSOT, ancien élève de la MFR ont réuni 117 anciens élèves au sein de ses nouveaux locaux, autour d'un repas cuisiné par Christine BRULEY et son équipe, qui ont tous fortement apprécié ces retrouvailles. Les membres du Conseil d'Administration étaient présents et ont eu le plaisir de participer au service des repas et de prendre part à la célébration des 100 ans de Sœur Marguerite, première Directrice de la MFR de Hadol en 1947.



MFR HADOL

Formation par l'alternance dans les métiers des services 3^{ème} et 4^{ème} EA

Bac Pro Services aux Personnes et aux Territoires

29 rue de l'Église 88220 HADOL - 03 29 32 53 11 - mfr.hadol@mfr.asso.fr

MFR, AU FIL DES JOURS

LA VIE DE LA COMMUNE

L'année 2023/2024 au sein de notre groupe scolaire hadolais.

Avec 10 classes et près de 240 élèves, les projets sont nombreux au sein de notre groupe scolaire. Grâce au partenariat avec des associations hadolaises, des projets se pérennisent :

- la visite par an à l'Encrier au Champ
- deux jours de Rando-Challenge avec les bénévoles des Copains Baladeurs
- des formations citoyennes grâce au soutien des Amis de l'École
- un développement des sentiers des écoliers avec les animateurs des Copains Baladeurs
- des sorties scolaires de qualité grâce au soutien financier de la Municipalité mais également des Amis de l'Ecole.

Voici quelques projets et sorties pour l'année écoulée.

Le voyage dans le temps des MS

Cette année, notre mascotte BIJOU a pu voyager grâce à sa machine à remonter le temps. Elle nous a permis de nous faire voyager à travers différentes époques de l'histoire en nous rapportant des photos, des albums et des objets de ses voyages .

Pour finir cette année, le jeudi 23 mai, nous nous sommes rendus au centre de la Préhistoire à Darney où nous avons pu réinvestir ce que nous avons appris : sur les animaux et les objets de la préhistoire, l'art pariétal, les maisons néolithiques et le tissage.

Le vendredi 24 mai, nous nous sommes rendus au gala de patinoire à Épinal, nous en avons profité pour nous rendre au parc du château et visiter les ruines. Nous avons pu réinvestir le vocabulaire appris sur le Moyen-Âge.

Voyage au Moyen-Âge pour les CE2



Le 13 juin, nous nous sommes rendus à la forteresse de Châtel sur Moselle. Nous y avons été accueillis le matin pour réaliser une mosaïque avec l'initiale de notre prénom.

Nous avons d'abord tracé notre lettre au crayon, puis placé et collé les carreaux. Il fallait bien espacer chaque carré de mosaïque pour pouvoir ensuite appliquer l'enduit de jointure. Beaucoup ont aimé cette étape un peu salissante !

À midi, après une petite marche, nous avons pique-niqué dans un parc de la ville où nous avons profité de jeux.

L'après-midi, de retour au château, notre guide, déguisé en seigneur, nous attendait pour nous faire découvrir tous les recoins de la forteresse : salle avec un stock de boulets de canon en pierre, escaliers étroits, couloirs sombres, meurtrières, pièges, puits...

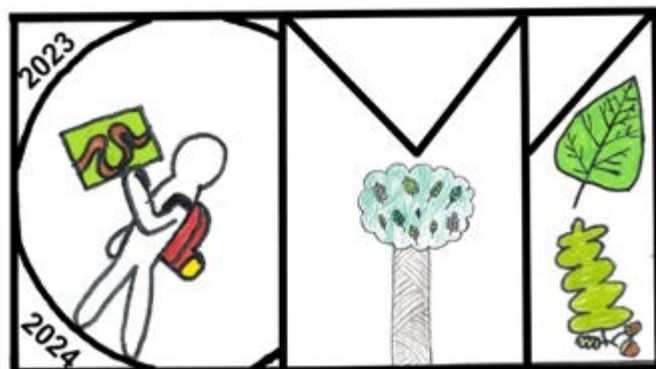


Des maquettes nous ont aidé à comprendre les étapes de construction et à quoi ressemblait la fortification avant sa démolition à l'époque de Louis XIV.

Visite passionnante !

Les arbres et le fleurissement de la classe par les CM1

Le sentier des arbres : Cette année, nous avons appris à identifier les arbres sur une partie du sentier des écoliers. Vous pouvez, vous aussi, découvrir ce sentier des arbres en vous aidant de la « Rando fiche » et en suivant les feuilles vertes peintes sur certains arbres.



Le saviez-vous?

- Pour distinguer le sapin et l'épicéa, vous devez regarder en-dessous des aiguilles : s'il y a deux traits blancs, il s'agit d'un sapin.
- Le charme et le hêtre ont des feuilles ressemblantes mais nous pouvons les différencier! Sur les feuilles du charme, il y a des crans alors que sur celles du hêtre, il y a des petits poils.

Le fleurissement de l'école :

Grâce à Monsieur le Maire et aux Amis de l'Ecole, nous avons repiqué des fleurs pour rendre plus accueillante l'entrée de notre école.

Vous pouvez observer des pensées, des bégonias, des roses d'Inde, des pétunias, des impatiences, des pourpiers, des tabacs d'Inde, de la sauge, des lobelias, des muflers, de la verveine, des géraniums, des œillets d'Inde, ...

Nous avons terminé en semant des graines de tournesol, de soucis, de lin, ... et nous avons maintenant hâte de les voir se développer.



AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Tél. 03 29 82 20 02
44 bis route de Remiremont
ÉPINAL

Tél. 03 29 30 30 30
34 rue de la Vallée de l'Aître
XERTIGNY

GEORGES-HENRY
XAVIER GEORGES

TERRASSEMENT DÉMOLITION ASSAINISSEMENT

HADOL

06.10.80.29.55

www.ste-georges-henry.fr

stegeorges.henry@gmail.com



**DVM**
Drouot Vosges Maintenance

95 Route d'Epinal
Z.A de THEVENAY
88220 HADOL
Tél : 03 29 30 85 95

VALDENNAIRE

Travaux Publics - Les Forges

06 27 73 37 49

tp

GROUPE SCOLAIRE 2023-24

LA VIE DE LA COMMUNE

Retour sur l'ALSH d'été : un programme riche et varié pour nos enfants

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a ouvert ses portes pendant cinq semaines cet été, offrant un accueil de qualité à environ 50 enfants. Ces semaines ont été l'occasion pour les enfants de participer à des activités diversifiées autour de thèmes variés, favorisant à la fois créativité, apprentissage et sport.

Semaine 1 : Les sciences

Les enfants ont exploré l'univers fascinant des sciences à travers des expériences ludiques et interactives. La semaine s'est clôturée par un grand jeu de défis scientifiques, suivi d'une sortie au cinéma, pour une immersion totale dans le monde de la découverte.



Semaine 2 : L'art japonais

Cette semaine a permis aux enfants de s'initier à la culture japonaise, en particulier à la création de mangas et de bandes dessinées. Ils ont présenté leurs œuvres lors d'un spectacle de talents et d'une exposition, avant de partir en excursion à la Ferme Aventure, pour un contact direct avec la nature.

Semaines 3 et 4 : Les Jeux Olympiques

Les enfants ont participé à des activités sportives variées, incluant à la fois des disciplines classiques et des sports paralympiques. Pour les grands jeux, une course d'orientation et des olympiades ont



été organisées. Ils ont également pu s'initier à l'athlétisme avec l'intervention de Kid Stadium, et une sortie accrobranche a été organisée pour ajouter une touche d'aventure.

Semaine 5 : Le Far West

La dernière semaine a plongé les enfants dans l'univers du Far West, avec des activités de cowboy. La semaine s'est terminée par une kermesse, un moment festif apprécié de tous. Le jeudi soir, les enfants ont pu prolonger la fête lors d'une « boom » jusqu'à 20h, avant de partir pour une sortie à Fraispertuis City, pour un dernier souvenir inoubliable de l'été.



Cet été, l'ALSH a été un véritable succès, permettant aux enfants de s'épanouir à travers des activités variées et enrichissantes. Nous avons hâte de les retrouver lors des prochaines vacances et des mercredis récréatifs pour de nouvelles aventures !

Lancement du périscolaire et des mercredis récréatifs pour l'année scolaire 2024/2025

La rentrée a marqué le début d'une nouvelle année pour le périscolaire, avec l'arrivée d'une équipe renouvelée, dynamique et à l'écoute des enfants.

L'accueil périscolaire du soir :

Les enfants peuvent choisir parmi diverses activités manuelles et créatives qu'ils rapportent à la maison, ou bien s'adonner à des jeux sportifs pour ceux qui débordent d'énergie. Des créneaux sont également consacrés à la réalisation des devoirs pour les plus grands.

L'accueil périscolaire du matin :

Le matin, les enfants arrivent au périscolaire et commencent la journée à leur rythme. Selon leurs envies, un atelier décoration permet aux enfants de participer à l'embellissement des locaux, en apportant une touche personnelle à leur environnement de classe et un atelier sportif est également proposé pour ceux qui souhaitent se défouler avant le début de leur journée scolaire.

Les mercredis récréatifs :

Chaque période de vacances à vacances est consacrée à une thématique spécifique. Lors de cette première période de septembre à octobre, les enfants ont eu la chance de découvrir les sports locaux grâce à des intervenants spécialisés. Ils ont également participé à des ateliers créatifs autour de l'automne, comme la confection d'un herbier, avec des approches adaptées à chaque tranche d'âge. Pour cette période de novembre à décembre, les enfants se lanceront dans une nouvelle aventure artistique avec un focus sur les arts du spectacle. Le projet se clôturera par la création d'un spectacle de fin d'année, un moment fort qui mettra en valeur les talents et la créativité de nos jeunes.



L'année scolaire 2023/2024 fut l'année des projets et des changements.

La fin d'année scolaire a été marquée par la fermeture de l'ASC Hadol-Dounoux, qui a entraîné de fait l'arrêt du Zig Anim qui s'occupait de l'accueil de nos jeunes hadolais sur leur temps périscolaire. Le Zig Anim intervenant sur les communes voisines, il a fallu, dans un temps restreint, organiser l'accueil des enfants du secteur sur la période estivale. Une coopération entre les communes de Hadol, Xertigny, Dounoux, Dinozé et Uriménil a mené à la signature d'une convention avec la Ligue de l'Enseignement. Cette association n'a pas été choisie par hasard : C'est une association bien ancrée dans le secteur, structurée et fiable, proposant de belles activités pour nos enfants. Les enfants retrouveront d'ailleurs des visages connus. Thomas Begel ayant souhaité poursuivre l'aventure avec la Ligue, a pris la direction du site de Hadol. Vous pourrez avoir un aperçu de leurs activités grâce à leur article dans ce numéro de l'Essor. Nous avons de très bons retours de l'équipe en place, des parents mais surtout des enfants !

Depuis l'installation de la nouvelle restauration de la MFR à proximité de l'école et suite à la hausse de fréquentation des enfants à la cantine, nous avons eu le projet d'y faire déjeuner nos écoliers. Un point important pour la municipalité était de conserver l'emploi de notre personnel et de simplement modifier leur lieu de travail. Avec une moyenne de 160 enfants par repas, le projet représente une solide organisation et une préparation en amont. Un collège mixte composé de membres de la MFR, de la restauration scolaire, de membres du conseil municipal ainsi que des membres des représentants des parents d'élèves a été créée. Trois journées tests ont été mises en place en juin lors desquelles les enfants des classes des CE2, CM1 et CM2 se sont rendus, accompagnés de notre personnel communal dans les locaux de la MFR. Le collège mixte s'est réuni après ces journées tests pour lister les points positifs et les points restant à améliorer. Un des points critiques qu'il faudra réussir à régler pour valider ce projet est de pouvoir faire manger tous les élèves, (de l'école et de la MFR) sur un temps méridien commun et non extensible, tout en réussissant à garder un temps de jeu et de repos

nécessaire aux écoliers avant ou après le repas. En parallèle, les lieux très récents et la qualité des repas proposés ont été appréciés par les enfants qui ont apprécié se restaurer à la MFR.

A ce jour, 2 nouvelles journées test sont programmées sur novembre et devraient nous permettre de fixer la possibilité ou non de poursuivre ce projet de transfert des repas sur la MFR.

D'autres projets sont toujours en cours, notamment l'étude du parking scolaire. Un RDV avec le service mobilité de la CAE a permis une première vue d'ensemble du Parking et de ses utilisateurs. Nous sommes en attente de leur retour concernant une première proposition d'aménagement. Par la suite, des essais avec du matériel prêté par la CAE pourra être mis en place.

Cette année, nous poursuivons notre engagement auprès des jeunes avec l'arrivée de Livia Fombaron sur le groupe scolaire, apprentie en CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance). Livia a effectué un stage dans notre école sur la fin d'année scolaire 2023/2024 qui a confirmé son souhait de poursuivre dans cette voie. Ayant été un bon élément et faisant preuve d'un réel dynamisme, nous l'avons intégrée dans notre équipe afin de lui permettre d'obtenir son CAP au Lycée de Harol.

Coralie Hurel-Mathieu, 1^{re} Adjointe



SUPER U | Vagney & Pouxoux

Weldom | Vagney

La station | St-Nabord

Rejoignez la Coop l'Utile,
devenez sociétaire
coop-lutile.fr



Bien se connaître pour mieux s'orienter

AUDREY BEGEL
Tél. : (+33) 6 11 64 65 37 | contact@al'esensiel.fr
Accompagnement | Coaching | www.al'esensiel.fr

À L'ESSENSIEL
alignement pro & perso

- Coaching jeunesse :**
orientation scolaire - mieux-être
- Bilan de compétences :**
évolution - reconversion professionnelle
- Coaching adulte :**
vie professionnelle et personnelle

LA VIE DE LA COMMUNE

Vœux 2024

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, Mme Coralie Hurel-Mathieu 1ère adjointe a présenté ses vœux au Maire ; devant les nombreux hadolais qui se sont réunis à la salle polyvalente. Pour l'occasion la salle était décorée par les services techniques, nous avons pu remarquer l'étendue de leurs compétences.

Au cours de cette cérémonie, les cinq adjoints ont présenté une rétrospective de l'année écoulée et le maire a dévoilé les projets futurs. Suivis des discours des élus locaux et départementaux.

Cette année la municipalité a mis à l'honneur le Club des All Dance qui s'est démarqué, par de nombreuses performances : Compétitions nationales, coupe du monde, ainsi que la participation à l'émission La France A Un Incroyable Talent. Pour les féliciter, Mme Jeannine Erba présidente de l'ASC représentant le club a reçu la médaille de la commune de Hadol. La vidéo de leur performance a été diffusée lors des vœux.

Après les discours nous avons partagé la galette des rois autour du verre de l'amitié.



PEDUZZI SAINT-AMÉ
TRAVAUX PUBLICS



Un groupe d'entreprises vosgiennes aux dimensions de la région

73, Grande rue
88120 SAINT-AMÉ

Tél. 03.29.61.25.00

Fête patronale

Le Week end du 11 mai sous un soleil radieux s'est déroulée la fête patronale. C'est en présence des forains, de la batterie de fanfare de l'avenir de Hadol et des élus que Monsieur le Maire a inauguré la fête de Hadol. Vous étiez nombreux à venir vous amuser pendant le week end sur les manèges de cette traditionnelle fête. La municipalité a offert un bon de 3 € aux enfants de Hadol de l'école primaire. Durant le week-end de nombreuses manifestations se sont déroulées, tel que l'échange de plantes des jardiniers de Hadol le samedi après-midi et le vide grenier du comité des fêtes le dimanche.

Nous vous attendons nombreux l'an prochain pour une nouvelle édition de la fête patronale.



Emmanuelle Million, 5^e Adjointe

Accueil des nouveaux parents

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, la municipalité a mis à l'honneur les jeunes parents de la commune. Ainsi entre le 1^{er} avril 2023 et le 1^{er} mai 2024, 15 ont été recensés sur la commune. Les jeunes parents ont été reçus le samedi 1^{er} juin.

Un rosier ainsi qu'une peluche au logo de Hadol ont été offerts aux invités afin de souhaiter la bienvenue à tous ces nouveaux enfants hadolais. Félicités par M. le Maire accompagné de Mme Sabine Mangeol Présidente de l'Association Familiale.

Après la remise de ces quelques présents, nous avons partagé le pot de l'amitié.

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe



La municipalité fête ses nouveaux bacheliers.

Le samedi 2 novembre, Jean François Clasquin, Coralie Hurel Mathieu et des membres de la commission scolaire ont reçu dans le grand salon de la Mairie les nouveaux bacheliers.

En 2024, 17 jeunes hadolais ont obtenu leur baccalauréat et 6 ont répondu présent à l'invitation de la municipalité.

Lors de ce moment, ils ont échangé avec les membres du conseil municipal sur leur parcours. Une belle promotion avec deux étudiants en médecine, une étudiante en histoire dans une faculté allemande, une étudiante en mécanique moto, un étudiant en STAPS ainsi qu'un autre installé sur Montpellier pour étudier en histoire de l'art et archéologie. Tous ont dû quitter Hadol pour aller suivre leur voie.

Le Maire a aussi félicité les parents pour leur investissement dans la réussite de leurs enfants (Souvent, l'année du baccalauréat est une année dont les parents se souviennent longtemps !)

Chaque étudiant ayant obtenu son baccalauréat a reçu une clé USB estampillée du logo de Hadol et les étudiants ayant obtenu une mention Très Bien ont reçu un bon cadeau d'une valeur de 50 €.

Nous souhaitons à nos jeunes bacheliers une belle réussite dans leur projet et surtout beaucoup de courage pour leurs futurs examens !



Coralie Hurel-Matthieu, 1^{re} Adjointe

Les nouveaux électeurs

Le samedi 25 mai M. le Maire et ses adjoints ont reçu les nouveaux électeurs. Cette cérémonie a permis aux jeunes hadolais de découvrir les valeurs de la citoyenneté présentées par le Maire, ainsi que d'être sollicités à participer aux élections européennes 2024. Les adjoints ont expliqué leurs missions aux futurs électeurs, pour leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement de la municipalité.

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe



Un week-end chargé pour le CCAS

La fin d'année est toujours très animée pour le CCAS de Hadol. Entre la vente des brioches au profit de l'Adapei, le repas des anciens et la distribution des colis, les mois d'octobre et novembre ont été chargés.

Une nouveauté cette année : la vente des brioches a été organisée sur 2 jours. Certains bénévoles ont commencé leur tournée le vendredi après-midi quand d'autres ont fait la leur le samedi matin. Cette option laisse la possibilité aux bénévoles de pouvoir participer à cette vente selon leur disponibilité et offre une opportunité supplémentaire de pouvoir trouver les gens chez eux.

Tous les secteurs ont été couverts grâce aux nombreux bénévoles présents cette année et à l'organisation mise en place par Marie-Françoise et Marie-Madeleine. On souligne encore la présence de Jeanne et Ysaline, deux collégiennes qui participent à cette opération tous les ans depuis 3 ans.

L'implication de tous nous a permis de reverser la somme de 1793€ à l'Adapei. (Un grand merci aux généreux hadolais et à notre boulangerie qui nous suit chaque année dans cette aventure !)

Le samedi matin, quand une équipe sillonnait les rues pour vendre les brioches, une autre s'affairait à la mise en place de la salle qui allait accueillir 110 convives pour le repas des aînés.



Ce moment est très apprécié par les membres du CCAS qui passent une journée certes fatigante mais ô combien gratifiante ! A en croire les sourires et les assiettes vides, nul doute que le repas préparé par «cuisine d'1 jour» fut apprécié. L'animation musicale fut assurée par un accordéoniste bien connu de tous : Martial Vuillemin. Il a d'ailleurs été

rejoint par Jean-François Besson pour un morceau partagé qui a mis le feu à la piste.

Les invités n'ont pas été avares de remerciements à l'heure de leur départ. Les membres du CCAS ont été touchés de ces petits mots qui les poussent à continuer à faire plaisir à leurs convives.



D'ailleurs, l'année n'était pas finie pour nos bénévoles qui poursuivirent par la préparation des colis destinés aux seniors de la commune ne pouvant ou ne souhaitant pas participer au repas.



Depuis l'année dernière, une après-midi conviviale est organisée au foyer hadolais pour permettre aux gens qui le peuvent de venir récupérer leur colis. En effet, 373 personnes ont plus de 70 ans. Si 110 personnes choisissent le repas, il reste alors plus de 260 colis à apporter aux bénéficiaires. Cela représente une charge énorme pour les membres actifs de notre CCAS.



C'est pourquoi, le CCAS a choisi d'impliquer les personnes valides en leur demandant de venir récupérer eux mêmes leur colis lors de l'après-midi conviviale (ou en mairie s'ils n'étaient pas disponibles ce jour-là). Cela permet aux bénévoles de pouvoir se consacrer aux gens âgés ou invalides dans l'incapacité de se déplacer. Avoir moins de colis à distribuer, permet de consacrer des visites plus longues avec les gens qui en ont besoin. Les bénévoles rendent également visite aux hadolais pensionnaires des EHPAD du secteur.

En tant que Vice présidente du CCAS, je tiens à remercier tous les membres actifs du CCAS sans qui tout cela ne serait possible.

Coralie Hurel-Mathieu, 1^{re} Adjointe

LA VIE DE LA COMMUNE

Le forum des associations



Le forum des associations 2024, s'est déroulé le 9 septembre, par un temps idéal. Le tissu associatif de notre commune est dense et dynamique. Ce sont 24 associations de Hadol et ses alentours qui se sont déplacées pour vous présenter leur activité dans un esprit convivial et festif.

AFN, HHBC, Comité des fêtes, Volley, Amis de l'école, ALL DANCES, Tennis club Hadol, JSP, Association familiale, La Vège



VTT, FCHDU, l'Avenir de Hadol, Ecole rurale de la Vège, MFR, Ass Etang communal : pêche, Groupe Mycologique vosgien, Copains Baladeurs, Compagnie Jolies Mômes, Forme et loisirs hadolais, les Food'Scène, le Judo de Raon aux bois, les Fous Volants, BMH et Roller Épinal.



Cette année, la BMH a proposé les livres du désherbage aux visiteurs, le prix était au « bon vouloir ». L'initiation à la pêche à encore reçu un grand succès. Côté sport les visiteurs ont pu essayer du volley, du handball et du tennis. Les JSP ont manœuvré l'après-midi au gymnase. Nous avons pu nous régaler grâce à la restauration du comité des fêtes.

A 11 h, la batterie Fanfare de l'Avenir de Hadol a présenté leur traditionnelle aubade lors de l'accueil des nouveaux arrivants en présence de Jean-François Clasquin maire de Hadol, Mme Véronique Marcot Maire de Xertigny et vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges et M. Christian Vitu maire de Raon-aux-Bois, Mme Stéphanie Grand adjointe de Dinozé, et Mme Edith Gremillet. Les nouveaux arrivants ont reçu une fleur et le dernier P'tit essor.

Une tombola gratuite était organisée par la municipalité avec de nombreux lots offerts par les associations. Encore félicitations aux gagnants et merci aux associations pour leur présence et leurs nombreux dons.

Nous vous attendons nombreux l'an prochain, pour encore plus de belles choses à découvrir.

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe

Vincent HERMANN
Nathalie BERBERAT

Office Notarial



Office Notarial
30 rue Marius Becker
88220 XERTIGNY
Tél : 03.29.30.13.05
Fax : 03.29.30.19.93
www.vincent.hermann@notaires.fr
vincent-hermann.notaires.fr

Mon Notaire,
une signature de confiance

Terrains à bâtir sur HADOL et environs
Liste sur demande

El Esprit Confiance



03 29 30 67 33



188 Rue d'Épinal, 88220 Dounoux

Mardi, Mercredi : 9h-12h / 14h-19h
Jeudi, Vendredi : 9h-19h
Samedi : 8h-17h

Maisons fleuries 2024

Le samedi 19 octobre, nous avons invité les services techniques et les 10 premiers lauréats du concours des «Maisons Fleuries». Après, les avoir remerciés pour leur fleurissement qui embellit notre belle commune, nous sommes passés à la remise des prix : bons d'achats et bouquet de fleurs.

Cette année, c'est M. et M^{me} Noël Vuillemin qui ont remporté le premier prix. Ils seront invités à assister le jury pour les 2 prochaines années. M^{me} Parmentelot, lauréate 2022, a participé à la tournée des « Maisons Fleuries ». L'an prochain M. et M^{me} Parmentelot pourront participer au concours. M^{me} Thouvenin n'a pas pu participer au jury cette année, elle sera à nouveau invitée à y participer l'an prochain et devra attendre 2026 pour concourir à nouveau.

Le classement est établi en fonction de différents critères tels l'harmonie des couleurs, la densité du fleurissement, l'originalité, la diversité, le choix des plantes, l'entretien général et la propreté.

Si vous souhaitez participer au concours des «Maisons Fleuries», il est inutile de vous inscrire. Il suffit juste de fleurir votre maison. Mais pensez à prévoir des plantes vivaces ou peu consommatrices d'eau.

Classement :

Position	Nom
1	M. et M ^{me} Noël Vuillemin
2	M. Bernard Joly
3	M. et M ^{me} Claude Georgel
4	M. Bernard Petitjean
5	M ^{me} Claudine Delon
6	M. et M ^{me} Pascal Thomas
7	M ^{me} Odette Mangin
8	M. et M ^{me} Daniel Jacquemin
9	M ^{me} Nicole Leclerc
10	M. et M ^{me} Serge Jaquin

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des services technique pour le fleurissement de la commune, nous leur avons offert un bouquet de fleurs.

Emmanuelle Million - 5^e Adjointe

MAISONS FLEURIES



Un peu de « HADOL » dans les anneaux olympiques posés sur la Tour Eiffel et les Agitos pour les paralympiques posés sur l'Arc de Triomphe

La tour Eiffel, symbole de Paris, ne pouvait être que l'écrin des anneaux olympiques pour les Jeux olympiques d'été du 26 juillet au 11 août 2024. En accrochant les anneaux sur la tour, la France a voulu faire mieux qu'à Londres ou à Tokyo : plus grand, plus haut, plus lourd !

L'arc de Triomphe, monument emblématique de Paris a également été choisi pour recevoir une structure portant les Agitos pour les jeux paralympiques.

Ces 2 ouvrages ont été vus par des millions de personnes, photographiés en tout temps au cours de ces fabuleux jeux Olympiques de Paris 2024.

Les études et la fabrication de ces 2 ouvrages sont confiées à la société VIRY à Eloyes spécialiste des ouvrages spéciaux en construction métallique. Les études commencent en septembre 2023 et en toute discrétion. C'est dans cette société que 3 HADOLAIIS travaillant au bureau d'études ont participé et étaient au cœur de cette fameuse aventure. Il s'agit de Christian Muscat du TAILLON « Chef de Groupe étude », de Jonathan Galmiche de La MANCHAMP « Responsable Maquette Numérique » et de Dimitri Durand de MINIMONT « Service Méthodes ».



Nos 3 HADOLAIIS de gauche à droite Christian Muscat, Dimitri Durand, Jonathan Galmiche au sein du bureau d'études VIRY

Ils ont participé à la conception de ces 2 ouvrages en définissant géométrie, découpage pour le transport sur site, mode de fabrication par soudage et l'assemblage par boulonnage sur site. Le calendrier imposait la présentation d'un prototype échelle 1 d'un nœud de croisement des anneaux avec le système d'éclairage en fonctionnement et une pose sur site 50 jours avant le démarrage des jeux.



Le prototype des anneaux qui a servi à la mise au point des perforations des tôles de façade

Leur société a fabriqué les anneaux à ELOYES les a assemblés et accrochés sur la tour Eiffel.

La position entre le premier et le second étage de la tour, à 85 m de hauteur, face au Trocadéro est retenue. Les anneaux seront autoporteurs avec une structure creuse en

profilés reconstitués soudés (PRS), c'est-à-dire des tôles jusqu'à 20 mm d'épaisseur soudées entre elles pour former des membrures et des caissons rigides. L'habillage des faces visibles sera en tôle de 1,5 mm d'épaisseur.

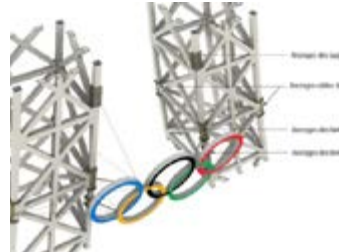


Les anneaux doivent respecter précisément les couleurs olympiques

Nous utiliserons en façade une tôle perforée rétro-éclairée par des leds. La journée, chaque couleur est rendue par une tôle colorée, avec des leds de la même couleur qui en accentuent la perception. La nuit, d'autres leds sont réglées sur le blanc.

Pour l'accrochage un relevé topographique par un géomètre à l'aide d'un drone équipé d'un scanner nous permettra de redessiner un modèle informatique en trois dimensions d'une portion de la tour devant recevoir les anneaux.

Pour se fixer sur la tour, il y aura des étriers fixés sur les piliers de la tour, des câbles de suspension et des tubes en acier pour écarter les anneaux de la tour. Les deux câbles (diamètre 36 mm) placés au-dessus des anneaux reprennent la totalité de la charge et huit câbles horizontaux plus petits viennent stabiliser l'ensemble sous l'effet du vent.



L'accrochage des anneaux sur la tour Eiffel - position des anneaux à 85 m de haut - ancrage d'un câble avec ses étriers

Pour la fabrication, l'entreprise réalise les études d'exécution du projet qui consistent à dessiner et calculer dans le détail chacune des pièces de ce puzzle, chaque assemblage par soudure ou boulonnage ; à étudier les méthodes de fabrication, de transport et de montage



Découpage en 11 tronçons, transport 6 camions assemblage dans l'atelier

en décembre 2023, la fabrication peut débuter. Elle va durer trois mois. Les tôles fournies par ArcelorMittal France sont découpées, cintrées, positionnées avec précision puis soudées. Elles forment une poutre caisson. Pour des questions de gabarit de transport, l'ensemble des cinq anneaux est découpé en onze tronçons qui partent ensuite à

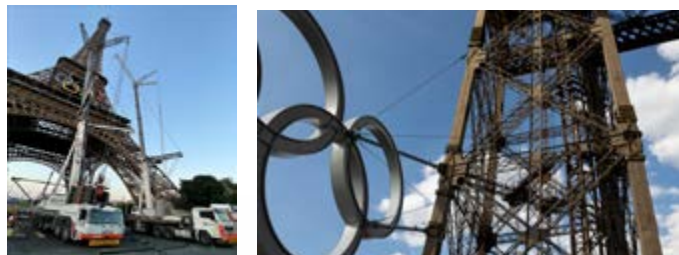
la peinture chez un sous-traitant puis reviennent pour la pose des 20 000 leds.

La fabrication se termine par le montage à blanc. Le 17 avril 2024, nous répétons dans la cour de l'usine toute la séquence du transport, assemblage au sol, test d'éclairage, mise à la verticale et levage d'une dizaine de mètres en hauteur. Le but était de valider la méthodologie de montage car nous savions qu'au pied de la tour Eiffel, nous n'aurions droit qu'à un seul essai sous les yeux des caméras.



Le chantier pouvait commencer.

Le dévoilement des anneaux a été fixé au 7 juin à 7H. Nous avons donc anticipé la pose des étriers dès le 25 mars car sur la tour, les contraintes sont nombreuses : le manque de place sur le parvis à cause des plus de 20 000 visiteurs quotidiens ; les normes de sécurité ; l'exploitation commerciale qui réduit nos horaires de travail à cinq heures par nuit de 1H à 6H



2 grues de 450 tonnes l'accrochage est réalisé

Devant de nombreux invités et caméras, nous levons les anneaux le 7 juin à partir de 00H00 et à 6H45, nous serrons le dernier boulon, juste à temps pour la conférence de presse d'Anne Hidalgo et de Tony Estanguet au Trocadéro.



Après une année d'études, trois mois de fabrication et trois mois de chantier, les jeux nous offrent une période de répit pour déjà organiser la dépose programmée à partir du 16 septembre.

Oui, les HADOLAIIS étaient bien présents aux jeux olympiques de Paris 2024. L'installation des anneaux olympiques sur la tour Eiffel a été une aventure extraordinaire. Nous sommes fiers d'avoir installé un ouvrage mythique sur un monument emblématique pour un moment iconique ! Dimensions : 30 m de long sur 14 m de haut largeur 0.9 m pour un poids de 30 tonnes (*précédemment 5 tonnes maxi avait été accroché sur la Tour Eiffel*)

Pour compléter cette aventure Les HADOLAIIS ont également été présents aux jeux paralympiques, car nous avons posé les Agitos sur l'Arc de Triomphe. Dimensions 12 m de long sur 8 m de haut largeur 0.7 m pour un poids de 20 tonnes

Les Agitos en place sur l'Arc de Triomphe - Christian Muscat entouré de Tony Estanguet et de la ministre des sports Amélie Oudéa-Castéra.



LES ANNEAUX OLYMPIQUES

LA VIE DE LA COMMUNE

Extrait

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (sauf mention contraire)

23 novembre 2023

VIE COMMUNALE

Indemnité de gardiennage de l'église

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Annuelle, elle a été fixée à 300,00€ par délibération du 2 juillet 2020.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le plafond indemnitaire s'établit à 503,42€ pour un gardien résidant dans la commune.

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **FIXE l'indemnité** versée à la paroisse Saint Paul en Vège, pour le **gardiennage de l'église de Hadol, à 400,00 € à dater de l'année 2024.**

FINANCES

Attribution des subventions 2023

Rapporteur : M^{me} Emmanuelle MILLION

Note explicative de synthèse :

Entendu les propositions faites par les membres de la commission des relations avec les associations,

FCHDU	ADMR		
(Ne participent pas au vote : J-M Gabrion, E.Million 16 1 abstention : A.Courtois-Paulus, 16 Pour)		2 000 €	Néant
US Mémorey	Association Familiale	200 €	200 €
Avenir de Hadol	Tennis Club Hadolais		Néant
(Ne participe pas au vote : M. Boigey-Diemer, 18 Pour)		5 000 €	
Comité des Fêtes	J.S.P		
(Ne participent pas au vote : M-F Vannson, J-F Jacquemin, C. Vuillemin, 16 Pour)		2 000 €	471,40 €
Club de l'Amitié	Association des Conjointes survivants	500 €	60 €
Les Amis de l'Ecole	Souvenir Français (cantonal)	2 000 €	Néant
Association intercommunale du Pays de la Vège	ASC Hadol-Dounoux- Danse	Néant	
(Ne participe pas au vote : M. Boigey-Diemer, 18 Pour)			500 €
Coopérative Groupe Scolaire	Encrier au Champ	60 €	
(Ne participe pas au vote : T. Brégier, 1 abstention A. Courtois-Paulus, 17 Pour)			300 €

BÂTIMENT

Convention de mise à disposition avec l'Association « Etang communal de Hadol »

Rapporteur : M. Eric DEVAUCHELLE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **VALIDE** la convention de mise à disposition de l'annexe du bureau de l'ancien presbytère, sise 25 Place de la Mairie, à l'association « Etang communal de Hadol ».

Convention de mise à disposition avec l'Association « La Compagnie des Joli(e)s Mômes »

Rapporteur : Mme Emmanuelle MILLION

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **VALIDE** la convention de mise à disposition précaire du Foyer Hadolais à « La Compagnie des Joli(e)s Mômes » pour la réalisation d'ateliers théâtre.

AFFAIRES SCOLAIRES

Organisation de l'accueil périscolaire 2023/2024 - Nouvelle convention

Rapporteur : Mme Coralie HUREL-MATHIEU

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **VALIDE** la nouvelle convention relative à l'organisation de l'accueil périscolaire 2023/2024, sur le site du groupe scolaire, telle que présentée.

FORÊT

Destination des produits des coupes - Exercice 2024

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE**, comme suit, la destination des produits des coupes des parcelles figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2024 :

Vente en bloc et sur pied 2023 :

- Parcelle 88a (petits bois épicéa)
- Parcelle 79a (bois moyens douglas)
- Parcelles 76e et 76r (bois moyens et gros bois résineux)

Vente en grumes façonnées (campagne 2023/2024),

Délivrance à la Commune des autres produits (houppiers et petits bois) pour partage sur pieds entre les affouagistes :

- Parcelle 36 (petits bois hêtre)
- Parcelle 74 (bois moyens et gros bois feuillus)

Vente en grumes façonnées (campagne 2023/2024),

Délivrance à la Commune des autres produits (houppiers et petits bois) pour partage entre les affouagistes et alimentation de la chaudière communale après façonnage

- Parcelles 101r, 102r et 103r (bois moyens et gros bois hêtre)

Vente en grumes façonnées (campagne 2023/2024),

Vente après façonnage des autres produits à un professionnel

- Parcelles 29t, 30e, 30r et 80 (bois moyens et gros bois feuillus et résineux).

Renouvellement d'engagement à la certification PEFC

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC pour 5 années, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune possède.

Convention d'implantation de miradors

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la convention d'implantation de miradors avec la Société de Chasse de Hadol telle que présentée.

VOIRIE

Transfert RD 44F à la Commune

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré (18 Pour, 1 Abstention A. Courtois-Paulus),

- **ACCEPTE le transfert de la RD44 F**, dans son intégralité, soit une longueur de **1 688 mètres au profit de la Commune** après remise en état de cette dernière, à savoir : renouvellement de la couche de roulement en enrobés, réfection des traversées de route si nécessaire et curage des fossés sur le linéaire hors agglomération.

PATRIMOINE

Parcours permanent trail ASCU

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré, Mme Stéphanie POIRIER ne participant pas au vote, 18 Pour,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention entre la Commune de Hadol et l'Association Sportive et Culturelle d'Uriménil (ASCU) telle que présentée.

Sentier de ceinture de la Place forte d'Epinal

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le passage et le balisage, sur le territoire de la commune, du circuit pédestre desservant l'ensemble des forts de la ceinture fortifiée d'Epinal tel qu'envisagé et présenté par le Club Vosgien d'Epinal.

25 janvier 2024 ENERGIES

Information – Identification des zones d'accélération ENR – Information

Rapporteur : Marie BOIGEY

Note explicative de synthèse :

La commission Urbanisme, environnement, écologie du 15 janvier 2024 a proposé pour l'identification des zones ENR :

Une proposition de zones par type d'énergie :

- **Éolien** : secteur Nord-Est, limite commune d'Arches et secteur Sud-Est en limite commune de Raon aux Bois, selon étude CAE/SCOT/SEM Terr EnR
- **Géothermie, solaire thermique & photovoltaïque sur bâtiment** : toute la commune zones construites (NH, UA et AU, AC, UY)
- **Solaire photovoltaïque au sol** : toute la commune selon étude CAE/SCOT/SEM Terr EnR (voir support ci-dessous)
- **Méthanisation** : toute la commune – zone AC
- **Hydroélectricité** : pas de potentiel – non retenu
- **Mise à disposition du public les orientations**, par les moyens suivants :

- Mail en mairie / ou formulaire sur site internet
- Registre en mairie + formulaire
- Permanence en mairie par adjointe à l'urbanisme et l'environnement (un samedi matin)
- Sondage auprès des agriculteurs sur leurs projets

Un Conseil Municipal devra valider le résultat de cette consultation en février, pour transmettre les zones retenues, et les entériner.

Le rapporteur :

- **INFORME** du lancement de la consultation pour l'identification des zones ENR,

- **RAPPELLE** qu'une délibération ultérieure sera prise pour valider les résultats de la consultation.

Validation des conventions d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la MFR et de son silo à plaquettes,

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Suite à la candidature de la Commune à l'appel à manifestation d'intérêt pour la solarisation des toitures le 12 février 2021, un projet de convention pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la MFR, et du silo à plaquettes a été proposé.

Ce bail est d'une durée de 30 ans, avec une clause de revoyure tous les 5 ans, loyer de 1€/m² de panneau photovoltaïque par an, soit une location annuelle de 781 €/an. La commune pourrait être propriétaire à terme des panneaux.

La SEM propose une fourniture d'électricité à un prix réduit, réalisé via un contrat d'usage, mettant à disposition l'électricité produite par l'autoconsommation des centrales photovoltaïques.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention pour l'installation

LA VIE DE LA COMMUNE

de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la MFR et de son silo, pour un montant de 781€ par an.

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat d'usage régissant la mise à disposition de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque.

FINANCES

Ouverture anticipée de crédit – chauffage de l'ensemble scolaire

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Une collectivité peut voter l'ouverture anticipée des dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif N, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget N-1 de l'exercice précédent.

Cette faculté, encadrée par le code général des collectivités territoriales (CGCT), est une facilité de trésorerie, pas une dérogation au principe d'annuité budgétaire.

L'article L. 1612-1 du CGCT prévoit que jusqu'au vote du budget primitif (BP), l'ordonnateur (maire ou président) peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le montant éligible à prendre en compte correspond à :

- la somme des crédits ouverts à la section d'investissement du budget primitif N-1 (BP), des budgets supplémentaires (BS) et des décisions modificatives (DM) prises au cours de l'année écoulée
- déduction faite des crédits nécessaires au remboursement de la dette, des restes à réaliser (RAR), des reports et des dépenses imprévues (article L.2322-2 du CGCT)
- avant application d'un ratio maximal autorisé de 25%

Le montant estimé à l'heure actuelle avoisine les 120 000 € TTC (frais d'étude + changement de chauffage).

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024, les dépenses d'investissements suivantes :

- 2031 – Frais de remplacement de chaufferie à concurrence de 120 000,00 €

Autorisation de demandes d'aide dans le cadre du remplacement de la chaudière

Rapporteur : Eric DEVAUCHELLE

Note explicative de synthèse :

La chaudière du groupe scolaire, achetée lors de la réalisation de celui-ci il y a 30 ans, n'est plus en état de fonctionner.

Pour bénéficier de cette aide, il a été question de solliciter l'aide de différents interlocuteurs : Département, Préfecture, Communauté d'Agglomération, Région...

L'aide via le dispositif régional « Climaxion » est possible, mais est conditionnée à la réalisation préalable d'une étude pour le bon dimensionnement de la puissance de celle-ci.

Les montants maximums d'aides sont de : 70% pour l'étude, et 45 % pour les travaux

Le montant de l'étude estimé entre 5600 € et 6200 € TTC.

Le montant du changement de la chaudière estimé est de 115 000 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à solliciter l'attribution d'aides dans le cadre de la dépense prévue pour la sollicitation des aides « Climaxion »

DECHETS

Validation de la convention SODOVEB – carte d'accès aux déchetteries

Rapporteur : Eric DEVAUCHELLE

Note explicative de synthèse :

La convention SODOVEB a pour objet de permettre aux services techniques de la commune d'accéder à l'ensemble des déchetteries du département.

SOVODEB a prévu la mise en place d'une carte de paiement, type carte de crédit appelée carte DEBY, préchargée, et qui permet au souscripteur l'accès en tous points de collecte ouverte sur le département

SOVODEB mettra à disposition de L'ADMINISTRATION, une carte DEBY®, chargée d'une valeur représentant environ 6 mois de consommation.

Les tarifs des dépôts de dossier pour l'année 2023-2024, annexés à la convention, sont les suivants.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer la convention pour l'accès des services techniques aux déchetteries, pour les montants précisés.

URBANISME

Tranche n°2 de rénovation du réseau d'éclairage public

Rapporteur : Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Cette réalisation de travaux est l'opération « Phase 2 » dans le cadre du renouvellement de l'éclairage public.

Les opérations prévues sont les suivantes :

- Rénovation des armoires : A – Rue de la Chapelle, D – Rue du Stade (à remplacer) et E – Rue de la Poste /rue de la Croix Georges.
- Passage en LED du réseau couvert par ces armoires
- Pose de 5 candélabres solaires sur arrêts de ramassage scolaire.
- Coût de l'opération 90 675,01 € HT / 108 900 € TTC.
- Consommation énergétique réduite de moitié après les travaux

Remarques de la commission dans le cadre de la réalisation de ces travaux :

- Réduction de la durée d'éclairageÉclairage uniquement des passages piétons et arrêts de ramassage.
- Mise en fonctionnement avec détecteur de mouvement
- La commission Voirie Forêt du 22 janvier 2024 s'est prononcée favorablement à l'élaboration des travaux.

Parmi les aides possibles : subvention du Conseil Départemental des Vosges, et le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges agira en tant que maître d'ouvrage pour la sollicitation des subventions nécessaires.

La participation de la commune s'élève à 70 % du montant HT du projet moins les aides attribuées au SDEV pour ce projet, soit un reste à charge pour la commune de 48 472,51 €.

VOTE

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à engager les dépenses prévues pour la réalisation de la Tranche n°2 de la rénovation du réseau d'éclairage public.

Autorisation de conventionnement pour l'implantation d'une terrasse avec un particulier sur le domaine privé de la commune – parcelle AD 40

Rapporteur : Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Une demande de la part de Monsieur VASSON Jérémie a été faite début janvier dans le cadre de sa brasserie sis 203 Rue de la Chapelle 88220 HADOL pour la BRASSERIE JEREMI LE BRASSEUR

L'installation sur le parking faisant partie de la parcelle AD 40

L'installation est prévue comme suit : barnum de 3m sur 3m (installation non-fixe), et 3 à 4 mange-debout, sur une plage horaire de 16h à 21h ramenée sur 5 mois – juin à octobre.

Pas d'indemnisation pour l'occupation car location préalable de la parcelle dans le cadre d'un bail

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à contractualiser avec Monsieur VASSON Jérémie pour l'occupation du domaine privé dans les conditions prévues ci-avant.

FORÊT

Déclaration d'intention – Extension de l'emprise actuelle et prolongation de la convention de forage,

Rapporteur : Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

La convention actuelle arrivant à terme prochainement (en 2027). L'exploitant actuel a procédé à une évaluation du potentiel de la carrière. Deux rencontres ont eu lieu pour une nouvelle convention de forage.

Suite à étude préalable, la mine possède un prolongement et les parties souhaitent discuter de la possibilité de renouveler celle-ci sur cette nouvelle emprise : il apparaît opportun de rédiger une nouvelle convention car 2 avenants sur la précédente, une demande d'extension du périmètre, et l'actualisation des contraintes actuelles.

Attention : la demande de surfaces supplémentaires est soumise au régime forestier, et contraint à obligations (résineux).

Actuellement, la SRDE paie une Redevance à la commune : 175 000 € sur 2022, ainsi que des matériaux sur 1 an pour un équivalent de 1828 T, d'une valeur de 24 897 €

Le conseil se prononce sur la volonté de prolonger sur la base de la nouvelle emprise

Après avoir délibéré, le Conseil, à la majorité :

ACCEPTE sur la volonté de prolonger sur la base de la nouvelle emprise

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 – Stéphanie POIRIER

CDG

Délibération n°2024.1.011 – Finalisation de la convention pour l'élaboration de documents sur les risques majeurs,

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

L'objet de cette mise à disposition est d'accompagner la collectivité dans l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et/ou de son Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Les tarifs pour l'aide à la réalisation du PCS, du DICRIM et du plan de distribution des pastilles d'iode sont les suivants (voir annexe)

Pour cela, une assistance de 21h à la Commune de Hadol est prévue, répartie comme vu ci-après.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer la convention pour l'élaboration des risques majeurs, pour un montant de 1 275,75 €.

22 FEVRIER 2024 ENERGIES

Validation des Zones d'Accélération Energies Renouvelables pour la commune de Hadol

Rapporteur : Marie BOIGEY

Le rapporteur précise que :

- Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas ;
- L'enjeu est que ces zones soient suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local...) ;
- La commune a l'obligation de transmettre la délibération relative aux zones d'accélération au référent préfectoral aux énergies renouvelables, à l'EPCI dont il est membre afin qu'un débat au sein de l'organe délibérant de l'EPCI sur la cohérence des zones par rapport au projet de territoire de l'EPCI soit organisé ;

Le rapporteur fait le bilan de la concertation de la population :

- Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR pour les ENR ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes : registre en mairie et formulaire papier, réunion publique, consultation électronique, permanence en mairie)
- Le bilan de la concertation, annexé à la présente décision, est synthétisé ci-après :
 - 2 visites lors de la permanence
 - 4 dépôts papier
 - 62 réponses sur le formulaire en ligne
 - Total de 68 avis.

Autres concertations :

L'identification des ZAENR a été réalisée en concertation avec la commission urbanisme et environnement, lors de réunions de travail du 18 janvier 2024 et du 20 février 2024.

LA VIE DE LA COMMUNE

CAS DE PROPOSITION DE ZAENR

Compte tenu de ces éléments, le rapporteur expose :

Les ZAENR proposées à la concertation ont été modifiées suite aux remarques reçues, et sont désormais les suivantes/ les ZAENR proposées après la concertation sont les suivantes :

Pour le solaire thermique :

- Ensemble du territoire communal situé en zones construites de la commune de Hadol (NH, UA et AU, AC, UY).

Pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment :

- Ensemble du territoire communal situé en zones construites de la commune de Hadol (NH, UA et AU, AC, UY).

Pour le solaire photovoltaïque au sol :

- Toute la commune de Hadol.

Pour méthanisation :

- Ensemble du territoire situé en zonage AC

Pour la géothermie :

- Ensemble du territoire communal situé en zones construites de la commune de Hadol (NH, UA et AU, AC, UY).

(NB : la commune n'est pas dans l'obligation de définir des ZAENR pour toutes les filières ENR ; elle doit bien préciser la filière ENR concernée, car en l'absence d'indication sur la filière, il est supposé que la zone identifiée puisse abriter toutes les filières)

Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZAENR proposées ci-dessus.

Pour l'éolien :

- Zone A – Secteur : 15 propriétaires distincts, réparti sur 135855 m² soit 13,5 Hectares et 26 parcelles,
- Zone B – Secteur : 46 propriétaires distincts 394681 m² soit 39 Hectares et 114 parcelles.

Pour l'hydroélectricité :

- Sans objet, car pas de potentiel retenu sur la commune.

Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'émettre un avis défavorable aux ZAENR proposées ci-dessus.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur :

IDENTIFIE les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision,

EMET un avis favorable pour l'implantation du projet de photovoltaïque au sol sur la commune dans les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision

Avis rendu à la majorité des suffrages exprimés.

POUR – 18

CONTRE – 0

ABSTENTION – 1 : Bernard COLIN

EMET un avis favorable pour l'implantation du projet de solaire thermique et photovoltaïque sur bâtiment sur la commune dans les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision

Avis rendu à l'unanimité des suffrages exprimés.

EMET un avis favorable pour l'implantation du projet de

géothermie sur la commune dans les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision

Avis rendu à la majorité des suffrages exprimés.

POUR – 18

CONTRE – 1 : Dominique ROLLOT

ABSTENTION – 0

EMET un avis favorable pour l'implantation du projet de méthanisation sur la commune dans les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision

Avis rendu à la majorité des suffrages exprimés.

POUR – 12

CONTRE – 2 : Thérèse BREGIER, Adeline FRESSE.

ABSTENTION – 5 : Valérie AUBERTIN (consigne donnée à Anne COURTOIS-PAULUS), Marie BOIGEY-DIEMER, Jean-François JACQUEMIN (consigne donnée à Coralie HUREL-MATTHIEU), Dominique ROLLOT, Corinne VUILLEMIN,

EMET un avis défavorable pour l'implantation du projet d'éolienne sur la commune dans les conditions mentionnées ci-dessus, ainsi que sur les cartes annexées à la présente décision

Avis rendu à la majorité des suffrages exprimés.

POUR – 9 : Marie BOIGEY-DIEMER, Thérèse BREGIER, Bernard COLIN, Adeline FRESSE, Coralie HUREL-MATTHIEU, Jean-François JACQUEMIN (consigne donnée à Coralie HUREL-MATTHIEU), Emmanuelle MILLION, Dominique ROLLOT, Corinne VUILLEMIN

CONTRE – 6 : Jean-François CLASQUIN, Anne COURTOIS-PAULUS, Eric DEVAUCHELLE (consigne donnée à Jean-François CLASQUIN), Philippe MAIRE, Stéphanie POIRIER, Marie-Françoise VANNON.

ABSTENTION – 4 : Valérie AUBERTIN (consigne donnée à Anne COURTOIS-PAULUS), Jean-Michel GABRION, Maxime ROUSSELOT (consigne donnée à Emmanuelle MILLION), Emmanuel VUILLEMIN.

EMET un avis défavorable pour l'implantation du projet d'hydroélectricité sur la commune dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Avis rendu à l'unanimité des suffrages exprimés.

MOTION

Autorisation de mandatements en section d'investissement,

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Considérant que chaque semaine, dans nos mairies, nous sommes confrontés aux conséquences de la déliquescence des services de santé.

Considérant que dans le cadre de nos mandats, nombre de concitoyens ou de familles, en recours ultime, nous font part de leur situation, pour la plupart inextricable. Le naufrage en cours de notre système de santé conduit de multiples familles à renoncer à se soigner, et ce, quelle que soit la pathologie concernée.

Dans certaines parties de nos territoires, c'est jusqu'à 60 %, voire plus, de nos habitants qui sont sortis du parcours de santé. Ce décrochage intervient sur les soins curatifs immédiats, mais également sur les soins préventifs, induisant

de graves conséquences à moyen et long terme.

S'agissant de notre système hospitalier et de nos secours d'urgence, aujourd'hui, les élus ne peuvent que constater le désarroi et l'amertume de leurs concitoyens face à l'effondrement de ces services, dans l'incapacité d'accueillir les patients et de secourir les citoyens en situation de risque absolu.

La fermeture de ces services d'urgence clôture la marche d'un lent processus qui conduit à ne plus pouvoir être soigné dignement et humainement en France.

Considérant que la santé est une compétence de l'Etat,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DEMANDE au Gouvernement de donner les moyens aux services d'urgence et de santé publique de pouvoir fonctionner

PERMETTRE à chacun, pour les spécialités ou pour la médecine de ville, de retrouver un parcours de soins digne.

Emmanuelle MILLION et Adeline FRESSE émettent le souhait de ne pas participer au vote, du fait de leur fonction.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

11 avril 2024

FINANCES

Validation du Compte de gestion 2023

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2023**, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2022**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a

procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le compte de Gestion de l'exercice **2023**.

Considérant l'exactitude des comptes et écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre **2023** ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR – 16

CONTRE – 0.

ABSTENTION – 2 : Jean-Michel GABRION (pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS), Anne COURTOIS-PAULUS.

Approbation du Compte Administratif - exercice 2023,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2023,

Après avoir entendu et approuvé le compte de Gestion de l'exercice 2023,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif de l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire ne participant pas au vote, à la majorité des suffrages exprimés,

PREND acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Jean-François CLASQUIN, Maire, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses	Recettes ou Report
Résultats reportés				651 076,95 €
Affectation		430 426,40 €		
Opérations de l'exercice	3 740 753,69 €	2 861 301,86 €	2 680 000,26 €	2 729 682,21 €
TOTAUX	3 740 753,69 €	3 291 728,76 €	2 680 000,26 €	2 619 630,12 €
Résultats de clôture	-378 211,24 €			700 758,35 €

Restes à réaliser

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

VOTE et ARRETE les résultats tels que résumés ci-dessus.

POUR – 15

CONTRE – 0.

ABSTENTION – 2 : Jean-Michel GABRION (pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS), Anne COURTOIS-PAULUS.

Compte Administratif - Affectation du résultat de l'exercice 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2023.

Les membres du Conseil, à la majorité des suffrages exprimés, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'année 2023 qui présente un excédent de fonctionnement de

700 758,35 € et un solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement de 378 211,24 € ;

Considérant les états au 31.12.2023 avec un besoin de financement de 378 211,24 €,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au budget de l'année 2024 comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : 378 211,24 €
- (Compte 1068, Section d'investissement)
- Virement de la section de fonctionnement : 322 547,11 €
- (Compte R 002, Section de fonctionnement)

POUR – 16

CONTRE – 0.

ABSTENTION – 2 : Jean-Michel GABRION (pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS), Anne COURTOIS-PAULUS.

Approbation du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet détaillé du budget primitif 2024, sur le plan du fonctionnement et de l'investissement.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu les propositions de la Commission communale des Finances qui s'est réunie les 19 et 26 mars 2024,

Vu le projet détaillé du budget primitif 2024 tel que transmis et présenté,

Après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

ADOpte le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 2 450 819,11 €

Dépenses et recettes d'Investissement : 1 992 451,46 €

POUR – 16

CONTRE – 2 : Jean-Michel GABRION (pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS), Anne COURTOIS-PAULUS,

ABSTENTION – 0.

Vote des taux 2024 de fiscalité locale

Monsieur le Maire présente l'état comportant les bases prévisionnelles et les produits prévisionnels de référence.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2023, est de nouveau voté à compter de 2024. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération expresse, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire portant sur les produits attendus,

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

■ DÉCIDE de maintenir les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe d'Habitation : 7,73 %
(Pour les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale)
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 34,04 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 18,67%

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux,
- de transmettre l'état 1259 complété accompagné d'une copie de la présente décision.

POUR – 17

CONTRE – 0.

ABSTENTION – 1 : Maxime ROUSSELOT

Contributions au SMIC 88 & au SISS – Exercice 2024

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la participation financière annuelle de la Commune au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale est fixée, pour l'année 2024, à 1 408,00 €.

Monsieur le Maire informe également les membres du Conseil que la participation financière annuelle de la Commune au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire est fixée, pour l'année 2024, à 12 548,84 €.

Il demande au Conseil de bien vouloir en fixer le mode de règlement.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE d'affecter au paiement de cette participation syndicale budgétaire une somme de 13 956,84 € qui sera prélevée à l'article 65568 «Contributions aux organismes de regroupement» du budget en cours.

TERRAINS COMMUNAUX

Lancement de la consultation publique pour la cession de parcelles

Monsieur MAIRE Philippe, 4ème adjoint en charge de la voirie et des forêts, expose aux membres du Conseil qu'une enquête publique doit avoir lieu portant sur la demande d'autorisation, de poursuivre la procédure de classement et de déclassement de parcelles suite à l'avis des domaines sur la valeur de celles-ci, et de permettre de finaliser ces procédures.

Il rappelle que, par délibération n°2022-015 du 3 février 2022, les points suivants de la cession de parcelles ont été entérinés :

Plan 1 - Hadol-Haute : M. et Mme Noël ROBERT-LEYVAL sollicitent l'aliénation du chemin rural (en bleu). Ils sont propriétaires des parcelles de part et d'autre et souhaiteraient acquérir cette bande de terrain.

Plan 2 - Etang Perry : Mme Pierre VILMAIN sollicite le déclassement d'une partie de la voie communale n°44 (hachurée), contiguë à sa propriété, pour acquisition. Elle céderait en échange une partie de sa parcelle E 1912 (en bleu) pour déplacement de la voie.

Plan 3 - Géroménil : M. Gérard BALLAND et sa fille M^{me} Isabelle LAVEZ sollicitent l'aliénation du chemin rural (hachuré). Ils sont propriétaires des parcelles de part et d'autre et souhaiteraient disposer de cette bande de terrain. Ils céderaient en échange une partie de la parcelle AK 134 (en bleu) pour déplacement dudit chemin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DONNE un avis favorable pour le lancement de la consultation publique pour les parcelles mentionnées au sein de la présente délibération.

Reconduction de la convention de captage de source

Monsieur MAIRE Philippe, 4ème adjoint en charge de la voirie et des forêts, expose aux membres du Conseil que dans le cadre d'un courrier reçu en date du 27 mars 2024, une demande a été formulée de la part de Monsieur DUVAL Alexandre, dans le cadre de convention située Forêt communale de Hadol – Parcelle forestière 15.



En effet la convention actuellement signée entre Monsieur DUVAL Alexandre et l'ONF prend fin au 31 mars 2024, et l'autorisation de la Mairie pour le renouvellement de ladite convention est obligatoire.

Par conséquent, il est proposé au vote la prolongation de l'autorisation de prolongation de la convention de captage de source avec passage de canalisation sur une longueur de 200 mètres linéaires, entre l'ONF et Monsieur DUVAL Alexandre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE la prolongation de la convention de captage de source entre l'ONF et Monsieur DUVAL Alexandre dans les conditions prévues ci-dessus.

PERSONNEL

Validation des montants maximum de la Prime Pouvoir d'Achat

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis préalable du Comité Social Territorial en date du 27 mars 2024

Monsieur le Maire précise que :

Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale. Elle vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€.

Pour être éligibles à la prime, les agents doivent :

- Avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, sachant que la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) et la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées ne sont pas à prendre en compte.

La prime prévue est versée par :

- L'employeur public qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023 ;
- Chaque employeur public, lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent l'agent au 30 juin 2023.

L'organe délibérant de la collectivité détermine le montant de la prime, sans toutefois pouvoir dépasser des plafonds, fixés en fonction d'un barème identique à celui qui s'applique à l'État et aux employeurs hospitaliers (article 5 du décret n°2023-1006 du 31/10/2023).

Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent.

Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité, l'établissement qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée pour correspondre à une année pleine.

Lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent simultanément l'agent au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par chaque collectivité, établissement, corrigée pour correspondre à une année pleine.

La prime peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE qu'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents qui remplissent les conditions réglementaires selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat (maximum)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

DÉCIDE que l'attribution de la prime et de son montant à chaque agent fait l'objet d'un arrêté individuel.

RAPPELLE que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

ENERGIES

Marché – Attribution du marché de requalification du centre bourg de Hadol

Entendu l'exposé de Madame Marie BOIGEY-DIEMER, 3^e Adjointe déléguée à l'urbanisme et l'environnement,

Une Consultation a été lancée à l'initiative de la Commune et avec l'aide du CAUE, pour une Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification du centre-village, sur la base d'une procédure adaptée ouverte, sans remise de prestation, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1 du Code de la Commande Publique.

Budget prévisionnel des travaux : 1 500 000,00 € HT

Budget voté en Conseil pour la réalisation du programme de requalification des espaces du centre bourg : 41 000,00 € TTC

Le programme relatif à l'élaboration de la requalification des espaces du centre-village, comprend en sus l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour :

La rue de l'Église, le secteur du pôle de santé et la place Louis Vivin (tranche ferme),

La place et abords de l'église, la place de la Mairie et les abords des services techniques et du cimetière (tranche optionnelle). L'ensemble du projet est à concevoir dans une démarche exemplaire d'aménagement : prise en compte du contexte et de l'identité du village, dés-imperméabilisation des surfaces, préservation de l'eau et gestion intégrée des eaux pluviales, déconnexion des toitures et soulagement du réseau (à étudier et à prendre en compte), réduction des îlots de chaleur, végétalisation, utilisation de ressources locales, frugalité et sobriété, etc.

Une démarche de concertation est également demandée.

Après deux phases d'échange, trois candidats ont remis une offre pour la prestation d'élaboration de la requalification des espaces du centre-village :

Bureau d'étude F. CASSANI – pour un montant de 29 843,75 € HT

Bureau d'étude Claire ALLIOD – pour un montant de 19 950,00 € HT

Bureau d'étude DIGITALE PAYSAGE – pour un montant de 48 215,00 € HT

Le bilan de l'analyse technique et financière fait ressortir le classement suivant :

1^{er} : Bureau d'étude F. CASSANI – 92.57/100

2^e : Bureau d'étude Claire ALLIOD – 85.60/100

3^e : Bureau d'étude DIGITALE PAYSAGE – 85.53/100

Vu la présentation des conclusions de la commission d'appel d'offres,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

VALIDE le classement proposé par la commission d'appel d'offres,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché tel que présenté avec la Société F. CASSANI, pour les montants précisés ci-dessus.

POUR – 15

CONTRE – 2 : Jean-Michel GABRION (pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS), Anne COURTOIS-PAULUS.

ABSTENTION – 1 : Stéphanie POIRIER

VOIRIE

Marché – Attribution du marché de réfection de la voirie – Rue Haute

Entendu l'exposé de Monsieur MAIRE Philippe, 4^{ème} Adjoint délégué à la voirie et aux forêts,

Une Consultation a été lancée à l'initiative de la Commune et avec l'aide de la CAE, pour une Mission de Requalification de la Rue Haute à Hadol, sur la base d'une procédure d'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R.2124-2 1^{er} et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique

Budget prévisionnel des travaux :

- 739 531,50 € HT pour la prestation de base,
- 27 500 € HT pour la prestation éventuelle supplémentaire de fourniture et pose de bordure P3,
- 42 000 € HT pour la prestation éventuelle supplémentaire de Plus-value pour l'enrobé clair sur le cheminement piéton,

Après deux phases d'échange et après avoir retenu en sus de l'offre de base la prestation supplémentaire éventuelle de

l'enrobé clair sur le cheminement piéton, quatre candidats ont remis une offre pour la prestation d'élaboration de la requalification des espaces du centre-village :

Entreprise COLAS – pour un montant de 933 534,20 € HT

Entreprise PEDUZZI VRD – pour un montant de 718 724,80 € HT

Entreprise STPI SAS – pour un montant de 712 831,50 € HT

Entreprise TRB TRAPDID BIGONI – pour un montant de 705 737,50 € HT

Le bilan de l'analyse technique et financière fait ressortir le classement suivant :

1^{er} : Entreprise PEDUZZI VRD – 96.78/100

2^e : Entreprise STPI SAS – 95.60/100

3^e : Entreprise TRB TRAPDID BIGONI – 94.30/100

4^e : Entreprise COLAS – 81.74/100

Vu la présentation des conclusions de la commission d'appel d'offres,

Et après en avoir délibéré,

Madame MILLION Emmanuelle ne participant pas au vote,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

VALIDE le classement proposé par la commission d'appel d'offres,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché tel que présenté avec la Société PEDUZZI VRD, pour les montants précisés ci-dessus.

POUR – 15

CONTRE – 0

ABSTENTION – 2 : Jean-Michel GABRION (pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS), Anne COURTOIS-PAULUS.

30 mai 2024

FINANCES

Autorisation au maire de solliciter l'aide financière de la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la Rue Haute,

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Après s'être fait présenter les modalités de l'aide présentée à la Commune pour le subventionnement de l'opération de la rue Haute à Hadol dans le cadre de la réhabilitation de la voirie, et plus précisément le renouvellement de la GIEP ;

Après s'être assuré que les modalités de la demande d'aide financière pouvaient bien être remplies pour cette demande d'aide visant l'opération ci-dessus mentionnée ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la Communauté d'Agglomération d'Epinal dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la Rue Haute.

BÂTIMENTS

Validation de la convention d'occupation avec les Fous Volants

Rapporteur : Emmanuelle MILLION

Après s'être fait présenter le projet de convention avec les Fous Volants,

Le cocontractant sollicite de la part de la commune la mise à disposition d'un local au 48 place de la Mairie afin d'y



entreposer du matériel, d'y effectuer la gestion administrative de l'association et d'y mettre en place des activités pour les adhérents.

Suite à étude préalable, la commune ne voit pas de contre-indication à cette mise à disposition, pour une année à compter de sa signature par les deux parties.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à conventionner avec les Fous Volants pour l'occupation susmentionnée.

Délibération n°2024.4.004 – Validation de la convention de restauration avec la MFR

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Après s'être fait présenter le projet de convention avec la MFR, ayant pour objet d'arrêter les conditions de la mise à disposition des locaux de restauration de la MFR au bénéfice du groupe scolaire de la Commune et les conditions de participation des Parties à la production des repas, permettant de répondre à leurs besoins respectifs, et prévoit la mutualisation des besoins que sont la préparation de la salle, préparation des repas, service, plonge, nettoyage.

Les cocontractants prévoient une prise d'effet au 1^{er} août 2024, avec un terme au 31 juillet 2026, sous réserve d'avoir indiqué l'intention de ne pas la renouveler, au moins six mois avant cette date. Au-delà de cette durée, la convention est d'une durée indéterminée. Chaque Partie peut y mettre un terme, sous réserve de respecter un préavis par LRAR ne pouvant être inférieur à six mois, avec un terme de convention au 31 juillet.

Suite à étude préalable de l'ensemble des éléments, la commune ne voit pas de contre-indication à cette mise à disposition, pour une année à compter de sa signature par les deux parties.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

VALIDE la convention de mise en commun des moyens de restauration avec les services de la MFR,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

Autorisation au maire pour la vente de biens immobiliers et fonciers au nom de la commune

Rapporteur Jean-François CLASQUIN

Vu les divers plans présentés des surfaces objet d'une demande de mise à la vente des biens immobiliers et fonciers, Vu le rapport de la commission bâtiments du 18 avril 2024, qui a auparavant été amenée à se positionner sur ces différents projets.

Après s'être fait présenter les projets de cession,

Considérant les différents avis du domaine sur la valeur vénale,

Après avoir délibéré, le Conseil, à la majorité :

REJETTE la proposition de délibération, estimant que les critères nécessaires pour délibérer sur ce point ne sont pas réunis.

Madame BOIGEY-DIEMER Marie ne prend pas part au vote.

18 juin 2024

AFFAIRES SCOLAIRES

Convention de gestion des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) avec la Ligue de l'Enseignement

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Ayant entendu l'avis favorable rendu par la commission scolaire du 15 juin 2024 sur le projet de gestion des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) par la Ligue de l'Enseignement, Ayant entendu l'exposé du projet de convention avec la Ligue de l'Enseignement par Monsieur le Maire, qui rappelle que la présente convention a pour objet d'arrêter les conditions de la gestion des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) par la Ligue de l'Enseignement, et plus précisément de la gestion du périscolaire, des mercredis récréatifs, et du centre aéré pendant les temps de vacances scolaires,

Ayant rappelé que la convention a une prise d'effet immédiate, avec un terme au 31 juillet 2027, sauf indication de l'intention de ne pas la renouveler, au moins six mois avant cette date. Au-delà de cette durée, la convention est reconduite tacitement.

Ayant présenté l'ensemble des éléments financiers et organisationnels de la gestion des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) par la Ligue de l'Enseignement,

Suite à étude préalable de l'ensemble des éléments, la commune ne voit pas de contre-indication à cette mise à disposition, pour une année à compter de sa signature par les deux parties.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, exception faite de Stéphanie POIRIER en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement.

VALIDE la convention de gestion des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) par la Ligue de l'Enseignement,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

1^{er} août 2024

BÂTIMENTS ET TERRAINS

Validation du devis pour le remplacement de la chaudière

Rapporteur : Eric DEVAUCHELLE

Ayant entendu l'avis favorable rendu par la commission bâtiment du 18 juillet 2024 sur le devis de remplacement de la chaudière de l'école,

Vu l'exposé de l'adjoint aux bâtiments relatif à la situation actuelle du chauffage du Groupe scolaire, et à quel point le remplacement de la chaudière tombée en panne en début d'année est essentiel pour gérer au mieux la consommation de fluides pour le chauffage de l'école et préserver l'équipement existant,

Vu les devis précédemment validés pour la réalisation de l'étude nécessaire au remplacement de la chaudière,

Vu l'avis de la commission bâtiments en date du 18 juillet, ayant validé le devis présenté au Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis tel que présenté au Conseil pour un montant de 91 528 € HT.

Autorisation d'achat de parcelles – C 893 & C894 sis Lieu-dit « Le Grand Etang » (sujet traité avant le point 7 – arrivée de Monsieur MAIRE Philippe à 19h15)

Rapporteur : Philippe MAIRE

Monsieur Philippe MAIRE, Adjoint au Maire, expose au Conseil qu'il est proposé à la vente par la SAFER au bénéfice de la commune les parcelles communales cadastrées C 893 & C894 sis Lieu-dit « Le Grand Etang » ayant une surface de :

- Pour la parcelle C893 : 2548 m²
- Pour la parcelle C894 : 2262 m²

Etant précisé que le prix proposé est de 0,27 € le m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable à l'achat des parcelles cadastrées C 893 & C894 sis Lieu-dit « Le Grand Etang », au prix de 1 300 € soit 0,27 € le m² hors frais SAFER, frais de géomètre et d'acte à leur charge.

JURIDIQUE

Renouvellement de la convention passée avec La Poste – bureau de poste

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition de la POSTE de mettre en place une nouvelle convention de partenariat en lieu et place de celle qui est en cours.

Vu ladite convention en ses éléments tels que présentée par Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal,

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour la commune que pour les habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment la convention conclue avec La Poste dans les conditions présentées au sein du Conseil.

Projet d'accord transactionnel – litige relatif aux fenêtres du groupe scolaire

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Monsieur le Maire rappelant l'historique autour de la situation du vitrage du groupe scolaire :

- Après la réalisation du groupe scolaire initié en 2012, il a été constaté des défauts inhérents à la solidité des fenêtres du groupe scolaire,
- Par le biais du rapport d'expertise en date du 21 juin 2022 pris en application de l'ordonnance du 26 juillet 2021, la Commune a été reconnue comme étant en droit à recevoir une indemnité.
- Dans le cadre de ce jugement, il a été demandé aux parties de tenter de procéder à un accord transactionnel pour le règlement de ce litige

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DONNE un avis favorable sur le protocole d'accord transactionnel,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cet accord.

PERSONNEL COMMUNAL

Création de 2 postes d'Adjoint technique territorial de 1ère classe – stagiairisation d'agents du Groupe Scolaire

Rapporteur : Coralie HUREL-MATHIEU

Madame l'Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires informe les membres du Conseil que le contrat de deux agents de la restauration actuellement sous contrat CDD arrive à échéance.

Le personnel concerné ayant donné entière satisfaction, Mme HUREL MATHIEU propose de les engager sous le statut d'agent territorial.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création de deux postes d'Adjoint technique territorial 1ère classe à compter du 2 septembre 2024 (20/35°),

PRECISE que les postes de contractuels précédemment détenus par les agents seront supprimés.

AFFAIRES SCOLAIRES

Autorisation de signature d'un avenant de prolongation du marché de restauration avec le prestataire API,

Rapporteur : Coralie HUREL-MATHIEU

Entendu l'exposé de Madame HUREL-MATHIEU Coralie, 1ère Adjointe déléguée aux affaires scolaires,

Etant rappelé que la prestation de fourniture de repas avec le prestataire API devait se terminer par la prise de relais par les services de la MFR pour la fourniture desdits repas.

Etant entendu que le présent marché signé avec le prestataire actuel se termine en septembre 2024, et au vu du manque de visibilité quant à la date de mise en service de la prestation de repas avec la MFR et des tests réalisés,

Il est proposé au conseil d'accorder un délai supplémentaire pour laisser au mieux le temps de préparer la passation de témoin, Il convient donc de laisser à la commune le soin de se rapprocher du prestataire API afin de prolonger le marché de prestation de repas avec le fournisseur actuel pour un montant de 4,19 € HT, et ce afin de couvrir le début de l'année scolaire (soit de septembre à décembre).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la prolongation de la prestation de fourniture de repas avec le prestataire API,

RAPPELLE que cette autorisation est bornée dans les conditions prévues ci-dessus.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 – Stéphanie POIRIER

10 octobre 2024

BATIMENTS ET TERRAINS

Nouvelle convention de fortagement – SRDE

Rapporteur : Philippe MAIRE

La SRDE a approché la Commune avec un projet d'extension de l'emprise du fortagement (cf. CM du 25 janvier 2024),

Vu l'avis de la commission voirie, qui a émis lors de sa session du 10 septembre 2024 un avis favorable sur les différents éléments techniques et financiers relatifs à la nouvelle convention de fortagement avec la SRDE.

Pour permettre à la collectivité de procéder à la validation de la nouvelle mouture de la convention de fortagement, il revient au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires afin de renouveler la convention de fortagement dans les conditions exposées au Conseil.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 – Stéphanie POIRIER

Renouvellement des baux à échéance

Rapporteur : Philippe MAIRE

Il a été rappelé l'historique de ces baux :

- Les 12 baux, signés en date du 15 novembre 2015 arrivent à échéance cette année, et doivent être renouvelés.
- Dans ce cadre les exploitants ont été sollicités afin de connaître leur souhait de renouvellement.
- Leur consentement ayant été recueilli, il convient de procéder à leur renouvellement.

■ Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement des baux tels que présentés en Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DONNE un avis favorable au renouvellement des baux arrivés à échéance,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce renouvellement.

Marché de travaux forestiers – année 2024/2025

Rapporteur : Philippe MAIRE

Vu la nécessité de relancer le marché d'exploitation et de travaux forestiers signé annuellement, essentiel à la bonne exploitation des ressources forestières de la commune,

Vu l'avis de la commission voirie, qui a émis lors de sa session du 26 septembre 2024, a débattu sur les différents éléments techniques et financiers relatifs à l'offre reçue de la part de REMY BOIS pour l'exploitation des parcelles sur la période 2024/2025, Considérant que le nouveau marché est conclu pour les montants tels que mentionnés au sein du rapport de la commission,

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le renouvellement du marché dans les conditions présentées en Conseil.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EMET un avis favorable au renouvellement du marché pour l'exploitation des 2 lots, et ce pour un montant total de 161 804,50 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce marché.

Tarification des affouages

Rapporteur : Philippe MAIRE

Vu le rapport de Monsieur Philippe MAIRE, relatif au fait que la tarification prévue pour l'exploitation en 2023 ne correspondant plus à la réalité économique de l'exploitation forestière pour la commune du fait des nouvelles offres de marché pour l'exploitation forestière pour l'année 2024/2025

La Commission voirie, lors de sa session du 26 septembre 2024, a émis un avis favorable sur les différents éléments financiers relatifs à la tarification de l'exploitation forestière pour la période en question.

Il est proposé de valider la nouvelle mouture de la tarification pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable sur la nouvelle tarification comme suit :

Affouages à exploiter	Affouages bord de route	Affouages livrés
13 €/stère	65 €/stère	75 €/stère

AUTORISE l'application de ces tarifs, pour l'année 2026.

JURIDIQUE

Instruction des demandes de publicité extérieure - Convention d'adhésion au service commun de la CAE

Rapporteur : Marie BOIGEY

Vu l'offre de la CAE de proposer aux communes de prendre en charge l'instruction des demandes de publicité extérieure,

Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à confier à la CAE l'instruction des demandes de publicité extérieure,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable à la convention d'instruction des demandes de publicité extérieure telle que présentée au Conseil Municipal,

AUTORISE le maire à signer la convention dans les conditions évoquées ci-dessus.

Nouvelle convention d'adhésion au service commun ADS

Rapporteur : Marie BOIGEY

Vu l'offre de la CAE de proposer une nouvelle convention dans le cadre de la prise en charge pour les communes de l'instruction des demandes de droit des sols,

Considérant qu'il y a intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à confier à la CAE l'instruction des demandes de droit des sols dans les nouvelles conditions prévues à cet effet,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable à la nouvelle mouture de la convention de prise en charge de l'instruction des demandes de droit des sols telle que présentée au Conseil municipal,

AUTORISE le maire à signer la nouvelle convention dans les conditions évoquées ci-dessus.

AFFAIRES SCOLAIRES

Modification des tarifs du périscolaire

Rapporteur : Jean-François CLASQUIN

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rappelant que la tarification initialement prévue pour la tenue du périscolaire ne tient pas compte des enfants scolarisés à Hadol et n'habitant pas sur la Commune,

Etant entendu qu'il apparaît nécessaire de revoir cette tarification avec effet rétroactif au 2 septembre,

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à appliquer aux enfants scolarisés à Hadol et n'habitant pas sur la Commune, le même tarif qu'aux enfants résidents de Hadol.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable sur l'application d'une tarification identique à l'ensemble des élèves, et ce peu importe leur lieu de résidence,

AUTORISE le maire à appliquer avec effet rétroactif cette mesure.

URBANISME

Rapport triennal d'artificialisation des sols

Rapporteur : Marie BOIGEY

Vu le rapport triennal d'artificialisation des sols présenté par Madame Marie BOIGEY-DIEMER, devenu obligatoire avec la promulgation de la loi 3DS, obligeant les communes à présenter et faire valider par le Conseil Municipal le rapport triennal d'artificialisation des sols de la commune,

Vu l'avis de la commission urbanisme, qui a émis lors de sa session du 3 octobre 2024 un avis favorable sur le rapport qui lui a été présenté, relatif au bilan 2011-2022 de l'artificialisation des sols sur la commune.

Il est proposé de valider le rapport triennal d'artificialisation des sols tel que présenté au conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable sur le rapport triennal d'artificialisation des sols tel que présenté devant le conseil,

AUTORISE le maire à transmettre aux services de l'état le rapport tel que présenté.

LA VIE DE LA COMMUNE

Chers Hadolais et Hadolaises,

Comme vous avez pu le constater, nombreux, au cours de cette année écoulée, notre droit à l'expression, qui est normalement garanti par la loi, a été censuré ! Vous l'aurez compris, seul « Monsieur le Maire » fait la pluie et le beau temps dans cette commune... Et oui, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire et doivent être dissimulées...

Etant contraint par le nombre de mots à utiliser pour rédiger cet article, nous allons tenter d'aller à l'essentiel, mais il y a tellement à dire.

A commencer par **le changement de prestataire à la restauration scolaire**, qui avait été annoncé en mai dernier par le maire, et ce à compter du 1^{er} août 2024. Alors que nous n'avions aucune vision sur le respect **des préconisations de la loi EGalim**, ni sur le **coût du repas pour les familles**, puisqu'aucun élément précis n'avait pu être fourni par le maire en place.

Finalement, en septembre, ce dernier nous annonce qu'il fait machine arrière et qu'il va à nouveau recourir au prestataire en place. Quelle organisation !

Pour clore ce chapitre, ayant appris le départ de Julien LECUIROT, Directeur de la MFR depuis plusieurs années, nous tenions à le remercier pour avoir redynamiser la MFR de Hadol et pour la réalisation de ces nouveaux locaux. Nous avons apprécié son investissement, son engagement auprès des jeunes et son professionnalisme.

Mais ce qui a marqué les hadolais et hadolaises cette année c'est la fermeture de l'ASCHD (Association Sportive et Culturelle de Hadol Dounoux). Une des plus importantes associations hadolaises par son nombre d'adhérents, son histoire et sa multitude d'activités : les All Dances, les Zig Anims, les Food'Scènes, la gym, le badminton, la couture, la marche, les toqués de la cuisine...

Le tissu associatif c'est le poumon d'une commune. Les associations contribuent à l'attractivité et au dynamisme d'un village et favorisent le lien social, culturel et sportif. Les municipalités précédentes l'avaient bien compris.

Malheureusement, **l'ASCHD a dû fermer ses portes, en septembre 2024**, pour des raisons graves : management du personnel, gestion financière difficile, absence totale de communication, etc... et surtout isolement et souffrance des bénévoles.

Depuis quelques années, cette association multipliait ses salariés, développait de plus en plus de projets... telle

qu'une entreprise et non une association... Les problèmes se multipliaient et persistaient avec des signaux d'alerte comme de nombreuses démissions de professionnels, des dépenses démesurées, des postes non respectés (exemple : comment un salarié peut intégrer le conseil d'administration et être juge et parti ?), à méditer...

L'ex président de cette association n'a pas su, à ce moment-là, se positionner et prendre les bonnes décisions pour maintenir cette association.

Nous tenions à remercier les derniers membres du bureau de l'ASCHD qui ont multiplié leur temps, leur investissement, leur énergie pour chercher des solutions, en vain...

Nous félicitons également tous les bénévoles des activités qui ont su rebondir, en créant leur propre association, pour conserver et poursuivre leurs activités et leurs passions.

Pour clore notre article, nous tenions à retracer brièvement le **parcours professionnel de Bertrand L'HOTE**, qui a œuvré pendant 27 longues années au service de la population hadolaise et qui a décidé de prendre sa retraite. Natif de la commune, marié et père de 3 enfants, Bertrand a tout d'abord travaillé comme mécanicien chez OPEL à Epinal. Aimant la nature, le travail en extérieur, c'est tout naturellement qu'il propose sa candidature à la commune de Hadol en 1997 comme agent d'entretien. Depuis lors, il a évolué au sein des services techniques.

Spécialisé dans la mécanique, il s'est adonné, notamment au fauchage d'accotements durant l'été et au déneigement l'hiver. Les hadolais et hadolaises, l'ont souvent croisé sur les routes dans son tracteur lorsqu'il fauchait les fossés ou lors de la viabilité hivernale.

C'est lors de la cérémonie des vœux en janvier 2019, que Bertrand L'HOTE reçoit la médaille d'honneur du travail « ARGENT » pour 20 ans de service.

Agent discret, jovial et aimant son métier, Bertrand va désormais pouvoir profiter de sa famille et de ce qu'il aime faire. Merci à toi Bertrand pour ton implication, ton sérieux et ta volonté de toujours bien faire pour les hadolais et les hadolaises.

Un agent, proche de la retraite, a été embauché pour remplacer Bertrand dans ses missions.

Enfin, nous vous souhaitons une excellente année 2025. Qu'elle vous apporte la santé, la joie et le bonheur à toutes et à tous.

La liste « Choisir son avenir pour Hadol »



MT Rénovation

Tous travaux petits et gros de
bricolage et de rénovation

Michaël Thiebaut 88220 HADOL
06 81 51 78 49 micha.thiebaut@orange.fr



SARL Gilles THOCKLER
560 Rue de la Vège
88220 Dounoux

*Electricité particulier, collectif, tertiaire, industrie

- * Neuf et rénovation
- * Alarme incendie et intrusion
- * Câblage réseaux informatiques
- * Ventilation
- * Interphone
- * Chauffage électrique sol, plafond, radiateurs
- * Pompe à chaleur air / air
- * Tous travaux courant fort et faible

*TEL : 03.29.30.84.01 * gilles.thockler@orange.fr

TOUS LES SERVICES DU SICOVAD DANS LE CREUX DE VOTRE MAIN !



sicovad.fr

LOCALISEZ NOS ÉQUIPEMENTS !



Déchèteries, sites de compostage partagés, conteneurs à verre ...

Facilitez-vous le tri en trouvant l'équipement le plus proche de chez vous !

TRIEZ FACILEMENT VOS DÉCHETS !



Scannez le code-barre ou recherchez votre déchet, et **suivez le guide !**

PRÉFITEZ DE NOS SERVICES !



Signalez une anomalie de collecte, demandez un prêt de matériel, un autocollant stop-pub, un bac, une subvention, une animation ...

Réalisez multiples démarches en ligne !



Récupérez votre **calendrier de collectes**, à l'écran ou en téléchargement.
Calendrier également disponible sur demande au SICOVAD, au 03 29 31 33 75.



● ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Stade d'eaux vives d'Épinal : un choix en or ! • juillet

La Franco-Australienne Noémie FOX et le Néo-Zélandais Finn BUTCHER avaient choisi le stade d'eaux vives de l'Agglo d'Épinal pour peaufiner leur préparation à quelques jours de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. Un choix en or pour les 2 athlètes qui ont décroché les titres olympiques femme et homme en kayak-cross.



Création de 2 stades synthétiques

Depuis 2020, 35 terrains de sport sont devenus communautaires, permettant de tirer vers le haut la qualité des équipements grâce à des investissements, et une gestion optimisée qui génère une hausse des licenciés.

Derniers investissements inaugurés, les terrains de football de Padoux et Lederlin de Thaon-les-Vosges. 220 956,31 € de subventions (55 %) (État, Département) pour le stade à Padoux. 120 000 € de subventions (17 %) (Région, FAFA) pour le stade à Thaon-les-Vosges.

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

plus de 2 milliards d'investissements en cours



Soler

Spécialisée dans la production de biocarbone, l'usine entrera en service sur la zone de l'Ecoparc en 2026 et une centaine d'emplois sera créée.



Verso Energy

Signature d'une promesse de vente de terrain. Verso Energy produira du carburant d'aviation durable, à l'horizon 2029, en utilisant le dioxyde de carbone biogénique issu des industriels de l'Ecoparc.



SIS

Le groupe SIS, maroquinier de luxe, s'est implanté à Chantraine et il a annoncé, à terme, la création de 300 emplois sur le territoire.

● FESTIVAL ENJOY VÉLOS ÉPINAL



Sur près de 20 000 m², les passionnés et amateurs de vélos ont pu se retrouver pour profiter de randonnées, animations, ateliers et conférences. 10 000 visiteurs, 2 500 participants et 150 marques présents pour cette première édition. RDV les 2, 3 & 4 mai 2025 pour la 2^{ème} édition.

● COHÉSION SOCIALE ET PETITE ENFANCE



Signature du contrat de ville 2024-2030

Centré sur les quartiers prioritaires, le contrat de ville a été coconstruit avec les habitants et partenaires, pour répondre à plusieurs enjeux : le soutien à la parentalité, l'insertion professionnelle ou encore des actions de prévention.



Démarche santé

Une étude de l'offre de soins sur l'agglomération a été menée afin de déterminer les prochains défis liés à l'évolution de la démographie médicale. Un plan d'actions va être déployé jusqu'en 2027.

● ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Le réaménagement de la Faculté de Droit d'Épinal a permis d'ouvrir une nouvelle double licence droit/gestion. Un investissement qui a permis d'accueillir dès la rentrée de septembre 2024 une cinquantaine de nouveaux étudiants.



● CULTURE

Déploiement de la Micro-Folie de l'agglomération sur différents événements du territoire. Le village de la Micro-Folie s'est installé pendant 1 mois à Socourt avec ses animations : musée numérique, espace de réalité virtuelle, concerts, cinéma plein air...



Ouverture de la bibliothèque multimédia intercommunale de Golbey

La bibliothèque a ouvert ses portes en septembre et remplace l'ancien relais BMI. Sur près de 1000 m², 14 000 documents sont disponibles pour tous les habitants de l'agglomération.

● TOURISME ET SITES REMARQUABLES



Lancement des travaux à la forteresse de Châtel-sur-Moselle

L'intensification de la mise en tourisme du site comprend différentes phases de travaux. La 1^{ère} phase s'est achevée. La sécurisation et l'aménagement de certaines parties de la Forteresse vont pouvoir avoir lieu.



Fin des travaux au réservoir de Bouzey

Le chantier mené par VNF sur le barrage s'est achevé. Dorénavant, 7 millions de m³ d'eau, soit 3 millions de m³ de plus qu'avant les travaux, seront stockés.

● MOBILITÉS



la nouvelle offre permettant de voyager en illimité en bus / car & train et vélo

Toutes les infos pratiques sont à retrouver sur agglo-epinal.fr et booje.fr

● PLAN CLIMAT



L'Agglo baisse ses consos

Cette campagne de sensibilisation met en avant les efforts réalisés par l'agglomération sur près de 45 équipements. En 2023, 30 % d'économies énergétiques ont été réalisées grâce aux travaux financés en 2022.



Parcours Biodiversité

La distinction « Espace Nature » a récompensé l'agglomération avec 2 libellules pour sa démarche environnementale. Un parcours de sensibilisation à la biodiversité a été inauguré au Port d'Épinal. Dédié aux enfants et aux adultes, il permet de découvrir l'environnement de manière ludique.

● TRAVAUX



Avenue Dutac à Épinal

Le développement durable et le partage de la chaussée ont guidé les travaux de l'avenue Dutac à Épinal. Des aménagements innovants comme une chaussée réservoir et la fosse de Stockholm ont été retenus pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales.



Lancement des travaux de La Louvière

La construction d'un nouvel auditorium permettra la création de différentes salles ainsi qu'un plateau de création. D'une superficie de 2 636 m², le bâtiment sera exemplaire d'un point de vue environnemental.



Watty à l'école

L'agglomération permet aux établissements scolaires de bénéficier d'un programme d'éducation au développement durable, de la petite section maternelle au CM2. Au programme : économies d'eau et d'énergie, conséquences du dérèglement climatique, mobilité durable ou encore gestion des déchets.

● HABITAT

L'agglomération a accompagné gratuitement près 980 ménages dans leur projet de rénovation et 122 logements ont pu bénéficier d'une aide financière.



Autonomie énergétique

Différents projets ont vu le jour en 2024. Parmi eux, la solarisation du gymnase à Xertigny, la construction d'ombrières au Port à Épinal, la pose de panneaux photovoltaïques au Centre des congrès, à la patinoire d'Épinal et à la bibliothèque de Golbey. Le territoire avance vers son autonomie énergétique.



BULLETIN D'INFORMATION

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES



SDEV
28 Rue de la Clé d'Or
BP 142
88004 EPINAL cedex
03.29.29.19.60
sdev@sdev88.fr

LA COOPERATION INTERCOMMUNALE AU SERVICE DE LA DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ

Depuis la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie, et la **naissance du service public de distribution d'électricité**, les Communes ont acquis une compétence générale en la matière et peuvent concéder cette activité ou la conserver en régie.

Au sortir de la première guerre mondiale, la France connaît une croissance forte et l'énergie électrique se développe notamment dans les usages du quotidien des foyers urbains (appareils ménagers, éclairage public). Mais le monde rural s'organise et **les petites communes décident de se regrouper en syndicats intercommunaux** pour faciliter les démarches. En 1934, ce sont ainsi 1 674 syndicats d'électrification que compte le territoire français. Pour les Vosges, une douzaine de ces syndicats ont vu le jour dans les années 1920.

La taille de ces syndicats était très hétérogène, le plus petit comptant 4 communes et le plus important comptant 196 communes à la date de sa dissolution.

LA CREATION DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL : 30 ANS DEJA

En 1994, 59 Communes et 9 Syndicats intercommunaux ont décidé de se regrouper au sein du **Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV)**, créé par **arrêté préfectoral en date du 08 décembre 1994**, et représentant ainsi les $\frac{3}{4}$ des communes vosgiennes. Dans les années suivantes, la plupart des autres communes du Département ont adhéré successivement à ce Syndicat, qui était uniquement autorité concédante ; les collectivités adhérentes conservant la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Enfin, pour motiver les dernières communes isolées à prendre à bras le corps cette compétence d'organisation des réseaux, le Législateur, par la loi du 07 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie, a incité fortement à la **création d'une Autorité Organisatrice unique sur chaque Département**. Mise en place au 1er janvier 2008, celle-ci exerce l'ensemble des missions relatives à la distribution d'électricité, à savoir d'une part le pouvoir concédant, et d'autre part la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification. Puis le processus de Départementalisation s'est achevé avec la dissolution des Syndicats intercommunaux dits primaires, et l'adhésion de l'ensemble des Communes Vosgiennes.

Toutes ces modifications ont alors été prises en compte dans la rédaction des Statuts du Syndicat, composé exclusivement de communes, et devenu alors **Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, par arrêté préfectoral en date du 08 mars 2018**.

Aujourd'hui, le Syndicat, maître d'ouvrage de nombreux travaux, investit près de **13 millions d'euros par an** pour l'**amélioration des réseaux de distribution électrique et d'éclairage public**. Ainsi, en 2023, les équipes ont réalisé :

28 ➡ **6 334 000 €**
enfouissements

7 ➡ **1 021 000 €**
sécurisations

90 ➡ **2 023 000 €**
extensions

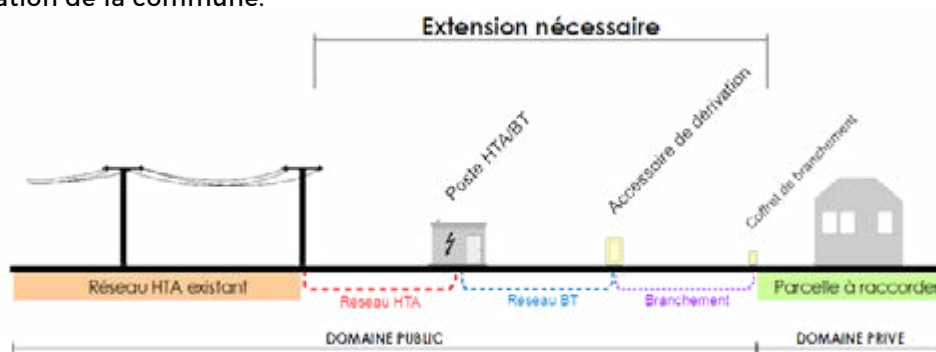
12 ➡ **428 000 €**
rénovations d'éclairage public

30 ➡ **2 352 000 €**
renforcements

Fourniture de matériel d'éclairage public ➡ **747 000 €**

Point info :

En application de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), le **coût d'une extension de réseau électrique** pour alimenter une parcelle (exemple d'une nouvelle construction) est à la **charge exclusive du demandeur** ; il n'y a plus de participation de la commune.



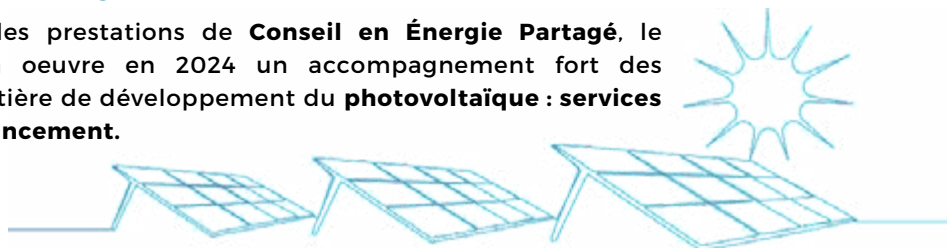
LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Au 31 décembre 2023, le S.D.E.V. était le **premier aménageur du territoire** vosgien en matière de mobilité verte, avec une **centaine de points de charge installés**.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En complément des prestations de **Conseil en Énergie Partagé**, le S.D.E.V. a mis en oeuvre en 2024 un accompagnement fort des collectivités en matière de développement du **photovoltaïque : services d'ingénierie et financement**.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au delà des travaux réalisés sur les réseaux d'éclairage public, le S.D.E.V. propose à ses communes membres d'assurer la **continuité et la qualité du service**, en leur apportant son expertise pour **optimiser la gestion de leur réseau**, grâce au service d'entretien préventif et curatif de ces installations.

Actuellement : 23 000 points lumineux sur 187 communes

<http://www.sdev88.fr>



SDEV

LES ASSOCIATIONS

Association Sportive et Culturelle de Hadol Dounoux :

L'Association Sportive et Culturelle de Hadol-Dounoux (A.S.C.H.D.) a voté à l'unanimité sa dissolution en assemblée générale extraordinaire le 19 juillet 2024.

Trop de difficultés à gérer les salariés.

Mais rassurez-vous les activités continuent.

All Danses a créé son association : «**ALL DANCES**»

Les Food'Scène sont devenus «**LES FOOD'SCENE HADOL-DOUNOUX**»

Le badminton est devenu «**BADASS**»

Et une 4e association créée également «**FORME & LOISIRS HADOLAIS**», elle comprend, la **GYM** gérée par Sylvette Fabbri, la **MARCHE** par Daniel Gégout, **AUTOUR DU FIL** par Lili Blanchin et **LES TOQUES** de la cuisine, par Janine, ces 4 activités se sont déroulées cette année encore sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité et de l'envie de participer... et de continuer.

Cette dernière association accueillera la CAE pour son **cours d'informatique gratuit** dont le premier a recommencé le 10 octobre, animé avec patience, gentillesse et compétences par **Martin**.

En 2024, les **Food'Scène** ont proposé une comédie en 4 actes de Viviane TARDIVEL : «**TAIS-TOI FRANÇOIS**».

Cette pièce très drôle, qui fait la part belle à la ruralité mais aussi aux quiproquos et aux situations burlesques, a été présentée dans diverses localités vosgiennes et a su séduire un public venu très nombreux, comme à l'accoutumée.

En effet, ce ne sont pas moins de 16 représentations que les Food'Scène ont eu le plaisir de donner cette saison et toujours devant des salles combles. Il est indéniable qu'à chaque fois le coq François a fait sensation.

Cette année, c'est à la demande de l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Epinal que notre traditionnelle soirée caritative a eu lieu au théâtre municipal d'EPINAL. C'est donc gracieusement que les Food'Scène ont joué au profit de l'association «**Baskets aux pieds**». Les fonds récoltés ont été entièrement reversés à l'association qui propose des voyages virtuels aux enfants malades, traités dans les services hospitaliers d'oncologie pédiatrique, pour des moments de distractions.

La représentation donnée à HADOL était, comme d'habitude, au profit des anciens de la commune, par le biais du CCAS.

À la suite de la dissolution de l'A.S.C. HADOL-DOUNOUX, dont la section théâtre était l'une des nombreuses activités, les Food'Scène ont décidé de continuer leur chemin, (qui a commencé sous l'impulsion de Jacqueline JEANJACQUOT-REBOUT en 1977... Bientôt 50 ans !!!) en créant leur propre structure.

Toutefois, afin de souffler un peu et s'organiser, les Food'Scène souhaitent prendre une année sabbatique et vous donnent rendez-vous en 2026.



Pour l'heure, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous remercions de votre confiance, fidèle public qui a permis à la troupe cette longévité.

Elle perdurera, nous l'espérons, encore de nombreuses décennies.

À bientôt pour de nouvelles aventures.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2025 !!!

ET EXCELLENTE SANTÉ À TOUS !!!



L'épi Hadolais
427 rue de la poste
88220 Hadol

03 54 04 08 57

Menuiserie CAGNIN
Depuis 1993

Menuiserie générale,
Agencement, Meubles et parquets.

9, rue de la Papeterie
88200 SAINT-NABORD
Tél. 03 29 62 08 26
cagninmenuiserie@orange.fr

L'Association Familiale

L'année 2024 a débuté par notre Assemblée générale le 22 mars en présence de Monsieur le Maire.

Le 1^{er} Mai notre marche familiale sous le soleil et notre repas campagnard ont été une réussite.



Cette année à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des jeunes parents, l'association familiale a annoncé sa participation à cette fête en offrant aux jeunes enfants un petit cadeau de bienvenue.



Le groupe d'Économie Sociale et Familiale a participé au forum des associations afin de montrer toutes les activités réalisées lors des différents ateliers :



Nos horaires n'ont pas changé à savoir : patchwork le lundi, couture le mardi et bricolage manuel le vendredi, Salle de polyvalence, résidence fils d'argent, rue de l'église de 14 h à 17 h.

L'association met à disposition de ses adhérents :

- Diverses casseroles de collectivités : responsable : M^{me} Mathieu Monique à Senade, tel : 03 29 32 52 25
- 15 tables /bancs, verres, coupes à champagne et couverts: responsable: M^{me} Mangeol Sabine le centre, tel : 03 29 32 50 63
- 1 chapiteau : responsable : M. L'Hôte Denis à Rougerupt, tel : 03 29 70 03

Nous rappelons les dates de nos prochaines manifestations 2025

Assemblée générale le 21 Mars, marche et le repas le 1^{er} Mai, bourse aux jouets le 16 Novembre et Saint-Nicolas le 29 Novembre 2025 .



LES ASSOCIATIONS



L'Avenir de Hadol

École de musique

C'est un effectif stable d'une vingtaine d'élèves qui a repris le chemin de l'école de musique à la rentrée avec cette année une grosse classe d'éveil musical (10 élèves)

Les examens individuels, se sont déroulés à Creutzwald. Un grand bravo à tous les élèves qui ont participé.

Les auditions de Noël et de fin d'année se sont déroulées à la salle « Jeanne d'arc » à Dounoux.



C'est à chaque fois l'occasion de montrer aux parents le travail individuel et collectif réalisé par les élèves, même les tout petits de l'éveil. Merci à la municipalité de Dounoux pour la mise à disposition de la salle

5 élèves ont participé au projet « Orchestre National des Jeunes » de la CFB&F (Confédération Française des Batteries & Fanfares). Un stage était organisé à Amiens du 22 au 25 avril. Il s'est terminé par une journée dans les locaux de la musique de la garde républicaine à cheval. Nos jeunes ont eu la chance de pouvoir assister à une répétition de l'orchestre dans le manège et ensuite répéter les pièces étudiées pendant le stage avec les musiciens professionnels suivi d'une restitution finale. Quelle chance pour nos jeunes de pouvoir vivre une telle journée !



Angèle Remy et Louis Lemasson ont participé au stage national à Quessoy, en Bretagne. Ce stage est destiné à former nos jeunes à l'encadrement de nos orchestres. Félicitations à nos deux jeunes pour leur engagement.

Fanfare de rue

Depuis trois ans les jeunes musiciens en « cuivres » abordent un double enseignement instrument naturel pour le répertoire BF et instrument à systèmes pour la « fanfare de rue ». Dans la continuité des animations des défilés que nous



faisons avec la batterie fanfare, il a été décidé de pratiquer les animations fanfare de rue. Ce projet se met en place petit à petit, un essai devrait avoir lieu courant novembre avec l'équipe de hockey les « WILLCATS » d'Épinal

Loto

Notre loto, organisé tous les deux ans, a fait salle comble.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré avec Catherine pour la réussite de cette soirée

Vide grenier

Le dimanche 8 septembre, le vide-grenier a de nouveau rencontré un vif succès.

Merci à Aurélie et tous les bénévoles qui l'ont aidé à la réussite de cette journée

Changement de président

Pour des raisons personnelles, Alexandre Leducq a démissionné du poste de président.

Suite à l'élection du nouveau comité d'administration, Antoine Munier a été élu président. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ces nouvelles fonctions.

Dates à retenir

Samedi 17 Mai concert à la salle polyvalente

Dimanche 7 Septembre : Vide grenier sur la place des Bruyères

Recrutement :

C'est le lot de toutes nos associations, un certain nombre de bénévoles nous quittent pour diverses raisons : études, professionnelles ou personnelles. Ceci nous amène à toujours rechercher de nouveaux musiciens (jeunes et adultes, débutants ou confirmés). Si la batterie fanfare vous intéresse ou la musique vivante en général, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Nous répétons tous les vendredis soir à l'ancienne école de Géroménil de 20 h à 22 h.

Vous pouvez nous contacter :

Ludovic Lemasson ; Directeur musical : 06 10 03 90 63

Antoine Munier ; Président : 06 15 35 35 22



Tous les musiciens se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2025.

Gérard Duc



Vuillemin, la journée de la semaine bleue à Uzemain avec une conférence de Michel Vauthier et l'incontournable pique nique à l'étang Lallemand aux Voivres avec une marche le matin et le repas de midi sous la forme d'un barbecue

Quatre parmi nous ont participé au concours de tarot qui se déroulait à Uzemain avec des résultats mitigés mais le principal a été de montrer que l'on pouvait affronter d'autres joueurs des clubs environnants

Je renouvelle encore mes attentes de voir d'autres Hadolaises et Hadolais qui voudraient se défouler autour de différents jeux, tarot, scrabble et belote si nous sommes assez nombreux et en toute convivialité avec à 16 h une petite collation. Pour ce faire contacter le 06/33/66/47/22 le numéro du président

A toutes et à tous bonne fêtes de fin d'année

Le président, Claude Marchal

Bonjour à toutes et à tous

Il est venu le temps de faire un petit tour d'horizon de nos activités au sein de notre club qui malgré un petit effectif continue à faire vivre ce club autour de différents jeux, tarot et scrabble

Pendant cette année écoulée plusieurs de nos membres ont participé à différentes activités de la Fédération Départementale, assemblée générale, journée de l'amitié et après-midi convivial pour la remise des prix aux participants des concours

Nous avons également participé aux activités proposées par le secteur 3, journée de la forme à Xertigny avec une marche le matin pour les plus courageux suivie d'un repas le midi animé par Martial



CLUB DE L'AMITIÉ

Abdelkarim JEBBOUR
165 les Vieux Moulins 88220 HADOL
06.80.57.01.95
03.29.35.75.40
k.jebbour@orange.fr
www.reseau-proéco-energies.fr
Siret 490 870 649 00020

JEBBOUR



Enduits décoratifs



Carrelage / Parqueterie



Isolation / Plâtrerie



Fourniture et pose
de menuiseries



Plomberie

LES ASSOCIATIONS

LA CHASSE



Mais qu'est-ce que la chasse en réalité ? La chasse est avant toute chose un moyen de gestion de la faune pour préserver un équilibre entre la faune sauvage et les espaces vitaux afin de prévenir et limiter les dommages occasionnés par les animaux sauvages à la végétation et aux cultures tout en favorisant

le développement d'autres espèces et ainsi permettre une biodiversité plus riche en harmonie avec forêts et campagnes qui représentent notre belle commune.

Cette année par exemple, nous subissons à l'échelle nationale ainsi que sur notre territoire, une très forte hausse de la population de sangliers, due à une impressionnante réussite de la reproduction de l'espèce au printemps qui sans aucun doute découle de l'hiver très peu rigoureux et de l'abondance des fruits forestiers. Nous nous engageons donc à prélever suffisamment de sangliers afin de maintenir un nombre acceptable d'individus et ainsi limiter les dégâts dans les cultures tout en préservant l'équilibre de la biodiversité et donc assumer notre rôle de gestionnaire cynégétique.

Nous sommes conscients que la détonation d'une arme à feu reste un bruit effrayant, mais nous tenons à rappeler à l'ensemble de la population ainsi qu'aux usagers de nos plaines et forêts qui nous entourent, que chaque tir est avant tout effectué en tenant compte de son environnement et donc de la sécurité qui en découle, nous ne comptons que des personnes responsables parmi nos membres et nous ne tolérons pas qu'il en soit autrement.

En vous promenant dans nos belles forêts vous avez peut-être déjà eu l'occasion d'apercevoir des chaises de battues ou des miradors, ce sont des organes de sécurité. En effet, le fait de prendre de la hauteur pour effectuer un tir

permet d'augmenter l'angle de la balle avec le sol et donc de favoriser sa pénétration dans le sol en question, cela nous permet d'améliorer la sécurité. Malheureusement ces derniers subissent régulièrement des dégradations mettant en danger ses utilisateurs, nous vous prions de bien vouloir respecter ces organes de sécurité et de penser par exemple au papi de 88 ans qui les utilise. Nous améliorons la sécurité, ne nous mettez pas en danger. Nous vous rappelons par la même occasion que leur accès est exclusivement réservé aux chasseurs. Merci d'avance pour votre compréhension.

Avant chaque battue nous installons des panneaux chasse en cours à chaque entrée des parcelles chassées et utilisons l'application Panneau Pocket afin d'informer les autres usagers de la forêt du lieu où se déroule notre activité.

Nous avons comme règle d'or d'être courtois et polis envers les autres usagers de la forêt et cela même si quelquefois ces derniers nous manquent de respect et peuvent être fortement désagréable ne tolèrent pas notre présence, nous restons de marbre face aux exécrables et continuons d'être souriants et poli, car nous savons que bien souvent ces mots naissent de l'intolérance ou du manque de connaissances, car la chasse reste trop souvent incomprise de beaucoup qui ne mesurent pas forcément l'enjeu écologique et financier de notre activité. Nous tenons à rappeler que la chasse est une nécessité et qu'elle sert avant tout à maintenir un équilibre de la biodiversité et donc permettre la pérennité de l'agriculture et de la sylviculture.

Nous vous rappelons que nous restons ouverts à toute question et sommes prêts à vous accueillir si vous souhaitez nous accompagner dans une journée découverte de notre activité. Pour cela il vous suffit de prendre contact avec le président de l'association qui se fera une joie de vous répondre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025.

Eddy Rollot, Président



205, rue du Bois Pasteur
88220 HADOL
03.29.32.50.69
06.12.80.95.88
fpaulus@sfr.fr

SARL PAULUS ESPACES VERTS

Service à la personne

Entretien jardin, tonte, taille, massifs, allées...

Contrat à l'année ou ponctuel

REDUISEZ VOTRE IMPOT SUR LE REVENU !

315260200



Comité des Fêtes de Hadol

12 mois capricieux pour le Comité des Fêtes

L'année écoulée aura été riche en rebondissements pour le Comité des Fêtes. Si de nombreux événements ont ravi les Hadolais, certains projets ont malheureusement dû être annulés en raison de circonstances indépendantes de notre volonté.

Une fin d'année 2023 mitigée...

Novembre 2023 - Repas dansant

Vous vous en souvenez peut-être, le traditionnel repas dansant de novembre 2023 avait été annulé faute de participants suffisants. Une décision difficile à prendre, mais nécessaire pour assurer la pérennité de notre association. En effet, chaque événement doit être financièrement viable afin de pouvoir proposer de nouvelles animations par la suite.

Dans le but de pallier cette annulation, nous avons mis en place une nouvelle formule pour 2024. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la soirée dansante ne se sera pas encore déroulée, mais nous espérons que cette nouvelle approche aura rencontré l'adhésion des Hadolais et des Hadolaises. Vous retrouverez un bilan complet de cette manifestation dans le prochain numéro du P'tit Eссор.

... mais une fin d'année chaleureuse !

Novembre 2023 - Marché de Noël

L'année 2023 aura certes connu quelques soubresauts pour le Comité des Fêtes, mais elle s'est achevée sur une note particulièrement joyeuse !



Les bénévoles au travail dans la bonne humeur !

En effet, le Marché de Noël a été un véritable succès. Durant deux jours, la Place de la Mairie s'est transformée en un véritable village féérique. Les exposants, venus de toute la région, nous ont régalié avec leurs produits locaux de qualité. Les Hadolais ont répondu présent et ont été nombreux à déambuler parmi les stands, à la recherche de cadeaux originaux ou de gourmandises pour les fêtes. Un grand merci à vous tous pour votre participation !

Une mention spéciale à «Calou» dont les tartines vosgiennes ont fait l'unanimité. Un délice qui a réchauffé les papilles de tous les gourmands !



Le stand de notre bénévole Calou !

Une année 2024 sous le signe de l'adaptation et de la réussite

L'année 2024 aura été riche en défis pour le Comité des Fêtes, mais aussi en moments forts. Face aux caprices de la météo et à des imprévus, l'association a dû faire preuve d'une grande réactivité et d'une capacité d'adaptation.

Un début d'année prometteur

Le mois de février a été marqué par le succès du Loto de la Saint-Valentin. Pour sa deuxième édition, cet événement a attiré de nombreux joueurs, venus tenter leur chance et remporter de nombreux bons d'achats. Grâce à votre participation, le Comité des Fêtes a pu distribuer près de 2000 € en chèques-cadeaux, un beau coup de pouce pour l'économie du secteur puisque les chèques-cadeaux étaient valables dans plus de 150 commerces sur le secteur d'Épinal. Ne manquez pas le prochain Loto le 15 février 2025. Nous vous promettons de nouvelles surprises.

Un vide-grenier haut en couleur

En mai, le Comité des Fêtes a pris les rênes du traditionnel vide-grenier, habituellement organisé par l'association L'Avenir de Hadol. Malgré un changement de dernière minute, cet événement a connu un franc succès. Plus de 60 exposants ont proposé une multitude d'objets, et les visiteurs ont été nombreux à dénicher des trésors. La météo clémente a également contribué à la réussite de cette journée. En 2025, nous organiserons à nouveau le vide-grenier de Printemps le dimanche 11 mai. Commencer dès maintenant à jeter un œil dans votre grenier !

Juin : Un coup dur à encaisser

Le mois de juin devait marquer le retour du très attendu marché nocturne. Une trentaine d'exposants avaient préparé leurs plus belles marchandises, et les bénévoles étaient prêts à accueillir les visiteurs dans une ambiance festive. Malheureusement, les caprices de la météo en ont décidé autrement. Des conditions climatiques défavorables nous ont contraints d'annuler cet événement à la dernière minute. Cette décision, bien que difficile, était nécessaire pour assurer la sécurité de tous.

LES ASSOCIATIONS

Si cette annulation a été un coup dur pour nous tous, elle ne nous a pas découragés. Je tiens à remercier chaleureusement les exposants et les bénévoles pour leur compréhension et leur investissement. Nous reviendrons plus forts !

Les Jeux Hadol'Ympiques : Une journée mémorable sous la pluie

Juillet 2024 restera marqué dans les annales du Comité des Fêtes de Hadol comme le mois des Jeux Hadol'Ympiques sous la pluie. Une initiative ambitieuse qui visait à rassembler les communes voisines autour d'une journée sportive et conviviale.

Les préparatifs ont été intenses. Les réunions avec les responsables des mairies d'Arches, Dounoux, Pouxoux, Raon-aux-Bois, Uriménil, Uzemain et Xertigny ont été l'occasion de partager l'enthousiasme et de fédérer les énergies. Les équipes se sont formées avec un seul objectif : remporter la victoire !

La pluie, invitée surprise

Malheureusement, Dame Nature avait d'autres plans. Quelques jours avant l'événement, les prévisions météo annonçaient de fortes probabilités de pluie. Malgré cette annonce, les organisateurs et les participants ont gardé espoir. Après tout, l'esprit sportif et la convivialité sont bien plus importants que le soleil.

Un esprit indomptable

Et bien que la pluie ait été de la partie tout au long de la journée, l'ambiance était au rendez-vous. Les 65 athlètes, trempés jusqu'aux os, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Les épreuves se sont enchaînées dans une bonne humeur communicative. Les spectateurs, bien que peu nombreux, ont encouragé les participants avec ferveur.

Une journée qui restera dans les mémoires

Si les Jeux Hadol'Ympiques 2024 ne se sont pas déroulés comme prévu, ils n'en restent pas moins une réussite. Cette journée a démontré que l'esprit sportif et la solidarité sont plus forts que les intempéries. Les participants et les organisateurs ont vécu une expérience unique, qui restera gravée dans leurs mémoires.

Une clôture des jeux Hadol'Ympiques en deux temps

Les Jeux Hadol'Ympiques auront finalement réservé leur plus beau spectacle pour la clôture. Reportée au lendemain en raison des intempéries, la cérémonie de clôture a offert aux spectateurs un moment magique. Pendant 15 minutes, les yeux étaient rivés vers le ciel, émerveillés par les couleurs et les formes des artifices. Ce feu d'artifice restera longtemps



Échauffement sous la pluie !



La remise des médailles pour nos vaillants athlètes

gravé dans les mémoires et nous donne déjà hâte de découvrir les surprises que nous réserve la prochaine édition.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement !



Ça va péter, ça va faire boum dans le ciel de Hadol !

Rendez-vous le 19 juillet 2025 pour une nouvelle édition avec de nombreuses nouveautés.

Classement de l'épreuve :

Classement	Points	Dossard	Nom de l'équipe	Commune
1	127	481 - 02	ASCU en forme !	Uriménil
2	115	481 - 01	Les Paysans	Uriménil
3	107	225 - 03	Les Footeux	Hadol
4	102	029 - 02	Les Pompy	Bains-les-Bains
5	101	484 - 01	Les Loups	Uzemain
6	96	029 - 01	L'Entente Sportive	Bains-les-Bains
7	89	530 - 02	CMJ Xertigny	Xertigny
8	87	530 - 01	Club Ados Xertigny	Xertigny
9	83	011 - 01	La Teampotes	Arches
10	74	225 - 02	Team Pompiers Hadol-Dounoux	Hadol
11	53	225 - 01	Les CHAMO Assoiffées	Hadol

Le Forum des Associations : Un constat amer

Billet d'humeur : Je vais me permettre, à titre personnel et en tant que secrétaire du Comité des Fêtes, de vous faire part de mon ressenti concernant le forum des associations : *"Traditionnellement, le mois de septembre, qui est celui de la rentrée, est également celui du Forum des Associations. L'ensemble des associations se mobilise pour certaines à partir de 6h le matin pour la journée afin de se présenter auprès des habitants de la commune.*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le nombre de personnes qui se sont déplacées pour s'intéresser ou se renseigner sur les associations Hadolaises n'a pas été à la hauteur de leurs bénévoles".



La traditionnelle buvette de notre comité des fêtes

Le Marché Nocturne fait son grand retour à Hadol !

Après l'annulation de juin, les bénévoles du Comité des Fêtes n'ont pas baissé les bras et ont rebondi avec enthousiasme. Le marché nocturne a finalement pu avoir lieu en septembre, dans une ambiance festive et conviviale.

Malgré un délai de préparation plus court que prévu, des exposants ont répondu présents, proposant une large gamme de produits locaux et artisanaux. Les food-trucks ont également régalié les papilles des visiteurs avec leurs délicieuses préparations.

Le succès de cet événement est une belle récompense pour tous les bénévoles qui se sont investis sans compter. Je tiens à remercier tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur.



Désolé pour la file d'attente !

Rendez-vous l'année prochaine le 14 juin pour une nouvelle édition encore plus riche en surprises !»

À l'heure où je vous écris ces lignes, l'année n'est pas terminée. Il nous reste à finaliser la soirée dansante de début novembre qui promet de faire vibrer le dancefloor, et le Marché de Noël de fin novembre qui nous transportera à nouveau dans un univers féérique.

Pour ne rien manquer de nos événements, suivez-nous sur les réseaux sociaux et consultez notre site internet.

Au nom de tous les bénévoles du Comité des Fêtes, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures festives.

Patrice Ledun,

Secrétaire du Comité des Fêtes

Et maintenant à vos agendas !

Le Comité des Fêtes vous propose pour 2025

- 10 janvier : Assemblée Générale Annuelle, c'est le moment de venir apporter vos suggestions et vos idées ! Venez participer, c'est à 20h30 à la mairie.
- 15 février : Loto de la Saint-Valentin
- 11 mai : Vide-Grenier
- 14 juin : Marché Nocturne et feu d'artifice du Comité des Fêtes
- 19 juillet : Jeux Hadol'ympiques et feu d'artifice de la commune
- 7 septembre : Forum des associations
- 8 novembre : Soirée dansante
- 29 et 30 novembre : Marché de Noël

Retrouvez les informations détaillées de ces manifestations sur notre site internet.

Contacts :

Président : Johnny Grisé - 07 67 75 63 73 - courriel : president@hadolenfete.org

Secrétaire : Patrice Ledun - 06 27 23 51 91 - courriel : secretaire@hadolenfete.org

Trésorier : Alain Solary - 06 26 41 31 12 - courriel : tresorier@hadolenfete.org

Courriel : comdef@hadolenfete.org

Site internet : <https://www.hadolenfete.org>

Facebook : [hadolenfete](https://www.facebook.com/hadolenfete)

Vous souhaitez vous impliquer et participer à l'animation de votre commune ? Venez rejoindre L'Équipe du Comité des Fêtes.

LES ASSOCIATIONS

Encore une année très riche en activités pour le club Copains Baladeurs, grâce à une équipe de bénévoles toujours aussi enthousiaste et motivée pour promouvoir la randonnée sous toutes ses formes.



Randonnée :



54 randonnées ont été réalisées à travers les Vosges et les départements voisins. Le faible enneigement de l'hiver dernier n'a permis que 2 sorties raquettes sur les Hautes Vosges. Quelques belles randonnées à thèmes ont aussi été réalisées. Le point d'orgue pour cette année fut un séjour d'une semaine à Montgenèvre dans les Hautes Alpes où des guides professionnels ont emmené les groupes sur des sites fantastiques.



L'activité randonnée, c'est une sortie chaque mardi, pour découvrir tout le département et les régions avoisinantes. Des balades à la demi-journée, de grandes randonnées à la journée pendant la saison estivale sont offertes à notre groupe de randonneurs pour découvrir chaque semaine des paysages nouveaux dans la plus grande convivialité.

Nos randonnées sont proposées tous les mardis, certains dimanches, lors de jours enneigés pour des sorties raquettes et lors d'un séjour d'une semaine chaque année.

Pour tous renseignements complémentaires concernant cette activité : Tel 07 69 28 61 60 ou 06 84 17 72 91.



Marche Nordique :

Notre section sportive pleine nature : la **marche nordique** reste toujours une activité très prisée. Cette année, 45 séances pour une quinzaine de participants en moyenne avec 3 groupes de niveaux différents ont été proposées à nos adhérents sur notre terrain de jeux favori « le Bois des ROSSIEUX »..

Petit rappel : La marche nordique est une autre conception de la marche : plus dynamique.

Le principe est simple : il s'agit d'accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons. L'ensemble du corps entre en action et la dépense d'énergie est accrue. La marche nordique est donc un sport très complet, elle sollicite plus de 80% des muscles. .

Une séance hebdomadaire est proposée chaque samedi matin de 9 h à 11 h, répartie en 3 groupes de niveaux.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité Marche Nordique : Tel : 07 69 28 61 60 ou 06 07 21 41 41.

Vélo de promenade et Randonnée

Pour sa troisième année d'existence, la section randonnée à vélo du club a atteint sa vitesse de croisière. Une dizaine de cyclos répondent présent à chaque sortie proposée par les animateurs du groupe. Une demi-douzaine d'autres se joint au groupe très régulièrement.



En cette année 2024, le début de saison est difficile, souvent peu propice à de belles randonnées. L'été sera plus favorable avec des sorties tous les jeudis lorsque les conditions le

permettent. Les animateurs proposent des sorties les premiers et troisièmes jeudis du mois, de début mars à fin octobre. Nous avons pu constater cette année qu'il y a une demande pour faire une sortie par semaine, les jeudis de préférence.

Départ de HADOL ou déporté, cette année encore nous avons parcouru les routes vosgiennes et Haute-Saônoises dans de magnifiques paysages en traversant de jolies localités.

Beaucoup de plaisirs partagés avec cette équipe de cyclos homogène (merci à l'assistance électrique !) en alliant pédalage pour rester en forme et découverte de notre belle région. Nous vous attendons.

Une séance est proposée le premier et le troisième jeudi du mois, de mars à octobre.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité vélo : Tel : 06 75 57 76 58 ou 07 69 28 61 60.

Balises de sentiers

Le balisage des sentiers de Randonnée est toujours réalisé par des bénévoles. Notre club avec son équipe de baliseurs a œuvré dans ce sens tout au long de l'année. :

- Entretien du balisage du GR7 de son secteur géographique.
- Entretien du balisage du réseau d'itinéraires des sentiers pédestres de Hadol, long de 64 km, suivant la convention signée en 2020 entre la mairie et notre club :
 - Sentier N° 1 : Hadol Haute - *cet itinéraire a été modifié cet année et se décline en 3 variantes dont 2 sont accessibles aux PMR et balades à roulettes.*
 - Sentier N° 2 : Le Bois des Rossieux
 - Sentier N° 3 : Guménil
 - Sentier N°4 : Le Pont Napoléon
 - Sentier N°5 : La Houssière
 - Le sentier des Écoliers

Cette année, un itinéraire « savoir reconnaître les arbres » a été créé dans le cadre d'un projet pédagogique conduit par Madame Maud CHOLEZ avec sa classe de CM1.

Les arbres à reconnaître sont repérés par une feuille peinte sur leur tronc. Notre club a offert gracieusement ce balisage ainsi que l'édition d'une Rando Fiche avec son livret d'identification que vous pourrez télécharger sur le site internet de la commune de HADOL.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité balisage: Tel 07 69 28 61 60.



Notre manifestation «Sentiers en Fête»

Le dimanche 17 mars dernier, notre club a organisé sa troisième grande manifestation intitulée « Sentiers en fête »

Pour cette marche populaire, quatre itinéraires complètement redessinés (7 - 10 - 15 - 20 km) au départ de la salle polyvalente étaient offerts aux spécialistes de l'activité, venus souvent de très loin (départements 54 - 57 - 67 - 68 - 90) pour découvrir la commune de HADOL avec ses petits hameaux, ses beaux points de vue et surtout sa magnifique forêt. Cette année ce sont près de 1200 marcheurs qui ont pu faire un plein de nature par une météo très clémente. Au retour, tous nous disaient avoir apprécié la qualité des itinéraires riches de sentiers très diversifiés, parfaitement balisés et se réconfortaient autour d'une table en toute convivialité, avec la restauration proposée par l'organisation. Cinquante-sept bénévoles du club se sont afférés tout le weekend pour assurer le succès de cette marche populaire.

Information : Copains Baladeurs organise le dimanche 16 mars 2025 à HADOL sa 4^e Marche Populaire.

Nettoyage Nature.

Le 20 avril 2024, trente-cinq personnes, petites et grandes, se sont rassemblées pour réaliser cette action.



LES ASSOCIATIONS

Détritus de toutes natures ont été ramassés. Beaucoup trop de mégots, de bouteilles en verre et de canettes métalliques jonchaient les fossés. Fumeurs, buveurs, pensez aux futures générations, ne leur laissez pas une planète polluée !

La nature est si belle lorsqu'elle est propre !

À l'issue de l'opération tous les bénévoles se sont réunis autour d'une collation offerte par la municipalité.

Ensuite, un utilitaire de la commune fut bien utile pour aller chercher les gros sacs. Ainsi que les objets lourds (pneus, ferraille...) laissés sur place.

Un grand merci à tous ces volontaires, sensibles à la protection du cadre de vie.

Rando Challenge® École

Les 24 et 25 juin dernier, notre club a contribué à l'organisation du traditionnel Rando Challenge Ecole® de fin d'année scolaire. Et c'est toujours un grand plaisir pour nos bénévoles.

Sous un grand soleil, 165 élèves répartis par équipes de 5, chacune encadrée par 2 bénévoles (1 de notre club et 1 parent d'élève), se sont lancés à la recherche des 10 balises dissimulées tout au long des parcours, munis de boussoles, de cartes IGN et de leurs cartons réponses. Les plus petits empruntant un parcours de 7 km alors que les plus grands voyaient leur périple atteindre les 9 km. Et pour pimenter l'épreuve, en plus de devoir répondre aux QCM à chaque balise, les plus grands ont dû déterminer la position de chacune



d'elles en perforant la carte IGN au bon endroit ; un exercice nécessitant une attention de tous les instants, réunissant la lecture de la carte IGN, la lecture du terrain et l'utilisation de la boussole pour s'orienter. Un vrai succès !

Copains Baladeurs est ouvert à tous !

Notre site internet :

<https://vosges.ffrandonnee.fr/html/1962/copains-baladeurs>

Renseignements : Tél : 07 69 28 61 60.



**Véhicules 0 km au meilleur prix
en stock ou sur commande**



**Exposition permanente
Véhicules occasions**

Achat cash de votre véhicule

Recherche personnalisée

PROVEO 88



**576 Rue du Moulin Géroménil
88220 Hadol**



06 46 16 41 95



www.proveo88.fr



Cette année, nous évoquerons le buvard, accessoire s'il en est, accompagnant le cahier du jour.

Buvard : on y retrouve la racine « boire ». C'est une feuille de papier poreux, donc non collé, destiné à absorber par capillarité une petite quantité de liquide, en l'occurrence l'encre fraîchement déposée sur le cahier de l'élève.

Parlons un peu de ce buvard.

Avant, on séchait l'encre avec de la poudre absorbante composée de sciure de bois, de cendres, ou encore pour les plus riches de poudre d'or. Puis aux environs de 1870 apparut le « brouillard » qui devint le buvard, au début uni, puis pastel, plus ou moins épais, plus ou moins efficace, il épongeait le trop d'encre du texte écrit ou aggravait le pâte.

Bien entendu, arriva le buvard publicitaire ; qui n'en n'a pas vu ou eu ?



Chaque marque de produit, quelle qu'elle soit, avait à cœur d'offrir à ses acheteurs un beau buvard avec sa raison sociale, illustré avec une belle image soit d'histoire, de géographie, ou autre, que l'on pouvait collectionner. C'était le buvard « réclame ». Les produits d'épicerie, d'hygiène, d'entretien ... s'affichaient sur le recto alors que le verso

gardait ses propriétés absorbantes ! Même les marchands de vin et d'alcool n'avaient pas de scrupule à faire leur publicité sur un buvard d'écolier !!! Il était distribué à des milliers d'élèves et accompagnait ligne après ligne toute la scolarité de nos jeunes écoliers. Maculé d'encre, il était le reflet d'une main maladroite, voire d'une plume usée ou « becquée » et gare à celle ou celui qui oubliait d'éponger son écrit avant de tourner la page ou fermer son cahier.

C'est au début des années 1960 que le stylo Bic apparut reléguant le buvard aux oubliettes, pas tout à fait, car les collectionneurs les affectionnent. Ce sont des papibévérphiles ou des papibévéristes ou encore des pictopublicéphiles.

Dès la fin du XIX^e siècle, apparurent les protège-cahiers sur lesquels on pouvait voir les portraits de nos grands hommes ou des éléments importants de notre histoire. Ils traitaient également de la nature, des sciences, de la géographie, en faisant appel aux thèmes développés par le maître d'école. Ils furent détrônés par l'arrivée des protège-cahiers en plastique.

Journée du Patrimoine et Portes Ouvertes du 22 septembre 2024.

La salle du petit musée rassemblant divers matériels, tant scolaires, qu'objets de la vie courante à la campagne a été bien fréquentée et les guides du jour ont pu répondre à de nombreuses questions posées par les visiteurs très intéressés par ce qui leur était présenté. Le couloir et ses porte-manteaux garnis de sarraus noirs traversé, on poussait la porte de la classe ancienne reconstituée, et les plus anciens retrouvaient aussitôt l'odeur de la craie et de la cire que leur mémoire avait gardée en souvenir et ne manquaient pas de s'asseoir à une table, de tremper dans l'encrier en porcelaine blanche le porte-plume garni de sa plume Sergent Major et de vérifier s'ils étaient encore capables d'écrire à l'encre violette sur la feuille lignée Calligraphe mise à leur disposition. La jeunesse n'était pas en reste, qui découvrait pour certains l'atmosphère régnant dans cette salle de classe fréquentée par leurs arrière-grands-parents. Dans la cour et dans les salles annexes étaient proposés des jeux de plateau, une exposition de photos de classes anciennes, le métier à tisser et la pompe à incendie de Géroménil. Dans la cour également, on pouvait admirer la dextérité de notre vannier et s'essayer au tressage de l'osier. On pouvait aussi participer à la réalisation d'une corde en sisal. Ce sont quelque cent vingt visiteurs qui ont pu ainsi découvrir ou redécouvrir ce qu'était l'école des années 1920 à Guménil.



LES ASSOCIATIONS

Toute l'équipe d'animation de l'Encrier au Champ remercie bien entendu les curieux du jour et salue la présence de Jean-François Clasquin, Maire de Hadol, ainsi que la visite surprise de notre Député Stéphane Viry, qui n'ont pas manqué d'encourager l'association dans la voie qui est la sienne depuis presque trente années déjà.

À quinze heures, la désormais célèbre dictée dite du « Président » : Le jardin, signée Victor Hugo, a mis certains dans l'embarras. Il n'y a pas eu de zéro faute, mais peu s'en est fallu. Chacune et chacun de la trentaine de participants a reçu un Bon Point souvenir.

Où en est l'Encrier au Champ en cette fin d'année 2024 ?

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, nous avons accueilli 258 élèves et 30 adultes. Depuis février 1997, 18204 élèves et 871 adultes sont venus s'asseoir sur nos bancs, soit une moyenne de 674 élèves par an sur 27 années de fonctionnement et nous avons actuellement 116 adhérents.

*Daniel Leroy,
président de
l'Encrier au Champ*



ENTREPRISE SIMON PASCAL

Terrassement • Maçonnerie • Rénovation • Neuf



370 route de xertigny 88220 HADOL

Tél: 03 29 32 54 25 - 06 47 26 36 99 - 07 85 57 10 42

Chers Hadolais, Hadolaises et amis pêcheurs,

La pêche, bien plus qu'un simple loisir, est une véritable passion qui plonge ses racines dans la nature et la patience. Elle incarne l'harmonie entre l'homme et les éléments, où chaque moment passé au bord de l'eau devient une occasion de se reconnecter avec soi-même et avec l'environnement. La pêche, c'est l'art de l'attente, du respect du temps, de l'observation des moindres signes, avec cette excitation qui monte à chaque prise potentielle. Mais au-delà de la technique, la pêche est avant tout un moment de partage et de convivialité. Que ce soit au lever du jour ou au crépuscule, les discussions entre amis ou en famille, autour de l'eau, créent des souvenirs indélébiles. Le plaisir n'est pas uniquement dans la prise du poisson, mais dans ces instants où l'on échange des astuces, des histoires, et parfois même un simple silence complice. C'est un moment hors du temps, où l'on savoure autant la tranquillité de la nature que la chaleur humaine.

Notre étang communal, véritable écrin de nature et de tranquillité, est le lieu de rendez-vous privilégié des passionnés de pêche, qui se retrouvent chaque mercredi et week-end. Une grande diversité de poissons et espèces aquatiques y abondent, pour le plus grand plaisir des pêcheurs de tous âges.

Cette année, l'étang a été ré-empoissonné grâce à la généreuse contribution d'un habitant de Hadol. En raison de travaux à réaliser sur son propre étang, ce propriétaire a fait appel à notre association pour gérer la vidange et récupérer les poissons. Grâce à une équipe efficace, ces opérations se sont déroulées sans encombre. Nous tenons à le remercier sincèrement pour sa confiance et ce don précieux offert à la communauté des pêcheurs.

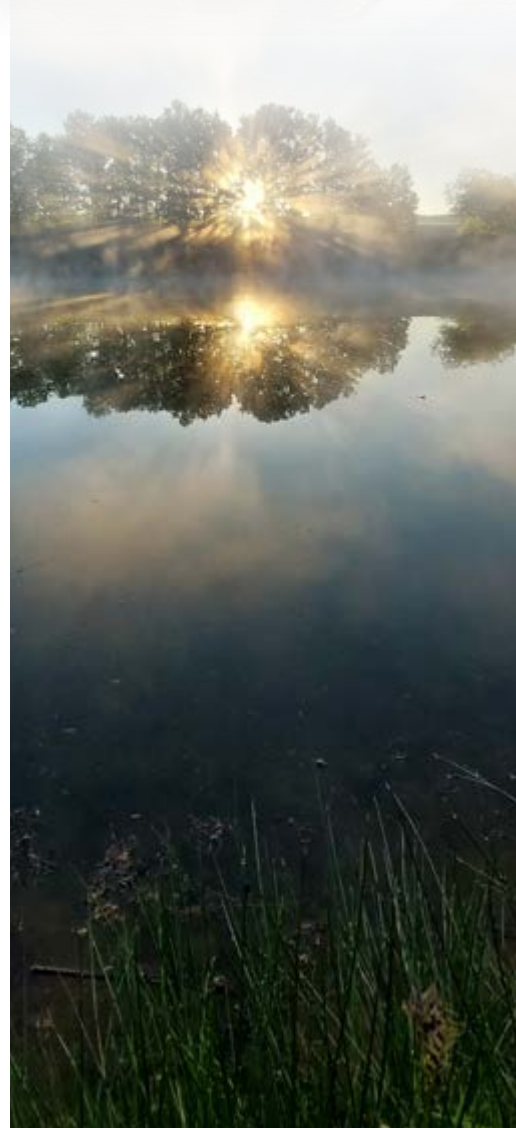
Le samedi 25 mai, nous avons organisé notre journée spéciale « pêche à la truite », un événement qui, une fois de plus, a affiché complet. Pas moins de 70 pêcheurs se sont rassemblés pour tenter de capturer les 150 kg de truites déversées, parmi lesquelles de magnifiques spécimens dépassaient les 2 kg. Une équipe d'une dizaine de bénévoles s'est relayée tout au long de la journée pour assurer l'accueil, la préparation des repas sur place, le tout sous un ciel ensoleillé. Une nouvelle formule en trois manches a été mise en place pour permettre à chaque participant de bénéficier d'un emplacement différent au cours de la journée.

Le dimanche 6 octobre, nous avons renouvelé notre après-midi découverte de la pêche en partenariat avec l'Association des Amis de l'École de Hadol. Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont ainsi pu s'initier au montage des lignes, aux différentes techniques de pêche et, avec l'aide précieuse de Bernard, Jean-Noël (Jeannot pour les proches), Serge et Dominique, ils ont appris à lancer leurs premières lignes. Plusieurs d'entre eux ont eu la joie de sortir leurs premiers poissons, tandis que d'autres ont profité des activités ludiques organisées par les bénévoles des Amis de l'École.

Je tiens à remercier chaleureusement nos membres actifs qui, tout au long de l'année, s'investissent dans l'entretien du site, le suivi des alevinages, la surveillance du respect du règlement et leur participation au forum des associations qui permet de promouvoir notre passion.

La saison de pêche ouvrira officiellement le samedi 22 février 2025 et se poursuivra jusqu'au dimanche 30 novembre 2025. Nous espérons vous retrouver nombreux au bord de l'eau pour partager ces moments de détente et de passion.

Le bonheur est au bord de l'eau. Julien Barnabé, Président.



L'ÉTANG COMMUNAL

EIRL SILLON Aurélien

Peinture intérieure - extérieure
Décoration
Isolation extérieure

06.75.85.37.03

sillonpeinture@live.fr

LES ASSOCIATIONS

Au sportif

LE PLAFOND DE V.E.R.T.

Pourquoi le plafond de Vert :

Au cours de cette saison passée le FCHDU a atteint, je pense, un plafond dans beaucoup de domaines.

Déjà au niveau LICENCIES, 238 fin juin, le record, et nos installations, équipements et structures ne permettent pas d'accueillir dans de bonnes conditions autant de joueurs et d'équipes (12 au Total) surtout au niveau des entraînements (vestiaires devenus exigus, éclairage très défaillant, voire inexistant par période de pluie, pour les entraînements en soirée) et beaucoup d'inertie et de messages d'alerte n'ont pas fait beaucoup avancer les remises en conformité. Il est bien certain que les axes de progression, dans ces conditions, sont difficilement gérables.



les U15 - Saison 2024-2025

Heureusement la nouvelle bonne qualité du Terrain Honneur Herbe donne plaisir à évoluer les week-ends sous réserve d'une utilisation raisonnée, ce qui n'est pas toujours le cas, cause surcharge obligée des entraînements sur cette surface. Autre point de satisfaction, l'apport du terrain d'Uriménil, nous donne quelques bouffées d'oxygène pour les matches du week-end mais là aussi seulement 2 seuls vestiaires et sanitaires un peu vétustes, en attendant travaux à venir.

De Novembre à Mars, l'utilisation du Gymnase, notamment pour les petites catégories, est d'un réconfort précieux. Cet outil a encore permis à l'équipe Seniors d'être Championne des Vosges FUTSAL.

Il est vrai que cette saison a été marquée par des Week-ends non-stop sous la pluie, avec festival de matches remis et tous les problèmes sportifs et administratifs qui en découlent...

Sale saison, et on comprend mieux pourquoi, l'avenir des Verts et sa survie passera obligatoirement par le projet, à finaliser, d'un terrain synthétique...

Merci tout de même aux deux municipalités de Hadol et Uriménil, et à leurs Services Techniques pour le soin apporté aux 2 terrains en herbe.

Plafond de verre également pour les niveaux auxquels nos équipes jouent, les Seniors A en Régional vont rejoindre l'élite départementale après 2 saisons compliquées à l'étage supérieur.

Par contre la Réserve va retrouver la 2^e division départementale, après une saison remarquable, avec zéro défaite en championnat, une STAT jamais atteinte par une équipe du Club.

Dans les petites catégories U5 à U11, avec une grosse progression de licenciés les résultats ont été très encourageants, contrairement aux U13 en grosse difficulté tout le long de la saison.

Les jeunes évoluant dans l'élite du département pour les U15 et U17 ont eu des résultats très moyens.

Les U18 en Régional INTERDISTRICT ont fait le Job avec une saison plus que correcte, ils ont même été finalistes de la coupe des Vosges U19 défaits par ST DIE.

La 2^e place de l'équipe fanion au classement grand Est «CARTONS BLEUS» (Fair Play) et la 3^e place de l'équipe réserve au Challenge du Fair-play du District des Vosges 3^e division, font preuve de l'excellent état d'esprit de nos diverses équipes.



Reprise 2024-2025 pour les U6 à U9



Les Séniors - Saison 2024-2025

La cerise verte sur le gâteau, une nouvelle fois pour l'équipe Vétérans, qui termine à la 2^e place de son championnat mais surtout qui gagne une nouvelle fois la Coupe des Vosges, en finale contre l'ES THAON sur le Stade des Bruyères, après un match de toute beauté devant quelques centaines de spectateurs, Bravo à eux et à leur meneur Manu OUGER.



Finale de la Coupe des Vosges Vétérans le 2 juin 2024

Nos arbitres Stéphane, Nicolas, Alexian et Christophe managés par Jean-Michel, ont honoré leur responsabilité.

Pour finir l'équipe Dirigeante, éducateurs et accompagnateurs, enrichis ces derniers temps par du sang neuf Féminin comme Masculin, ont fait du bon boulot et ont toujours beaucoup de plaisir à se retrouver lors des manifestations, sous la houlette des deux Boss David et Gérard, animateurs et sponsors des Verts, merci à eux et à tous les autres, les 3 municipalités, les

Mécènes, sponsors et amis qui nous font vivre à longueur de temps.

Pour la partie Festive, on se souviendra longtemps de la superbe soirée des 50 ans du club animée par les Excellents STUDIO5.

- Le Loto de Janvier a été également une belle réussite, ainsi que le repas de Novembre à Dounoux.
- Les RV Extra sportifs 2025 :
- Le Dimanche 28/01/25 Grand Loto Salle polyvalente de HADOL
- Le Samedi 29/03/25 Soirée Dansante animée par Studio 5 Salle polyvalente d'URIMENIL

■ Le Vendredi 13/06/25 AG FCHDU à DOUNOUX.

■ Le samedi 15/11/25 Choucroute Salle de l'Oiseau Bleu à DOUNOUX.

Le FCHDU, c'est : Plus de 230 licenciés pour constituer :

- 1 équipe veterans
- 2 équipes SENIORS
- 1 équipe U18
- 1 équipe U17
- 1 équipe U15
- 1 équipe U13
- 2 équipes U11
- 3 équipes U5 à U9
- 3 arbitres + un référent arbitre

Contact

David DROUOT

Président06 07 39 50 43

Bernadette DEMANGE

secrétaire07 84 42 14 04

Gérard OUGER

Ecole de Foot06 19 57 83 48

Jean-Luc VUILLEMIN Communication

.....06 20 36 58 46



50 ans du F.C.H.D.U. le 20 avril 2024

LES ASSOCIATIONS

L'orgue présent depuis 1900 à la tribune de l'Eglise Saint-GENGOULT de HADOL est encore et toujours utilisable mais aurait besoin d'une solide restauration.

Cet instrument a été construit en 1823 par ANTOINE GROSSIR, facteur d'Orgues à SAINT AME (88).

Il est l'un des mieux conservés de cet artisan.

La Commune de HADOL propriétaire de l'orgue a engagé en 2021 des démarches visant à demander son classement au titre des Monuments Historiques.

La procédure est en bonne voie puisque l'orgue a été inscrit au titre des monuments historiques par la Préfète de Région le 22 septembre 2024 (arrêté préfectoral n° 2023/504).

La procédure de classement est la prochaine étape.

Son classement au titre des monuments historiques permettrait un subventionnement important en vue de sa restauration.

Le 18 mai 2022, à l'initiative de la Municipalité de HADOL et de Monsieur ALEXIS JACQUÉ, a été décidé la création de l'association « autour de l'orgue GROSSIR de HADOL ».

L'objectif principal de l'association visera à redonner toutes ses lettres de noblesse à cet instrument quelque peu délaissé au fil des ans en participant dans un premier temps à la réalisation du projet de restauration.

Ainsi le concert de « La chorale des peuples » du 6 octobre dernier nous a déjà permis de rassembler la somme de 1 450 euros.

Un concert orgue et trompette est d'ores et déjà prévu en mai 2025.

Par ces actions nous espérons aider à l'aboutissement de ce projet et participer ainsi à la préservation et la valorisation du patrimoine historique de la commune.

Nous vous souhaitons une belle année.



Le président – Alexis JACQUÉ

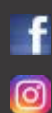
**Renseignements et
Adhésions par mail :**

asso.orgue.grossir.hadol@gmail.com

**Association : « Autour de l'Orgue
GROSSIR de HADOL »**

**Siège social : 53 place de la Mairie
88 220 HADOL**

asso.orgue.grossir.hadol@gmail.com



INTEMPOREL

**COIFFEUR CRÉATEUR
ESTHÉTIQUE**

03 29 32 36 54

**NOUVEAUTE
INSTITUT
CAPILLAIRE**



**EXPERT EN PROTHÈSE
CAPILLAIRE MÉDICALE,
DE FANTAISIE,
VOLUMATEUR ET
TURBAN.**

**SPÉCIALISTE PROTHÈSE
CAPILLAIRE DANS LES
VOSGES AGRÉE PAR
L'ASSURANCE MALADIE
88000 DINOZE**





Fondé le 28 décembre 1963, le Groupe mycologique vosgien a pour objectifs :
de développer la connaissance des champignons ;
de mettre en place des actions de communication sur la mycologie ;
de tisser des liens de convivialité entre

ses membres.

À ce titre, le GMV organise chaque année des sorties en forêt ouvertes non seulement à ses adhérents, mais aussi à tout public intéressé. Ces sorties, programmées de juillet à octobre, permettent d'identifier les espèces de champignons récoltés en utilisant des clés de détermination et d'échanger des connaissances entre ses membres. À chacune de ces sorties un pique-nique pris en commun est organisé pour fortifier les rapports au sein du groupe.

Le GMV participe aussi à des forums associatifs, organise des conférences et des séances de formation..

Pour l'année 2024, le GMV a mis en œuvre différentes actions à Hadol.

Participation au forum des associations du 7 septembre. À cette occasion, il a enregistré trois nouvelles inscriptions. L'année précédente, un couple de hadolais est venu nous rejoindre et a pris depuis une part active à l'activité du GMV.

Une exposition de champignons était prévue avec les Jardiniers de Hadol le dimanche 6 octobre. Malheureusement l'absence de nombreuses espèces de champignons nous a contraints d'annuler cette manifestation à notre grand regret car nous nous trouvons bien au sein de l'équipe organisatrice.

Sortie en forêt de Hadol le 21 septembre sur le versant forestier adossé au parcours de santé. Seize participants ont trouvé une trentaine d'espèces de champignons différentes

dont le Sparassis crépu (voir photo et fiche), espèce intéressante par sa forme et son goût assez prononcé. Cette espèce, qui pousse à la base des fûts de pin sylvestre est à l'origine de la pourriture de son bois. Il honore cependant l'assiette des gourmets qui savent le cuisiner avec des pâtes et de la crème.

Par ailleurs, le GMV a développé en parallèle six actions de formation sur la connaissance des champignons à Aydoilles. Menées de mai à juillet par l'ancien président Joseph ROCH, elles ont été suivies par six adhérents qui ont pu ainsi améliorer leurs connaissances en mettant en œuvre des clés de détermination didactiques.

Et demain. Le GMV entend développer des actions de communication auprès d'un large public par la poursuite de sorties chaque samedi de juillet à octobre.

Une conférence est prévue sur les relations intimes entre les arbres et les champignons (appelées mycorhizes), cette conférence devrait se tenir à Bruyères à une date non encore fixée. La commune de Hadol en sera avisée.

Comme vous le savez, le GMV reste très attaché à Hadol où son siège social est fixé. La forêt diversifiée y est d'une grande richesse et renferme une flore mycologique variée. Elle fait le bonheur des amoureux des arbres et des cueilleurs de champignons.

Vous pouvez nous rejoindre à l'occasion des sorties du samedi organisées pendant la saison mycologique de juillet à octobre. Des affiches sont mises en place à cet effet dans les mairies. La commune de Hadol sait nous réserver un accueil particulier et nous l'en remercions. Alors on vous attend, vous serez les bienvenus !

Le Président du GMV
Yves BASTIEN



Ce curieux champignon qui ressemble grossièrement à un chou fleur ne se veut pas discret tant il peut atteindre de grandes dimensions au pied des pins sylvestres qu'il parasite en développant une pourriture de leur bois.

Appelé aussi morille des pins, il se consomme à l'état jeune. Mais il demande, avant de le cuisiner, une bonne toilette.

Après avoir retiré le maximum d'impuretés avec un couteau, tremper le dans de l'eau vinaigrée en le secouant légèrement pour sortir ce que ses alvéoles peuvent contenir.



BEAUDOÏN

Platrier - Plaquiste

ISOLATION

Plus de 30 ans de métier

88 HADOL - 03 29 32 57 63

AMENAGEMENT COMBLES - VELUX - STAFF

Qualification QUALIBAT 4131 RGE CT 111



LES ASSOCIATIONS



Les Amis de l'École

C'est une association dans laquelle une vingtaine de bénévoles donnent de leur temps, de leur dynamisme, de leur créativité et de leur bonne humeur pour organiser tout au long de l'année différentes animations, manifestations et ventes afin de proposer aux Hadolais, petits et grands, un moment de partage et de convivialité sur notre belle commune. Nos actions permettent de soutenir financièrement les projets scolaires tels que des formations pédagogiques, du matériel, des sorties et voyages scolaires



Au programme cette année

En collaboration avec le corps enseignant, nous proposons des **formations sur les dangers domestiques** pour les CP, les gestes qui sauvent avec «Les petits secouristes en herbe» pour les CE1 avec la participation des pompiers Hadol-Dounoux et le «**savoir rouler à vélo**» pour les CM2 géré par le Cycle Golbéen.



Tout au long de l'année, nous vous proposerons des animations à thème pour les enfants comme une initiation à la pêche, une Boom d'Halloween, le traditionnel défilé du carnaval ou encore les Champs Golots, ainsi que des manifestations telles que le Loto, des Puces des couturières, ou encore un Marché aux fleurs.

Animation d'Halloween



Carnaval



Les champs golots



Fête de l'école

La visite du Père Noël

Tous les ans, les lutines de l'association accompagnent le Père Noël pour son traditionnel passage à l'école. Cette année encore, retrouvez-nous pour un « Atelier des Lutins » lors du Marché de Noël du Comité des fêtes. De belles surprises en perspectives ! Les Amis de l'École c'est aussi le soutien logistique et opérationnel pour la Fête de l'école et la Kermesse pour clôturer en beauté l'année scolaire.



Visite du Père Noël

Move Dance et Move Kids

Les cours de Move portés par notre association et animés par Sabrina Fade des All Dances ont repris tous les vendredis de 17h à 18h au gymnase pour les enfants (à partir de 4ans) et les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente pour les ados et les adultes (à partir de 11ans). Sport, amusement et bonne humeur assurés !

Si vous voulez soutenir nos projets tout au long de l'année, nous proposons des ventes accessibles à tous : sapins de Noël, agrumes et fromages. Les bons de commande sont disponibles sur notre page Facebook et la livraison des produits se fait sur la place de la Mairie en Drive..



Retrouvez toutes nos animations, manifestations et ventes dans notre nouveau calendrier

 Rejoignez-nous !

facebook

Les Amis de l'Ecole
Présidente : Marie Théobald - 06 58 55 46 87

Suivez nous sur Facebook :
Les Amis de l'école Hadol

LES ASSOCIATIONS

Une année en demi teinte pour les Jardiniers de Hadol, les conditions météo désastreuses du printemps, les attaques des multiples ravageurs ont mis à mal les semis et récoltes de l'année 2024.

Cependant les deux sessions de taille des arbres du mois de mars ont pu être maintenues malgré un report du à de fortes précipitations, les personnes intéressées ont eu la possibilité de se familiariser avec les différentes techniques de taille.

La bourse d'échange du mois de mai qui se situe sous le préau de l'ancienne école permettant aux jardiniers de venir troquer leur surplus de culture et de fleurs, s'est révélée fructueuse en effet les semis et boutures étaient nombreux tout comme les jardiniers.



Malheureusement le voyage prévu en juin au Musée des maisons Comtoises a été annulé par manque de participants tout comme l'exposition annuelle de légumes originaux nombre d'exposants s'étant désistés par manque de produits à présenter.

L'année se termine par le troc d'automne le dernier samedi d'octobre, suivi le lendemain du traditionnel repas des jardiniers. Les deux manifestations ayant réuni de nombreux jardiniers on peut dire que l'année s'est mieux terminée qu'elle n'avait commencée.

De père en fils depuis 1965
LEONARD
 LE CONFORT POUR VOTRE BIEN

TRAITEMENTS • ISOLATION • MÉRULE
ASPIRATION CENTRALISÉE

www.leonard-traitement.fr
 03 29 34 04 40 - UXEGNEY

CHAUFFAGE - SANITAIRE
FAIVRE
Arnaud

PGN - PGP **Entretien chaudière fioul/gaz**
QualiFioul **Vente - Pose - Dépannage**

Tél. 03 29 62 61 87 - 06 08 17 10 93
Fax. 03 29 23 95 26
 51, route de Remiremont - 88220 RAON-AUX-BOIS
 SARL au capital de 7500 € - SIRET 477 987 366 00010

VUILLEMIN TERRASSEMENT



- Travaux de terrassement,
- Démolition,
- Assainissement,
- Pose de clôtures,
- Préparation cours/enrobé...

06.42.14.40.27
 286 la Houssière - 88220 HADOL
maxime.vuillemin@orange.fr

EARL DU SAUTEZ
Vuillemin Gilles

Disponible 7j/7

Vidanges :
Fosse septique
Fosse toutes eaux ...
 Habilitation, Délivrance d'une attestation



Le Sautéz - 88220 HADOL
Tél: 03.29.32.50.22 - Mob: 06.26.65.22.19
www.earl-du-sautez.com



L'association Maison du Bien-être à Hadol vous propose :

En Synergie Avec le Cheval, le chemin vers la complicité



Les chevaux ne parlent pas avec des mots comme nous, mais si nous savons les écouter, ils ont plein de choses à nous « raconter ». Autant sur eux-mêmes que sur nous. Cavalier chevronné ou personne néophite, enfant ou adulte, à la recherche d'une meilleure entente avec votre cheval, de plus de plaisir dans vos échanges ou à la recherche d'un épanouissement personnel... Réjouissez-vous de la multitude d'activités que nous pouvons découvrir avec un cheval comme partenaire.



► **Séjours linguistiques en Allemand, séances en famille, stages, coaching, activités ludiques avec les enfants, mercredis et vacances, formations**

L'Ennearom, votre mélange aromatique naturel personnalisé

Conseil aromatique avec test olfactif qui opère par une approche sensorielle (olfactive) à l'aide d'huiles essentielles pures et naturelles. La science de l'odorat (Osmologie) ainsi que celle des senteurs végétales aromatiques (Aromatologie) sont à l'origine de ce concept. L'ennéagramme y sert d'outil pour attribuer certaines plantes aromatiques, et la réaction de la personne reflète la façon dont elle fait face à la vie. Une image de sa propre personnalité est ainsi réalisée par la personne elle-même qui repartira avec son propre mélange aromatique à l'issue de la séance.

► **Séjours bien-être, ateliers, stages, coaching**

La vie au naturel

Ateliers basés sur une approche "terre à terre" pour comprendre la "matière" afin de l'intégrer dans la vie de tous les jours de façon simple et applicable par tous.

■ Premières approches de la Vie au Naturel

Journées d'approfondissement par thèmes :

- Les huiles essentielles pour toute la famille
- Cosmétique fait maison – Le bien-être – La beauté
- Cuisinez avec les huiles essentielles

■ **Nouveau projet depuis 4 années : Le jardin des plantes associées** selon Gertrud Franck et tests de plantations d'hiver

À quel point est-il possible d'avoir des légumes toute l'année dans notre région, de belles salades colorées en hiver pour atteindre une « semi-autonomie alimentaire »

► **Séjours bien-être, ateliers, stages, coaching**

Apprendre à porter son enfant, simplement

Nous proposons différentes formules d'interventions, adaptées à vos besoins de parents, futurs parents, professionnel(le)s de santé ou de la petite enfance.

«Le portage, ce moment de bonheur partagé avec l'enfant, doit être avant tout amour et bien-être, en toute simplicité !»

Depuis septembre 2023 nous organisons et accueillons des formations immersives dans notre nouvel espace dédié avec hébergement au 115 rue de la Manchamp « le 115 ». Nous avons accueilli des stagiaires venant de toute la France et de Belgique.

► **Ateliers, stages, formations, séances d'information et de découverte**

Agenda des activités de l'association sur le site.

Mercredis, samedis et vacances scolaires, activités de groupe avec les chevaux pour les enfants et adolescents à la demande

Ateliers ou stages portage des bébés et enfants 1h30, 2h ou 4 h sur demande

Formations au portage des bébés et enfants au 115 sur 3/4 jours (session spéciale de 4 jours «portage et psychomotricité») en juillet 2025

Association Maison du Bien-être, 87 rue de la Manchamp 88220 HADOL

Présidente Anne-Laure Gamonet

Intervenants : Christiane Berger, Anne-Laure Gamonet, Guillaume Guérid et Iris Guérid

maison-du-bien-etre.fr

info@maison-du-bien-etre.fr

09 53 09 29 05



Avec 198 interventions à ce jour, dont 48 missions nécessitant des compétences de spécialiste, nos sapeurs-pompiers ont été particulièrement sollicités cette année. Ces chiffres témoignent de leur engagement et de leur disponibilité.

Pour répondre à toutes ces sollicitations, nos équipes ont accumulé plus de 51 550 heures d'astreinte et suivi plus de 11 200 heures de formation.

Nos sapeurs-pompiers sont toujours prêts à se mobiliser, comme en témoigne le départ cet été d'Arnaud Grossi et Julien Pierrat pour renforcer les équipes engagées dans la lutte contre les feux de forêt dans le Sud-Ouest.

Nous remercions également Julien Pierrat pour son engagement en faveur des Jeux Paralympiques de Paris.

L'année 2024 aura été marquée par de nombreuses réussites pour notre centre de secours avec, notamment, les promotions de Yanis Paulus au grade d'adjudant et de Déodat Herremann au grade de caporal.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée d'un nouveau véhicule d'incendie de type CCFUL en fin d'année, qui permettra d'améliorer encore davantage nos interventions.

Cette année encore, le centre d'incendie et de secours de Hadol-Dounoux recrute tout homme et toute femme à partir de 16 ans.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, il y a une présence tous les lundis soir à partir de 19h ou avec le chef de centre le Lieutenant Jacquemin Sébastien au 06.83.31.62.98.

Tous les sapeurs-pompiers de Hadol-Dounoux vous souhaitent une bonne année 2025.

Le chef de centre
Lieutenant Sébastien JACQUEMIN

Les JSP... tout un engagement

L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de La Vôge forme des jeunes garçons et filles dès 13 ans pour devenir Sapeur-Pompier Volontaire à 16 ans. Elle permet tous les ans d'intégrer de nouveaux Sapeurs-Pompiers Volontaires dans la plupart des Centres de Secours de La Vôge.

Cette année les candidatures étaient encore nombreuses. Ainsi sur l'ensemble de la Vôge c'est finalement 14 nouveaux jeunes qui ont été recrutés et pour Hadol-Dounoux c'est 3 jeunes qui ont pu être retenus.

Bienvenue à **Jade Grandclaudon**, **Jules Courtois** et **Louane Claudon** qui ont rejoint les JSP. Avec **Adèle**, **Coline**, **Anaïs** et **Eva**, c'est maintenant 7 JSP de Hadol et Dounoux qui se forment au sein d'une section forte de 34 jeunes, qui en fait la plus grande section du département.

A noter également que l'encadrement lui aussi se renforce avec pour Hadol-Dounoux **David Grandclaudon**, et **Marine Schatt** en plus de l'équipe historique avec entre autres, Sandrine Souvay, Emmanuel Munier et Justine Jeandin.

L'engagement de notre jeunesse et celui de leur encadrement sur l'ensemble de La Vôge, est très important et mérite notre respect et nos félicitations. Cet engagement atteint parfois ses limites en termes de sollicitation et nous devons parfois limiter nos actions pour cause de multiples sollicitations ou encore pour ne pas sursolliciter nos énergies.

Sur l'année passée et sur l'année à venir les jeunes auront ou vont encore participer, en plus de leur formation, aux cérémonies patriotiques, à la vente de bleuets du souvenir français, à la vente des Brioches de l'amitié (en 2023), à la visite des Anciens dans les EHPAD, aux foulées Roses et des Barbus, au Téléthon, à la collecte de jouets pour des enfants malades, etc....

Tout cela ne serait également pas possible sans le soutien des familles que nous remercions et félicitons également pour leur engagement.

Adjudant-chef Souvay Daniel

Animateur JSP & président délégué des JSP de la Vôge & SPV au Centre d'interventions et de secours de Hadol-Dounoux





Le tennis Club comptait cette année une trentaine de licenciés(ées), en comptant adultes et jeunes, femmes et hommes.

Les cours de tennis se pratiquent les lundis soirs de 20h à 22h et les samedis matins de 8h à 14h divisés en plusieurs groupes, entraînés par DEMACON

Dominique, depuis une dizaine d'années.

Le TCH a participé à 5 compétitions par équipes : 2 championnats femmes ; 2 championnats hommes ; 1 championnat mixte 4^e série. Dans tous ces championnats, le club arrive à se hisser dans les 3 premières places des classements. Les temps forts de l'année : une 2^e place en championnat mixte 4^e série, et une 1^{re} place en championnat pour l'équipe masculine.



Dans toutes ces compétitions, les compétiteurs(trices), ont pu encore évoluer et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les jeunes du TCH ont également pu faire un tournoi avant les vacances de Noël, à Xertigny avec les clubs de Xertigny et Plombières-les-Bains. On les remercie pour cette invitation.

Le Club a à cœur de permettre à tous l'accès aux terrains extérieurs, sans licence. L'accès se fait par le biais de l'application Anybuddy. Ainsi, les hadolais peuvent pratiquer le tennis pour 10 € / heure.

Par ailleurs, les licences « été » sont chaque année disponibles de mai à août.

Le TCH, c'est aussi savoir partager des temps de convivialité. L'année tennistique s'est ainsi, comme chaque année, terminée en grande tablée autour d'une plancha et sur les terrains de tennis.

Enfin, notre club était présent au forum des associations. Un temps fort permettant la présentation de nos activités et notamment de notre école de tennis..

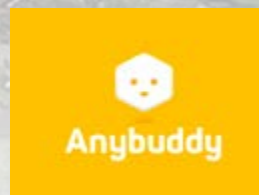
Coordonnées :

tennisclubhadolais88@gmail.com

insta: tchtennisclubhadolais

jeremy_gappe@hotmail.fr

06.28.54.35.47



TENNIS CLUB HADOLAIS

AS

CONCEPT
AUTOMATISME/SERRURERIE

Matthieu VIRY

asconcept.vosges@gmail.com

tel: 06 21 58 93 58

VENTE/POSE/DEPANNAGE:

Fenêtre/Portail/Volet/Clôture/Porte de garage

Spécialiste motorisation Portail/Porte de garage/Volet

Dépannage serrurerie/Ouverture de porte

Mise aux normes accès aux personnes à mobilité réduite

LES ASSOCIATIONS

80 ans d'histoire

Cette année 2024 a été marquée par de nombreuses commémorations à l'occasion du 80ème anniversaire du débarquement, en Normandie et en Provence, par des troupes venues des lointaines Amériques et de l'Afrique.

Il est vrai que notre département situé sur le parcours d'un retrait stratégique des unités Allemandes n'a pas été épargné et a beaucoup souffert de la cruauté de l'occupant. Combien de villages pratiquement rasés et leurs populations déportées dans les camps de concentration en Allemagne. La politique de la terre brûlée pratiquée par des soldats aux abois, était de plus, exacerbée par la résistance qui s'était organisée dans nos massifs vosgiens, avec le danger que cela comportait, car tout résistant capturé était un homme mort.

En septembre 1944, on comptait près de 35 maquis dispersés aux quatre coins du département, maquis plus ou moins importants en hommes. Plus près de nous, celui de Grandrupt, près de Bains-les-Bains qui connut une fin tragique avec la déportation à Dachau de 223 hommes. Ils s'étaient rendus à l'ennemi pour sauver la vie des habitants de Grandrupt et Vioménil pris en otage par les Allemands qui menaçaient de tout détruire. Ils avaient fait confiance en la parole donnée par l'ennemi que les hommes tombés entre leurs mains seraient considérés comme des prisonniers de guerre, parole non tenue puisqu'ils ont tous été déportés, 116 seulement en sont revenus avec les séquelles qu'on imagine. Dans le massif vosgien, de durs combats s'y sont déroulés, notamment à la Piquante-Pierre. Beaucoup de villes et villages, notamment St Dié, La Bresse, Gérardmer, ont vu leurs habitats complètement détruits.

N'étant pas situé sur un point stratégique, notre commune n'a pas eu trop à souffrir de cette période. Les anciens se souviennent encore



de l'arrivée des troupes Américaines, dont certaines ont stationné sur notre commune, refoulant les Allemands vers Arches.

Rappelons aussi que plusieurs Hadolais y laissèrent la vie. Citons la famille CHAMERY, père et fils, fusillés par les Allemands à la Vierge, et trois autres combattants du maquis sont tombés sous les balles ennemies, le capitaine Marcel TOUSSAINT, le lieutenant Paul URION, ainsi que PIERRE André. Leurs noms figurent sur le monument aux morts de Hadol, et sur une plaque apposée en leur honneur sur le mur près de la fontaine de la place de la mairie.

Autant de souvenirs que l'on ne peut effacer, que l'on ne doit pas effacer, même 80 ans après. Partout en France, on a célébré avec ferveur et recueillement, cette période où tant de sacrifices ont été consentis au nom de la Liberté. Cette mémoire ne doit pas disparaître, mais au contraire, être perpétuée auprès des jeunes générations, pour qu'ils prennent conscience que la Liberté dont ils jouissent aujourd'hui, est le fruit du sacrifice de leurs aînés, ceux qui ont donné leur vie à la France, ceux qui, à l'appel de leur nom résonne en échos « Mort pour la France ».

Les porte-drapeaux à l'honneur

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre 2023, les porte-drapeaux, jeunes et anciens, ont été honorés pour leur investissement au sein de l'association à savoir :

- Pierre BABEL, qui a reçu l'insigne de porte-drapeau pour 27 années de service au drapeau de la Légion Vosgienne.
- Bernard THIEBAUT, insigne pour 35 années de service pour le drapeau du Comité d'Entente, UNC.
- Adrien BATTU, insigne pour 10 années de service au drapeau des anciens P.G
- Gabin JACQUOT, insigne pour 7 années de service au drapeau des anciens combattants de 14/18.

Notons que deux autres porte-drapeaux complètent cette liste, en les personnes de Eric CAMELIN, pour le drapeau des AFN, et Patrick HACQUARD suppléant.

On ne peut que les remercier pour leur engagement, car on imagine mal des cérémonies patriotiques sans drapeaux, symbole de notre attachement à la France.

Pour terminer, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui participent au succès de nos cérémonies patriotiques des 8 mai et 11 novembre. Ce sont tout d'abord les enfants des écoles qui, au travers des lectures, dépôt de fleurs et interprétation de la Marseillaise, contribuent grandement à la richesse de nos manifestations, bien encadrés il est vrai, par leurs enseignantes.

Merci à la Musique toujours omniprésente, les sapeurs pompiers, jeunes et anciens, les porte-drapeaux, les membres de l'UNC anciens combattants et veuves, et la municipalité pour la partie plus conviviale. Ne pas oublier non plus, l'équipe paroissiale qui assure la célébration religieuse dans un instant de recueillement et de prières pour la Paix.

Le Président, François Creusot



Du volley-ball à Hadol

Une équipe qui monte, qui monte !

Née il y a deux ans sous l'égide de l'USFEN (Union Sportive Française de l'Éducation Nationale), notre équipe de volley-ball locale a connu une croissance fulgurante. De quelques passionnés à ses débuts, elle compte aujourd'hui plus d'une quinzaine de licenciés.

Des entraînements « nocturnes »

Vous pensiez que le mercredi soir à 21h, tout le monde était devant sa télé ? Détrompez-vous ! C'est l'heure où nos volleyeurs enflamment le gymnase de Hadol. Alors si vous entendez des bruits suspects près du gymnase en pleine nuit, pas de panique : ce sont juste nos athlètes qui s'entraînent...

Des rencontres amicales... mais pas trop quand même !

L'USFEN organise régulièrement des matchs amicaux contre d'autres équipes du département. L'occasion pour nos joueurs de montrer leur talent... ou au moins leur enthousiasme ! Ces rencontres sont toujours placées sous le signe de la bonne humeur, même si parfois, l'esprit de compétition prend le dessus et on se retrouve à compter les points comme si notre vie en dépendait.

Appel aux supporters et futurs champions !

Vous avez envie de voir du sport de haut niveau ? Bon, on n'en est pas encore là, mais on y travaille ! Venez nous encourager lors de nos matchs, l'ambiance est garantie.

Et si l'envie vous prend de vous joindre à nous, n'hésitez pas ! Que vous soyez un as du smash ou que vous confondiez encore le volley avec le ping-pong, il y a une place pour vous dans notre équipe.

Alors, rendez-vous au gymnase de Hadol, tous les mercredis soirs à partir de 21 h (et même durant les vacances scolaires). Venez échanger quelques ballons avec nous, ou simplement nous encourager. Qui sait, vous découvrirez peut-être votre vocation ou au moins, vous passerez une soirée sympa !





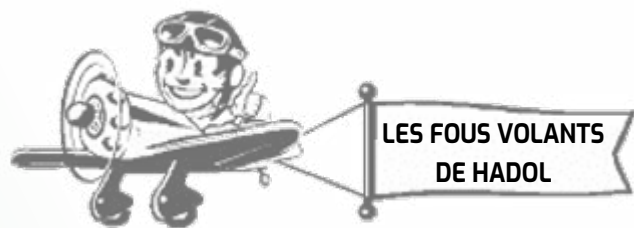
**SAS
GEORGEL
et Fils**

Charpente - Couverture - Zinguerie
Maison ossature Bois
Isolation Extérieur - Bardage

Tél. 03 29 32 54 60 - 06 22 18 12 95
88220 HADOL



LES ASSOCIATIONS



Notre association propose de vous accompagner dans la pratique d'un loisir technique...

Si vous avez toujours rêvé de créer, de piloter un engin volant radio-commandé : vous êtes au bon endroit !!

Qu'il s'agisse d'un avion, d'un planeur, d'un hélicoptère ou d'un drone, vous trouverez chez LES FOUS VOLANTS de HADOL :

- Une équipe de passionnés prêts à partager leurs expériences,
- Un local pour apprendre à concevoir, à construire, pour discuter technique (impression 3D, découpe laser, stratification, programmation de télécommandes, utilisation de batteries, électronique, etc-etc...)

Une piste en pleine nature pour faire voler nos machines en toute sécurité, dans un paysage vosgien exceptionnel, sur la commune de HADOL. **Vous hésitez encore... ? Voici quelques photos...**



Un projet de fous



Le stand Des Fous à la Journée des assoc. de Hadol



Une séance d'écologie



Pour nous rejoindre ...

Vous pouvez nous contacter par téléphone :
au 06 83 43 08 00 ou au 07 69 31 61 26

Vous pouvez aussi contacter la mairie de Hadol

Vous pouvez passer nous voir à notre local
« Place de la Mairie à Hadol » le samedi après-midi en hiver

Et vous pouvez passer nous voir sur notre zone d'évolution extérieure à Guménil le samedi après-midi par beau temps

En reportant, dans l'encadré ci-dessous, les 12 lettres qui se trouvent dans les cases numérotées, vous découvrirez un lieu de Hado!

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1			1																	
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				
21																				
22																				
23																				
24																				
25																				

En reportant, dans l'encadré ci-dessous, les 12 lettres qui se trouvent dans les cases numérotées, vous découvrirez un lieu de Hado!

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Horizontalement

- 1 – Jean a sauté le plus haut avec sa perche à Atlanta – En 1964, à Innsbruck, ces 2 sœurs sont largement au-dessus du lot.
2 – Nombreuse – C'est à Montréal qu'il a excellé aux 110 mètres haies avant d'être député puis ministre de la jeunesse et des sports – Devenue vache – Juge musulman.
3 – Nageur le plus titré aux JO de Paris – Fleur à long cornet blanc – Il peut être mental, intégral ou rénal.
4 – Morceau de terrain – Un cinquième du drapeau olympique – Capitale de la Lettonie – Le chlore pour Mendeleïev.
5 – Affirmation enfantine – Phase lunaire – Mesure la corpulence – Distança ses poursuivants – Le gouvernement y était installé de 1940 à 1944.
6 – Antique – Organisation très active en Irlande – Il était favorable à Ulysse – Artère.
7 – Nécessaires – Sans accompagnement (en) – Exposé au nord – Système de données radio.
8 – Estimatif en quantité et en tarif – Râpé, il est aux pommes de terre – Là où il y en a, il n'y a pas de plaisir.
9 – Choquante – Rire bêtement – Allas à l'aventure.
10 – Classer – Utile au dessinateur – Métal noble – Devant Maria c'est une prière - Ville légendaire de Bretagne.
11 – Diplôme de l'enseignement supérieur – Godiches – injurié.
12 – Avoir faim (avoir la) – Point de repère – Nouveau – Pige.
13 – L'argon pour le chimiste – Manœuvres frauduleuses – Médicament contenant de l'opium – Ali dans un conte.
14 – Corrompu – 2008 et 2012, 100 mètres nage libre, Alain est en or – Il y en a 3 comme emblème de la royauté.
15 – Epuisa – Pousse à nouveau – Son code est bien connu des prisonniers.
16 – Charpente soutenant un bateau en construction – Effets donnés à une balle au tennis – Inconstant – Sigle de la Slovénie sur les plaques d'immatriculation.
17 – Cercle autour du mamelon – Jus de raisin – Ancien navire de commerce.

Verticalement

- 1 – Ils sont frère et sœur et champions olympiques dans un bassin – C'est avec l'équipe de Handball que Nikola, son leader, remporte 3 médailles - Maladie de l'œil.
2 – Plantes à fleurs rouges en grappes – Judo, quintuple champion, poids lourd – Pièce de harnais.
3 – Il est chargé de protéger la maison – Petit mammifère au pelage gris – Athlétisme, 200 m et 400 m, Marie-José est triple médaillée dans les années 90 – Sifflement dans les haut-parleurs.
4 – Verrue des bovins et des chevaux - Ont peut les trouver sur un terrain de rugby ou dans un bistrot – Noble espagnol – Celles du Capitole ont sauvé Rome – A toi.
5 – Aspirées par le nez – Judo, poids lourd, ancien parrain des pièces jaunes, 2 fois couronné - Révolvers.
6 – Organisation fondée en 1949 dont le siège est à Bruxelles – Notre Seigneur – Relatif au rein – Manifestation du mal – Passai dans un objet percé.
7 – Non pas – Propre à l'homme – filé - Courroie.
8 – Verres de bière – Ville qui a accueilli les JO d'hiver en 1992 – Grand sentier.
9 – Saut périlleux, voltige – Substance collante et visqueuse – Meurtrier.
10 – Chenal entre un cours d'eau et la mer – Poinçons – Jamais avant – apparu – Maison provençale -Blanc et noir pour Rimbaud.
11 – Patrie d'Abraham – Personne très sotte – Les jeux y étaient cette année 2024 – Utile à la fabrication du whisky et de la bière.
12 – Pays de l'ancienne Asie – Ski, 1992 les bosses n'avaient pas de secret pour lui – Service important dans une entreprise.
13 – Marathonien médaillé en 1956 – Effacer – Première page – Par.
14 – Commence un château en Espagne - Contours harmonieux – Trésorerie Générale – Francium abrégé – Grande voile.
15 – Arbrisseau aux propriétés stimulantes – Manger outre-manche – Nage libre, Londres il a 2 médailles – Enerve - Chef-lieu du Tarn.
16 – Cri des bacchantes – Armoire fixe – Général sudiste.
17 – Manifestation soudaine et passagère – Les JO d'hiver s'y sont déroulés en 1968 – Ampoules – Epreuve ou carapace.
18 – Etendue d'eau – Nettoyer – De cette façon – Tournoya.
19 – Frère et sœur à la ville, en couple sur la glace - Champion vosgien en VTT – Première aviatrice française pilote d'essai.
20 – Il a marqué l'histoire du ski en 1968 et a été membre du CIO – Croqua – Une cycliste d'une longévité sportive exceptionnelle - Ce n'est vraiment pas beaucoup.

- 18 – Petite compagnie – Eau de vie naturelle – Opposé à pile – Symbole du nanogramme.
19 – Entre tu et nous – Chaume qui reste sur place – 2014 et 2018, Martin domine avec ses skis avec sa carabine.
20 – Ils protègent les yeux – Grand fleuve africain – Manganèse – Légumineuse.
21 – Cela serait mieux – Incite le lecteur à aller voir ailleurs – Matrices en acier – Pénible.
22 – Salle remplie de lits – Détériorât – Symbole du pascal – Sans eau.
23 – Réduit au silence – 2012 Londres, saut à la perche, Renaud gagne.
24 – 2000, 2004, 2012, canoë-kayak, Tony est le plus fort – 1968, athlétisme, Colette remporte le 400 m.
25 – Caractère génétique – Chaîne de montagnes – D'une variété.

État civil du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024

Une dotation de 35 €, versée sur un compte épargne, est attribuée à chaque nouveau-né, sur demande des parents.

Naissances

April de Sydney MARTIN et de Nina CARRERE, née le 3 novembre 2023 à Saint Dié des Vosges

Théa de Aléxis JACQUÉ et de Jéssica Brunet, née le 11 décembre 2023 à Epinal

Maël de Matthieu COURTOIS et de Jodie MARCOUX, né le 27 janvier 2024 à Remiremont

Romane de Vincent MURA et de Coralie HAXAIRE, née le 7 février 2024 à Epinal

Sandro de Vincent MURA et de Coralie HAXAIRE, né le 7 février 2024 à Epinal

Lubin de Olivier CAGNIN et de Aurélie MONTEMONT, né le 13 février 2024 à Epinal

Sofia de Maxime PETITDEMANGE et de Julie GUANDALINI, née le 16 février 2024 à Epinal

Louison de Romary Munier et de Lucie BERTHIER, né le 27 février 2024 à Hadol

Rose de Baptiste ASTGEN et de Manon PERRAUD, née le 24 avril 2024 à Epinal

Camille de Cyril CHIPOT et de Amandine LAMBOLEY, née le 27 mai 2024 à Remiremont

Léandre de Aléxi VARIN et de Ophélie BELUCHE, né le 30 mai 2024 à Remiremont

Emile de Johan PERRIN et de Lauranne COURTOIS, né le 8 juin 2024 à Epinal

Judith de Arthur THIRIET et de Maude THIETRY, née le 18 août 2024 à Epinal

Léon de Victor MATHIEU et de Félicie DIDIER, né le 30 septembre 2024 à Epinal

Gabriel de Emmanuel BOFFY et de Fabienne VICQ, né le 12 octobre 2024 à Epinal

Lucie de Thomas WEINZAEPFLEN et de Elise PICARD, née le 24 octobre 2024 à Epinal

Mariages

Le 25 novembre 2023, **Younousse HAMADI** et **Fanny JEROME**

Le 27 décembre 2023, **Emmanuel BOUVIER** et **Lise DÉLON**

Le 4 mai 2024, **Stéphane VOIRIN** et **Sophie KRAËMER**

Le 25 mai 2024, **Maxime BICHOTTE** et **Nadège AMET**

Le 1^{er} juin 2024, **Pierre-Alain HENRY** et **Océane BERTOCCHI**

Le 29 juin 2024, **Christophe MAUFROY** et **Carole VUILLEMIN**

Le 27 juillet 2024, **Sébastien PIERRAT** et **Marie KOENIG**

Le 17 août 2024, **Julien LICINI** et **Pauline CREUSOT**



**ARNAUD
CONSTRUCTION
BOIS**

88220 HADOL - 06 83 79 79 04

Neuf & rénovation

Charpente
Couverture
Zinguerie
Ossature bois
Bardage
Terrasse

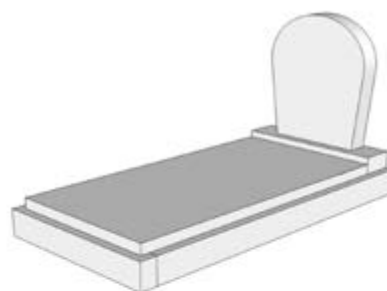
Isolation abri
extérieur

Décès

KOENIG André, décédé le 6 novembre 2023 à Xertigny
 VALDENNAIRE Alain, décédé le 16 novembre 2023 à Epinal
 GOULET Michel, décédé le 15 décembre 2023 à Dinozé
 GABRION Marie-Louise née L'HOTE, décédée le 18 décembre 2023 à Hadol
 CHRISTMANN Louis, décédé le 17 mars 2024 à Golbey
 BLAUDEZ Jean-Gérard, décédé le 1^{er} avril 2024 à Epinal
 COLIN Jean-Paul, décédé le 28 mars 2024 à Remiremont
 HUCK Bernadette née CLAUDEL, décédée le 11 avril 2024 à Hadol
 CREUSOT René, décédé le 29 mars 2024 à la Vôge les Bains
 LAMBOTTE Hubert, décédé le 10 avril 2024 à Nancy
 SCHWARTZWALDER André, décédé le 18 avril 2024 à Golbey
 CARTINIERE Thérèse née CREUSOT, décédée le 25 avril 2024 à Xertigny
 LALLEMENT Muriel née FRANCOIS, décédée le 28 avril 2024 à Epinal
 CHAUFFOUR Odile née NOEL, décédée le 12 mai 2024 à Golbey
 BABEL Gérard, décédé le 8 juin 2024 à Naives-Rosières
 SCHMECHTIG Alain, décédé le 9 juin 2024 à Hadol
 JEANJACQUOT Marie-Louise née ROLLOT, décédée le 9 juin 2024 à Epinal
 COURTOIS André, décédé le 25 juin 2024 à Epinal
 GOULET Bernadette née DUC, décédée le 28 juin 2024 à Xertigny
 JACQUEMIN Pierre, décédé le 13 juillet 2024 à Epinal
 JEANJACQUOT Gilles, décédé le 28 juillet 2024 à Hadol
 COURTOIS Christiane née GRANDJEAN, décédée le 4 septembre 2024 à Epinal
 DUMONT Jean-François, décédé le 8 septembre 2024 à Hadol
 COLLE Dominique née ANDREUX, décédée le 3 octobre 2024 à Essey lès Nancy
 GIROUX René, décédé le 17 octobre 2024 à Vandœuvre les Nancy



MARBRERIE
POMPES FUNÈBRES
LAMBOLEY MOUGEL



MONUMENTS FUNÉRAIRES — CAVEAUX — TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

ORGANISATION D'OBSÈQUES — ACCÈS À TOUS FUNÉRARIIUMS

Arches
 5, rue de Remiremont
 03 29 32 72 40

Vagney
 7, rue Michel Collinet
 03 29 24 02 87

Le Syndicat
 13 bis route de Plaine
 03 29 61 25 59

JANVIER

Judi 9	Vœux du Maire	Salle polyvalente
Vendredi 10	Assemblée Générale - Comité des Fêtes	Mairie
Judi 23	Spectacle Intergénérationnel MFR	Salle polyvalente
Samedi 25	Assemblée Générale - Jardiniers de Hadol	Mairie
Dimanche 26	Loto - FCHDU	Salle polyvalente
Vendredi 31	Assemblée Générale - Copains Baladeurs	Mairie

FÉVRIER

Samedi 8	Repas dansant - Sapeurs-Pompiers	Salle polyvalente
Samedi 15	Loto - Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Samedi 22	Championnat Hip-Hop - All Dances	Salle polyvalente
Judi 27	Apéro lecture	BMH - Place de la Mairie

MARS

Samedi 1 ^{er}	Repas DBS Sport	Salle polyvalente
	Carnaval des Amis de l'École	Préau ancienne école du centre
Samedi 8	Repas - Mouss Racing Team	Salle polyvalente
	Taille des arbres - Jardiniers de Hadol	Rv à 13h30 parking salle polyvalente
Samedi 15	Taille des arbres - Jardiniers de Hadol	Rv à 13h30 parking salle polyvalente
Dimanche 16	Marche populaire - Copains Baladeurs	Départ salle polyvalente
Vendredi 21	Assemblée Générale - Association familiale	Mairie
Samedi 22	Champs Golots - Les Amis de l'École	Préau ancienne école du centre
	Compétition FDO - All Dances	Salle polyvalente - Club House et Gymnase
Vendredi 28	Assemblée Générale - Avenir de Hadol	Salle de musique
Samedi 29	Repas - Société de Chasse	Salle polyvalente
	Soirée dansante FCHDU	Salle polyvalente d'Uriménil

AVRIL

Samedi 5	Concert de Trompettes Conservatoire Gautier Epinal	Salle polyvalente
Vendredi 25	Apéro lecture	BMH - Place de la Mairie
Samedi 26	Loto - Les Amis de l'école	Salle polyvalente
Dimanche 27	Puces des couturières - Les Amis de l'école	Salle polyvalente

MAI

Judi 1 ^{er}	Marche de l'Association Familiale - avec repas	Foyer Hadolais
Judi 8	Cérémonie Patriotique	
Samedi 10	Fête Patronale	Place des Bruyères
Dimanche 11	Fête Patronale	Place des Bruyères
	Vide grenier - Comité des fêtes	Parking salle polyvalente
Samedi 17	Concert Avenir de Hadol	Salle polyvalente
	Marché aux fleurs (le matin) Les Amis de l'école	Préau ancienne école du centre
	Échange de plantes (l'après-midi) Les jardiniers de Hadol	

JUIN

Vendredi 13	Assemblée Générale - FCHDU	Dounoux
Samedi 15	Marché nocturne et feux d'artifice - Comité des Fêtes	Parking Salle polyvalente
Judi 26	Apéro lecture	BMH - Place de la Mairie
Samedi 28	Fête de l'école et kermesse	Salle polyvalente

JUILLET

Samedi 19	Jeux Hadol'ymnique feux d'artifice - Comité des Fêtes	Parking Salle polyvalente
-----------	--	---------------------------

SEPTEMBRE

Dimanche 7	Vide grenier - Avenir de Hadol	Parking salle polyvalente
Vendredi 19	Assemblée Générale - Les Amis de l'École Apéro lecture	Mairie BMH - Place de la Mairie
Dimanche 21	Portes ouvertes - L'Encrier au Champ	Guménil

OCTOBRE

Dimanche 5	Exposition de légumes - Les Jardiniers de Hadol	Salle polyvalente
Samedi 11	Repas des Aînés	Salle polyvalente
Vendredi 17	Assemblée Générale - L'Encrier au Champ	Mairie
Samedi 25	Échange de plantes - Les Jardiniers de Hadol	Salle polyvalente
Dimanche 26	Repas - Les Jardiniers de Hadol	Salle polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 8	Repas dansant - Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Mardi 11	Cérémonie patriotique	
Dimanche 16	Bourse aux jouets - Association familiale	Salle polyvalente
Jeudi 20	Apéro lecture	BMH - Place de la Mairie
Dimanche 23	Sainte-Cécile - Avenir de Hadol	Salle polyvalente
Samedi 29	Marché de Noël - Comité des Fêtes Saint-Nicolas - Association Familiale	Place de la Mairie Salle polyvalente
Dimanche 30	Marché de Noël - Comité des Fêtes	Place de la Mairie

LE BAGATELLE

Simplement bon et authentique
 Maître Restaurateur - Terroir et Tradition
 12, rue des Petites Boucheries - 88 000 ÉPINAL
 Tél. : 03 29 35 05 22 - www.le-bagatelle.fr




À L'ESSENSIEL	P23
AS CONCEPT	P73
AUTOSUR.....	P21
ARNAUD CONSTRUCTIONS BOIS	P78
BEAUDOIN PLATRERIE	P67
CATHERINE COIFFURE.....	P82
COURTOIS AYMERIC	P2
D.V.M	P21
EARL DU SAUTEZ	P70
EURL ROLLOT TOITURES VOSGIENNES.....	P16
EURL SILLON	P63
ENTREPRISE JEBBOUR.....	P53
ESPRIT COIFFURE	P28
FAIVRE ARNAUD	P70
INTEMPOREL.....	P66
JA COIFFURE et ESTHETIQUE	P10
LB CONCEPTION	P17
L'EPI HADOLAIS	P50
LE BAGATELLE.....	P81
MANGEAT FERMETURE	P12
MARBRERIE MOUGEL/LAMBOLEY	P79
MARCHAL AUTO-MOTO	P2
MENUISERIE CAGNIN.....	P50
MT RENOVATION	P44

OFFICE NOTARIAL HERMANN VINCENT	P28
PEDUZZI	P24
PROCESS INFORMATIQUE	P83
PIERRE LOCATION	P18
PROVEO 88	P60
REMY BOIS	P2
SARL COURTOIS HERVE.....	P7
SARL JPE.....	P16
SARL LEONARD.....	P70
SARL PAULUS FREDERIC.....	P54
SARL ROUSSEL PATRICK.....	P18
SARL GEORGE ET FILS.....	P75
SAS LC BOIS (JOURDAIN LUDOVIC)	P84
SERVICE AGRI PARTI.....	P82
SIMON PASCAL	P62
SOCIÉTÉ GEORGES HENRY	P21
SPINELEC.....	P4
SRDE	P4
STORE FERMETURES.....	P83
SUPER U	P23
TOCKLER GILLES	P44
VUILLEMIN TERRASSEMENT	P70
VALDENNAIRE TP	P21

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	G	A	L	F	I	O	N	E		G	O	I	T	S	C	H	E	L		K
2		M	A	I	N	T	E		D	R	U	T		I	O		C	A	D	I
3	M	A	R	C	H	A	N	D		A	R	U	M		C	A	L	C	U	L
4	A	R	E		A	N	N	E	A	U		R	I	G	A		A		C	L
5	N	A		P	L		I	M	C		S	E	M	A		V	I	C	H	Y
6	A	N	C	I	E	N		I	R	A		E	O	L	E		R	U	E	
7	U	T	I	L	E	S		S	O	L	O		U	B	A	C		R	S	D
8	D	E	V	I	S		V		B	E	I	G	N	E	T		G	E	N	E
9	O	S	E	E		R	I	C	A	N	E	R		S		E	R	R	A	S
10	U		T	R	I	E	R		T	E		O	R		A	V	E		Y	S
11		B	T	S		N	I	A	I	S	E	S		A	G	O	N	I		I
12	K		E		D	A	L	L	E		P	R		N	E	O		A	N	
13	A	R		D	O	L		B		O	P	I	A	C	E		B	A	B	A
14	R	I	P	O	U		B	E	R	N	A	R	D		L		L	I	S	
15	A	N	E	M	I	A		R	E	C	R	O	I	T		P	E	N	A	L
16	B	E	R		L	I	F	T	S		I	N	E	G	A	L		S	L	O
17	A	R	E	O	L	E		V	I	N	S		R		G	A	L	I	O	N
18	T		C	I	E		F	I	N	E		C		F	A	C	E		N	G
19	I	L		E	T	E	U	L	E		F	O	U	R	C	A	D	E		O
20	C	I	L	S		N	I	L		M		M	N		E	R	S		A	
21		C	A		C	F		E	T	A	M	P	E	S		D		D	U	R
22	D	O	R	T	O	I	R		U	S	A	T		P	A		T	A	R	I
23	M	U	S	E	L	L	E		E		L	A	V	I	L	L	E	N	I	E
24	L		E	S	T	A	N	G	U	E	T		I		B	E	S	S	O	N
25	A	D	N		S	I	E	R	R	A		V	A	R	I	E	T	A	L	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
L	A		R	O	U	G		T	E	R	E

Catherine
Coiffure
à domicile
06 84 18 47 55

Maçonnerie agricole

- Logettes, poulaillers, étables, hangars, silos, fosses...
- Dallage, soubassement de bâtiments
- Stabilisation de graviers
- Fumière
- Aménagement des abords

Maçonnerie générale

- Rénovation
- Renforcement de structures
- Construction

861 route d'Arches 88220 HADOL
Tél. : 06 84 83 87 45
www.serviceagri-parti-88.fr
germain.samuel@sfr.fr

SERVICE AGRI PARTI



PROCESS

informatique



03 29 69 15 33

ARCHES

PARTICULIERS

Vente, configuration,
sécurité et maintenance

PROFESSIONNELS

Mise en place de serveurs et
de réseaux, protection des
données

COLLECTIVITÉS

Sécurisation des informations
gestion des utilisateurs,
classes numériques



Une équipe à votre service pour la vente et la maintenance
de postes et solutions informatiques

RÉNOVAL

l'espace s'invente sur terre

EXTENSIONS, VERANDAS, PERGOLAS

AGRANDISSEZ VOTRE ESPACE DE CONFORT



avec une véranda d'EXCELLENCE !



STORES FERMETURES

- Expert de votre confort -

depuis
1991



Solar

VOLET SOLAIRE
699€

TTC POSE A PARTIR DE 3 VOLETS



www.renoval.com

www.stores-fermetures.fr

volets | fenêtres | portes d'entrée | portails | portes de garage | vérandas | stores | pergolas

54 bis, rue du Général Leclerc 88 190 **GOLBEY** - 03 29 34 01 02





LUDO CHARPENTE BOIS

**Charpente - Couverture - Maison Ossature Bois
Zinguerie - Étanchéité - Bardage**



 **06.32.19.99.58**

 **ludocharpentebois@gmail.com**

**195 Rue de la suisse
88220 HADOL**